



HAL
open science

**Ministère de la Culture, Sous-Direction de l'Archéologie,
Direction des Antiquités Historiques de Bourgogne,
fouilles du Mont Beuvray, campagne 1986**

Jean-Paul Guillaumet

► **To cite this version:**

Jean-Paul Guillaumet. Ministère de la Culture, Sous-Direction de l'Archéologie, Direction des Antiquités Historiques de Bourgogne, fouilles du Mont Beuvray, campagne 1986. [Rapport de recherche] Bibracte - Centre archéologique européen. 1986, pp.122. halshs-01299954

HAL Id: halshs-01299954

<https://shs.hal.science/halshs-01299954>

Submitted on 8 Apr 2016

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

MINISTERE DE LA CULTURE

Sous-Direction de l'Archéologie

Direction des Antiquités Historiques

de Bourgogne

FOUILLES DU MONT-BEUVRAY

CAMPAGNE 1986

. FOUILLES DU MONT-BEUVRAY .

. CAMPAGNE 1986 .

La fouille, en 1986, a pris une certaine dimension

1- Le projet de fouille du Mont-Beuvray s'est réellement mis en place cette année grâce aux moyens que lui ont consacré le Ministère de la Culture, le Conseil Régional de Bourgogne, les départements de la Nièvre et de la Saone et Loire que nous remercions.

Il a pu aussi se réaliser grâce à la bonne volonté et à la disponibilité des chercheurs du C. N. R. S. et des Musées de France qui ont accepté, en même temps qu'ils dirigeaient leurs chantiers, de nous aider à résoudre les multiples problèmes que pose un chantier de cette envergure.

Rien naturellement n'aurait pu se réaliser sans la bonne volonté et le travail des bénévoles de toutes nationalités et des jeunes T. U. C. (travaux d'utilité collective), qu'ils soient ici remerciés.

II Moyens mis en oeuvre

L'équipe permanente, sous la direction de J. P. Guillaumet (CNRS ERA 314) coordonnateur, dont une partie a été intégrée tardivement comprenait :

1 ingénieur CNRS (J. F. Enault) mis à disposition par l'ERA 314 (directeur C. Peyre) responsable de l'atelier graphique.

1 technicien (A. Maillier) responsable du service photographique.

1 technicien (D. Lacoste) responsable de l'atelier restauration-moulage.

1 technicien (J. P. Mongouachon) responsable du matériel et de la mise en place des chantiers.

1 aide-comptable à mi-temps (M. Lacombe).

1 secrétaire, accueil, intendance pendant les mois d'été (A. Renard).

1 conseiller technicien pédagogique (R. Guillaumeau) mis à disposition par la jeunesse et les sports pour les visites et les stages.

1 technicien informatique (3 mois) M. Cartereau puis J. L. Charlot.

1 chargée de presse et des relations publiques (S. Ferreux).

1 secrétaire accueil bénévole (P. Bonnaud).

Pendant l'été, un certain nombre de vacataires ont été embauchés pour seconder ces services : H. Agnius et N. Busseuil (Atelier graphique), Ph. Barral (Atelier photographique), H. Boussard (Entretien).

Les équipes de chantier

Elles ont regroupé environ 300 travailleurs, plus les responsables sur le terrain qui ont fourni environ 7500 journées de fouilles.

	-----	-----	-----	-----	-----
	Juin	Juillet	Aout	Septembre	Octobre
Terrasse		K. Gruel	F. Beck		
Chapelle (*)		P. Brunet	E. Pigeau		
Rempart	O. Buchs J. P. G.	J. P. G. O. Buchs	O. Buchs J. P. G.	O. Buchs J. P. G. I. Ralston	J. P. G.
Extérieur			F. Conche	A. Duval	

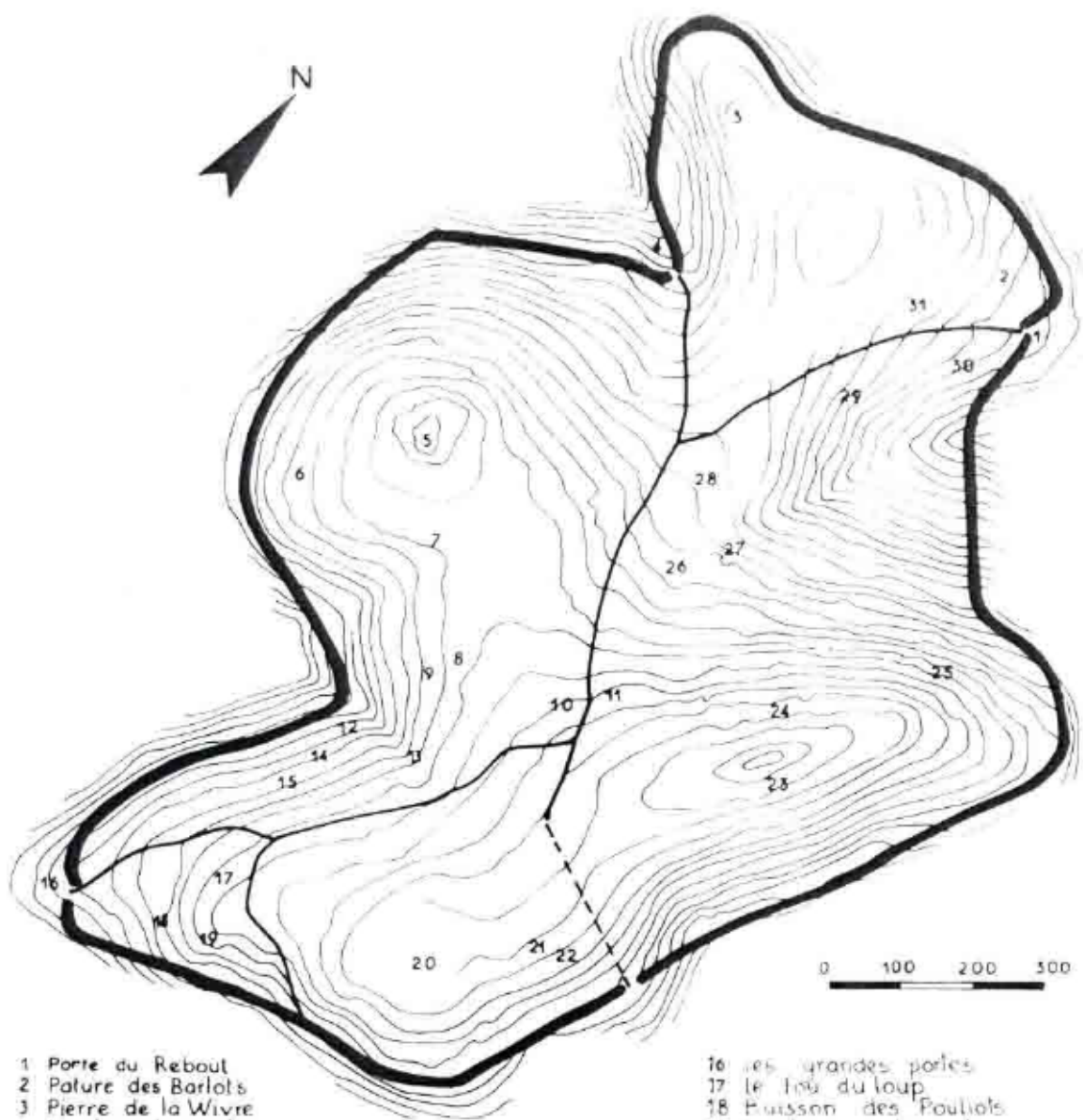
Ces responsables ont été secondés par les vacataires suivants :

P. Miara (terrasse), E. Michon, F. Conche (Chapelle), R. Moreau, M. Pauli (Rempart), F. Conche (extérieur), L. Dachaud.

(*) Les fouilles de la chapelle étaient sous la direction scientifique de C. Sapin (U. R. A. 26 du C. N. R. S.).

III- LES CHANTIERS DE FOUILLE.

- LES FOUILLES DE LA FORTIFICATION A LA PORTE DU REBOUT,
DU COTE DE LA PATURE DU CHAMPLAIN.
- LA PORTE DU REBOUT : LE SECTEUR EXTRA-MUROS.
- LES SONDAGES A LA PATURE DU COUVENT.
- LA TERRASSE.
- LA CHAUME.
- L'HOTEL DES GAULES.



- 1 Porte du Rebout
- 2 Pature des Barlots
- 3 Pierre de la Wivre
- 4 La place du moulin
la grande écluse
- 5 Thérot de la roche
- 6 Roche Salvée
- 7 Parc aux chevaux
- 8 la hulte au loup
- 9 Fontaine du loup Bourrou
- 10 le Théâtre
- 11 Pature des chevaux
- 12 Chaire du Milan
ou Pature des
- 13 Fontaine St Pierre
- 14 Fontaine du petit bois
- 15 le petit bois

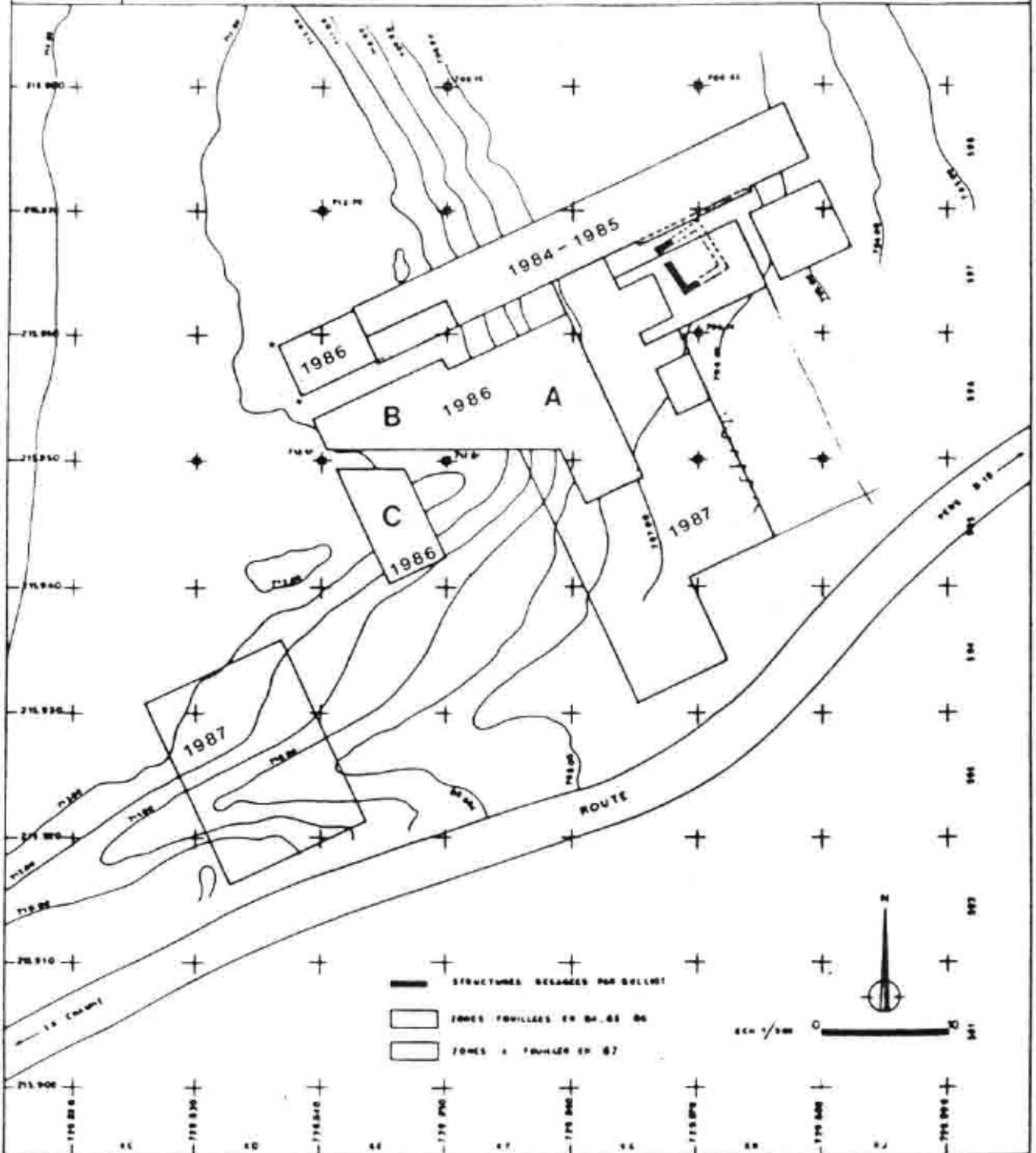
- 16 les grandes portes
- 17 le feu du loup
- 18 Buisson des Poullets
- 19 herbe aux lézards
- 20 la Terrasse
- 21 Forum Temple
- 22 les petites chaires
- 23 le Champ Place
- 24 le Porrey
- 25 la vente Girard
- 26 le Couvent des Cordeliers
- 27 Arquedun
- 28 -Mûre du Couvent
- 29 la Cote du loup
- 30 Pature des François
- 31 Champlain

———— Parc du moulin

LES FOUILLES DE LA FORTIFICATION

A LA PORTE DU REBOUT

DU COTE DE LA PATURE DU CHAMPLAIN



La campagne 1986 a commencé le 12 mai et s'est déroulée sans interruption sous la direction de J. P. GUILLAUMET, O. Buchsenschutz et I. B. M. Ralston, assistés par P. Moreau et M. Pouli.

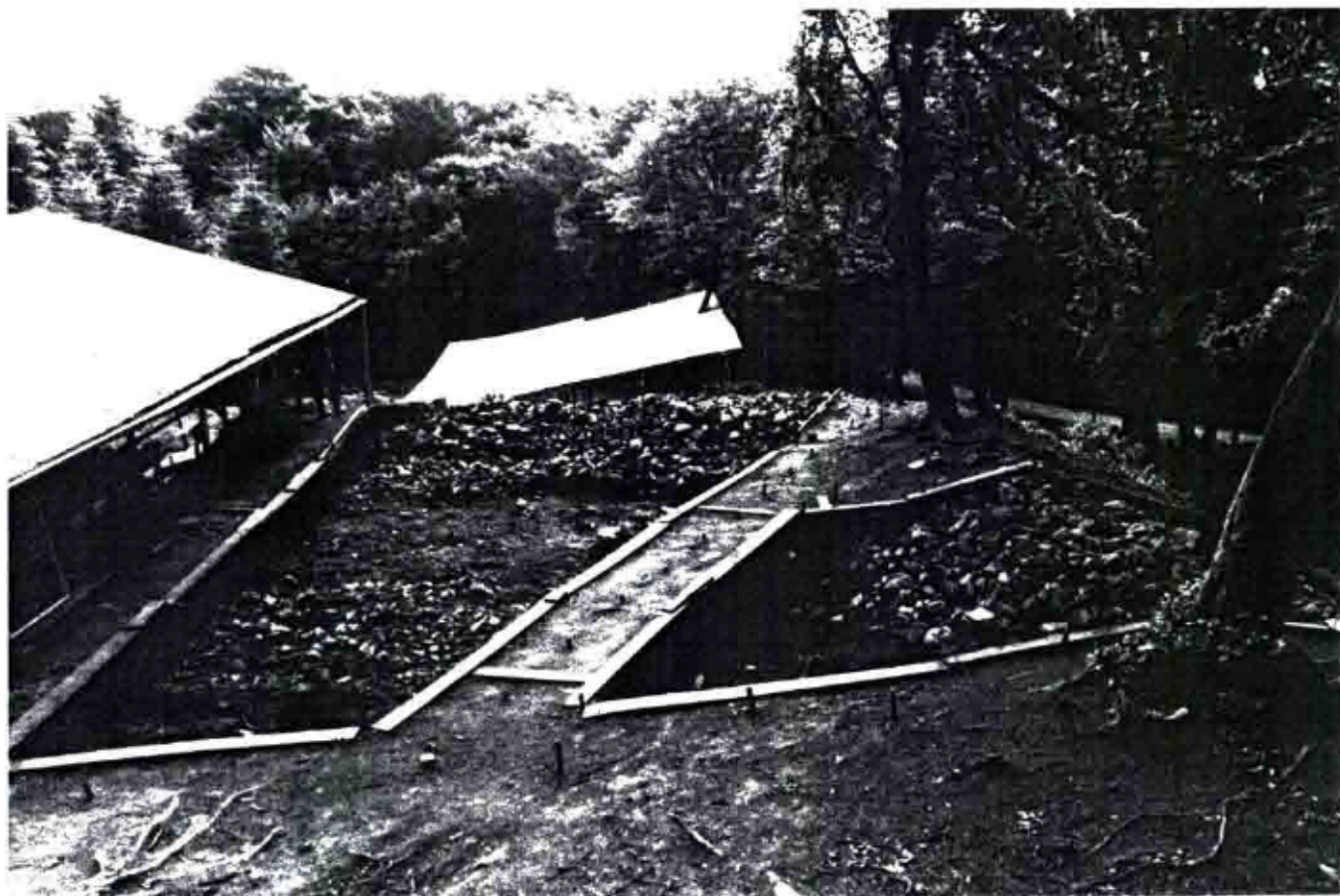
Elle faisait suite aux premiers travaux de sondage réalisés dès 1984 et à l'étude stratigraphique entreprise en 1985 à partir d'une grande coupe au nord du secteur étudié cette année.

Les objectifs de la campagne 1986 étaient les suivants :

- a) Analyse en plan de l'architecture de chaque fortification recoupée les années précédentes (secteur A).
- b) Etude de la construction de l'angle saillant de la fortification au niveau de son retour (secteur A).
- c) Etude de la fortification du rentrant rempart (secteur C).
- d) Etablissement de la liaison stratigraphique entre les niveaux de fortifications et l'habitat (secteur B).
- e) Vérification des séquences stratigraphiques observées les années précédentes. Regroupement des niveaux secondaires observés et élaboration de la première stratigraphie du site.

Pour parvenir à ces buts, la fouille s'est effectuée en grands décapages en passes artificielles de 5 cm pour les couches de remblai épais et en passes réelles pour les niveaux d'occupation. Chaque perturbation, fosse, tas de pierres a été soigneusement isolé et étudié individuellement.

a) le pierrier, dans la partie supérieure du rempart, est une fortification qui couronne le talus formé par l'écroulement des anciens remparts dans le retour de la porte: la même déposition peut être observée à la Porte Saint-Martin, tandis qu'aux Grandes Portes, dites de Nevers, il barre une entrée plus ancienne. Pour étudier cette fortification, il sera utile de la fouiller dans des secteurs où elle présente une élévation plus importante (sous la Roche aux Lézards ou sous le Porrey) et où elle donne l'impression de suivre un autre tracé que les plus anciennes (sous la Pierre de la Wivre et à la Fontaine Grenouillat).



Elle apparaît en ce point du site comme un simple talus composé de gneiss empilé sans ordre apparent. Très arasée, elle a été réhaussée par l'apport de matériaux lors de l'épierrement de la Pâturage du Champlain pour la mise en culture. Ceux-ci, toujours au niveau supérieur, sont de tout types et de toute origine (gneiss, granits bruts ou parties de meules, gros morceaux d'amphores aux bords usés).

b) Le dégagement en façade du muris gallicus a été réalisé sur l'ensemble du secteur A. Il n'a pas permis de découvrir l'angle de la construction. Une extension au sud doit être réalisée en 1987 pour résoudre cette question. Cependant, si J. G. Bulliot l'a bien observé, il est détruit ou il est renforcé par un bois dont il aurait retrouvé l'excavation (J. G. Bulliot, 1899 "Fouilles du Mont-Beuvray", t. 1, p. 42-43).

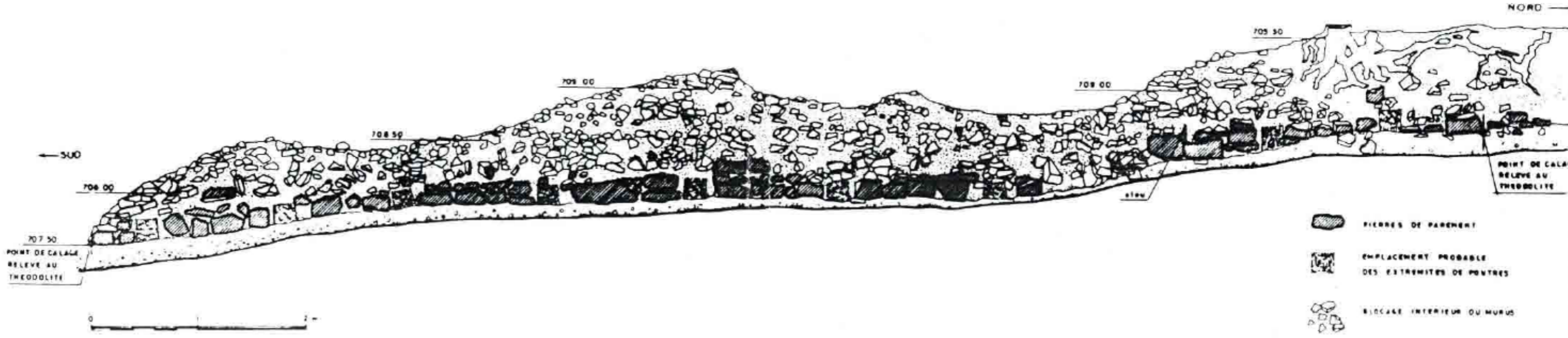
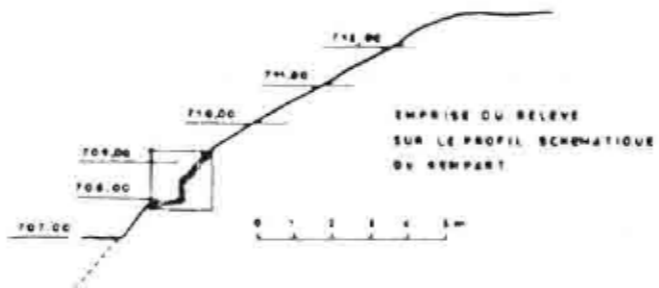
c) L'étude de la fortification du rentrant du rempart (secteur C) a permis de vérifier la continuité du rempart le plus récent, de retrouver les clous et les traces de poutres du muris gallicus, mais n'a pas permis de vérifier le parement, très ruiné, découvert en 1867 par J. G. Bulliot dans le même secteur. Les constructions les plus anciennes n'ont pas encore été atteintes dans ce secteur.



Parement du Muris Gallicus (secteur A)



CNRS - ER 314		
FOUILLES DU MONT BEUNRAY		
PORTE DU REIBOUT		
MURUS GALLICUS - VUE EN ELEVATION		
KF-KG/576		
P 63	Ech. 1/20	relevé H. AGNIUS - J.F. ENAULT dessin J.F. ENAULT
		18.06.80 19.11.86

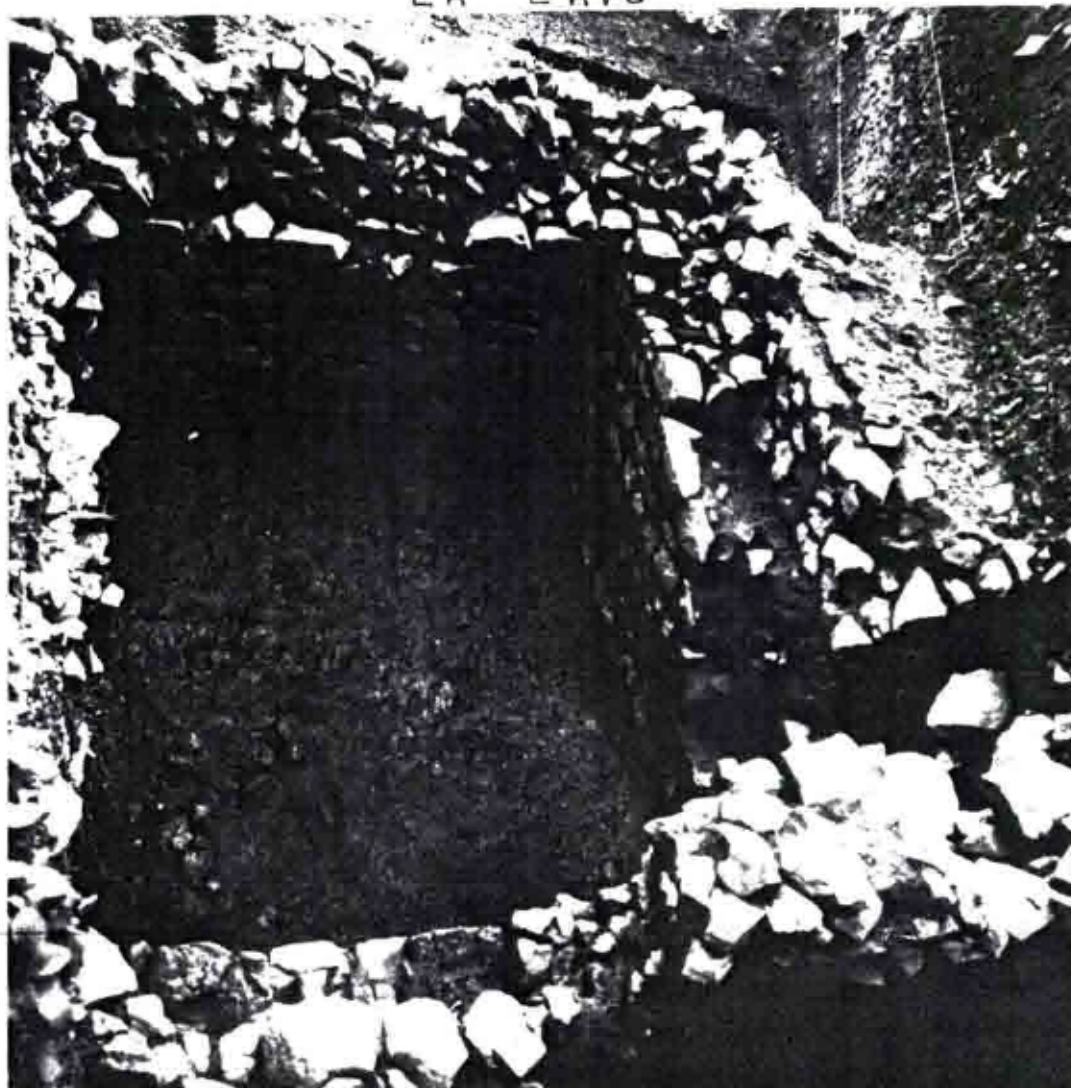


d) La liaison rempart-habitat a été vérifiée en deux points: à l'extrémité sud-ouest de la coupe 1984-1985 et dans le secteur B. Dans le premier secteur, nous avons un niveau de sol horizontal, limité au nord par un empièchement. Nous pensons qu'il peut s'agir d'une voie contemporaine du muris gallicus. Dans le secteur A, une cave à deux niches est apparue.

Les murs et l'escalier sont en pierres liées à un mortier maigre. Au niveau de la première marche, deux montants de bois engagés dans la maçonnerie soutenaient un linteau qui se prolongeait sur les murs pour faire l'armature du plafond, plancher du rez-de-chaussée et peut-être aussi de l'élévation. Cette structure excavée possède un mobilier témoin, des années -30 à -20 (monnaies romaines et gauloises, sigillée précoce). Elle est à mettre en relation avec la canalisation d'amphores, découverte en 1986, à l'extrémité sud de la coupe 1984-85.

Ces deux structures excavées sont les seules traces de ce niveau dont les sols ont complètement disparu dans ce secteur.

LA CAVE





C.N.R.S. - E.H. 316

FOUILLES DU MONT BEUVIAY

PORTE DU REBOUT B6

SOMMET REMARTE C.A.V.E.
PAROI INTERIEURE DU MUR OUEST - ELEVATION
RELIEVEE PIERRE A PIERRE
Ech. 1/50
dessin MAQUENS - J.F. ENAUT

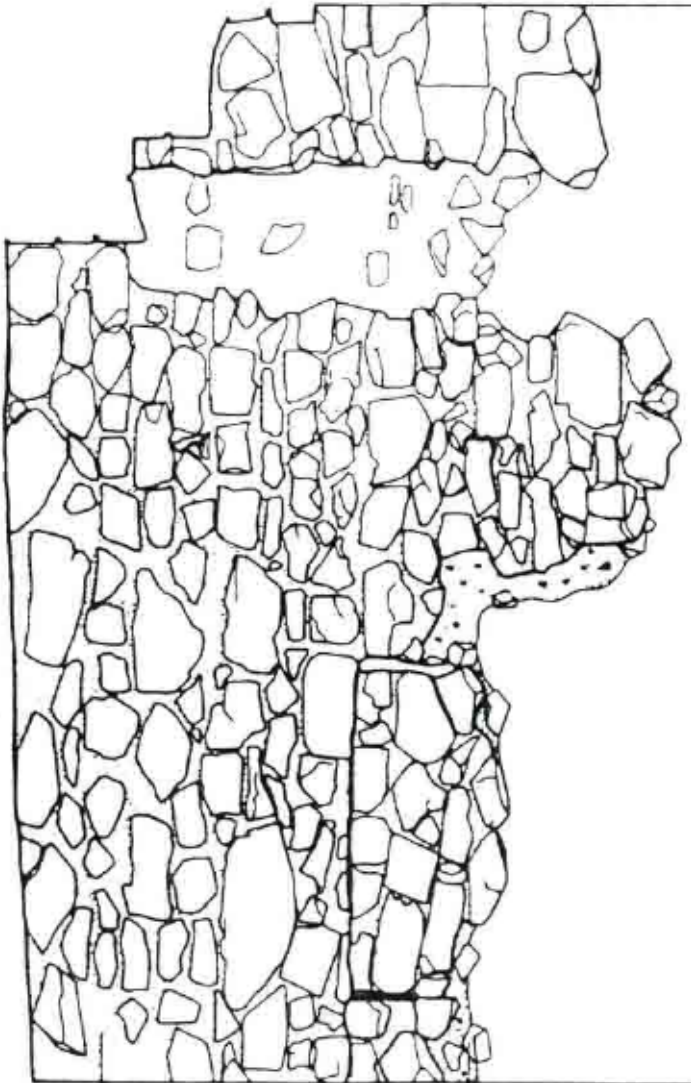
1 09 89
29 08 89

SUD

A

B

NORD

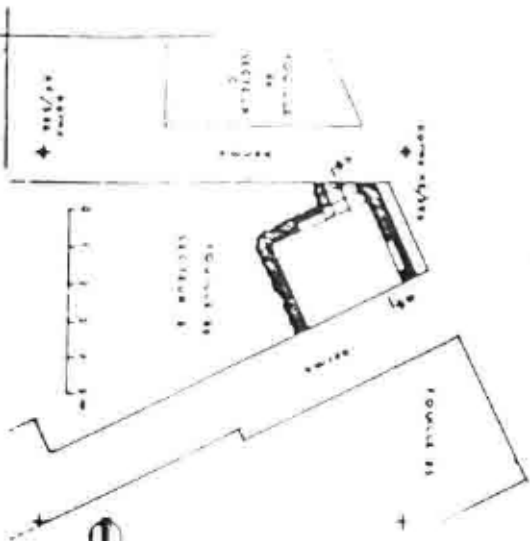


111.00

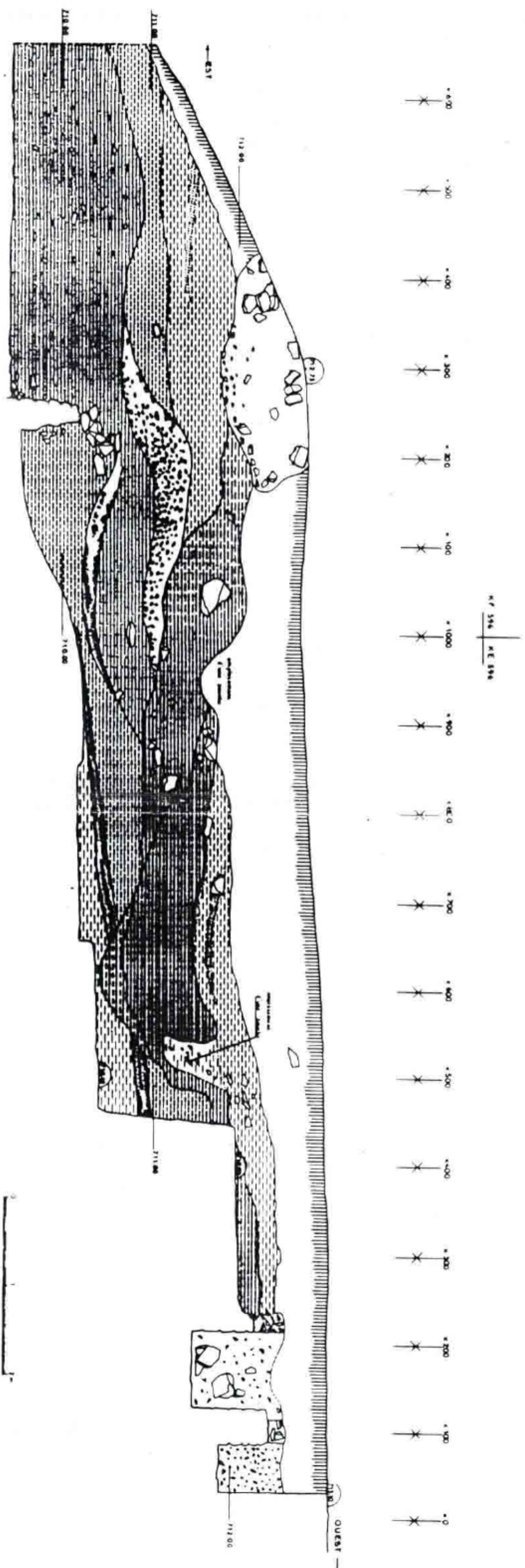
112.00



A. A. DE SITUATION
ET DE CONSTRUCTION.



P 355	4	C. N. 15		F. R. 314	
		FOLIAGES DE MONT BELVIAUX			
PORTE DU REBOUIT 60		M. E. M. 596		M. M. 596	
SOMMET N. 616		M. E. M. 596		M. M. 596	
C. O. N. F. S. T. R. A. T. I. G. A. M. M. I. Q. U. E		E. S. T. O. U. E. S. T.		P. A. R. T. I. S. S. U. D.	
E. C. H. 1/70		R. E. V. I. S. E. R. A. T. E. R. A. T. E. R. A. T. I. O. N. N. B. U. S. S. E. T. U. R. E.		D. E. C. 1914	
				D. E. C. 1914	



e) Les séquences observées les années précédentes se confirment et s'enrichissent (deux nouvelles). Nous les décrivons de la plus récente à la plus ancienne.

1) cette séquence est connue uniquement par des excavations : cave dans le secteur B, conduite en amphores dans la tranchée 1984-1985. Les sols ont disparu lors des cultures et du fait de l'érosion. Ce niveau est datable par un ensemble de rempart clos (la cave) qui regroupe monnaies et importations. -20 -30 environ. Ce niveau est observé dans le secteur extérieur.

2) multivallations en pierres sèches: l'une est installée sur le haut du talus des anciennes fortifications, la seconde est le talus artificiel sur la bordure de la terrasse inférieure où se trouve, à la période précédente, le fossé du murus gallicus.

3) murus gallicus: il est en liaison avec un niveau de sol intérieur (terre verdâtre). C'est un niveau datable par le mobilier dans le sol et dans le remplissage du murus (monnaies gauloises et amphores).

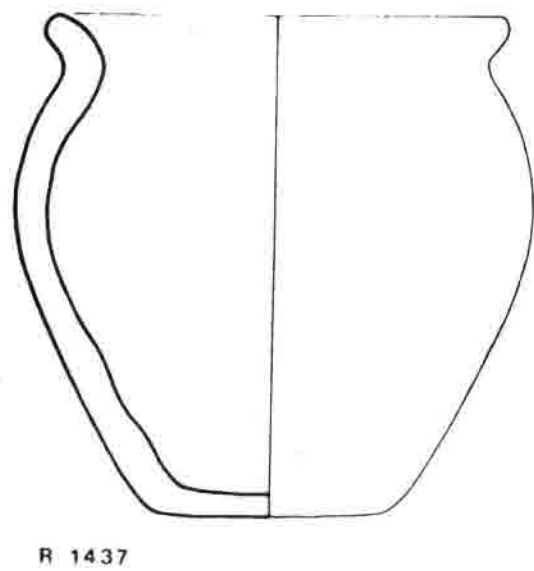
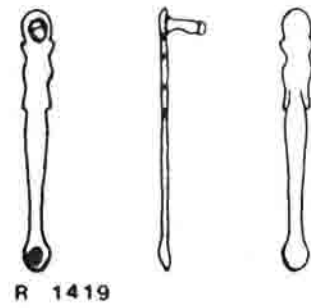
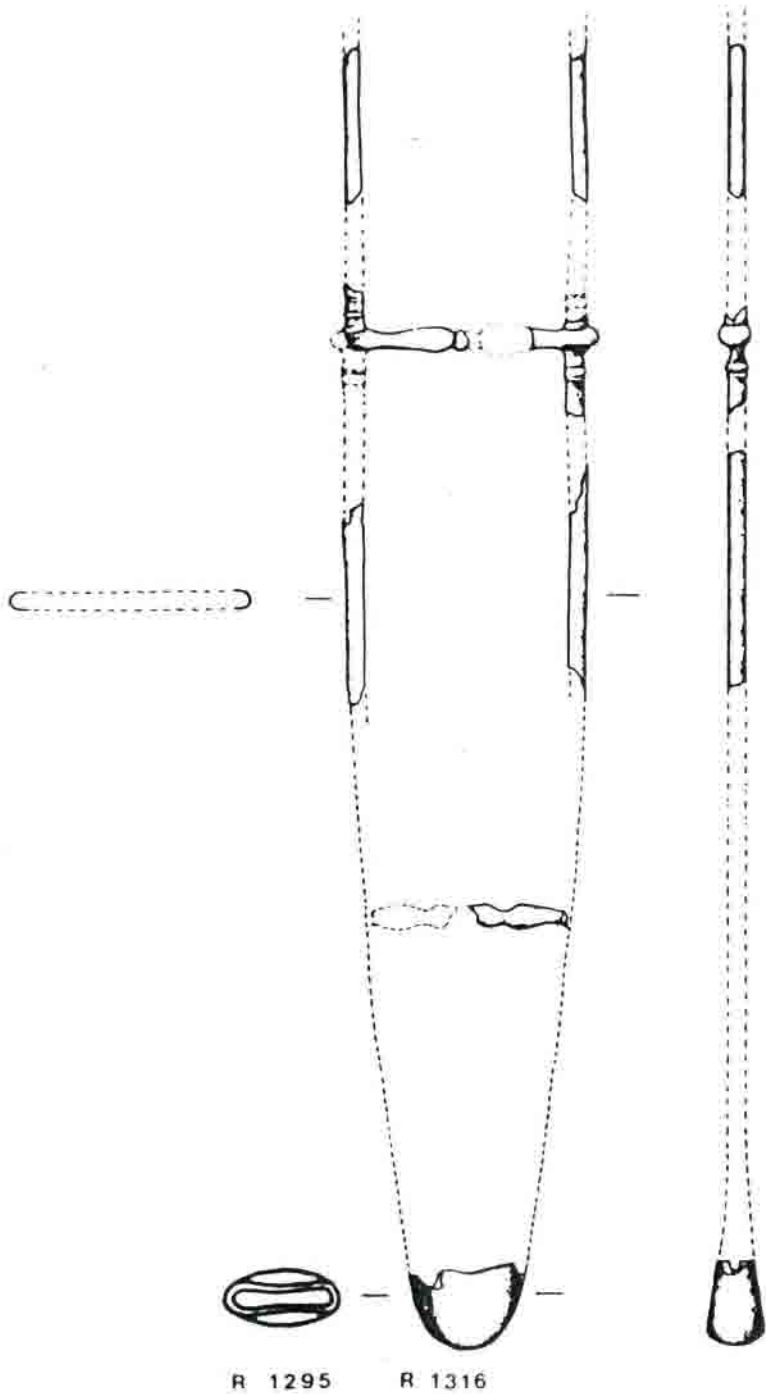
- une fosse (KF 596200 à KE 596900) remplie de vases en céramique celtique, de monnaies gauloises en bronze et de mobilier de bronze sans importation est actuellement une structure dont la position n'est pas bien établie, indéniablement entre 2 et 5, c'est à dire avant, pendant ou après 3 et 4.

4) rempart à parement en pierre et poutrage interne, perpendiculaire à la façade. La datation de cet ensemble sera possible par dendrochronologie.

5) couche de brûlis et d'occupation sur l'éboulis des terres du premier rempart : la végétation arbustive est confirmée par la fouille et les premiers résultats des analyses palynologiques. La datation est réalisable par le mobilier de type gaulois, sans monnaies.

6) première fortification : il s'agit d'une palissade avec rampe interne en terre. Actuellement, aucun élément ne permet sa datation.





Projet 1987

Il consiste à finir l'étude, dans la partie à l'intérieur de l'habitat, contigüe au rempart, et la fouille du murus gallicus et des fortifications plus anciennes. D'autre part, il est aussi prévu :

- une extension sous le chemin forestier actuel, en direction de la route, pour déterminer les angles des remparts et les voies.
- la fouille du fossé, de la coupe 1984-85 à la route afin d'étudier les remplissages organiques et de vérifier la continuité ou la discontinuité du fossé, au niveau des passages des voies. Les deux possibilités sont actuellement connues en Europe.
- un nouveau secteur de fouille à l'ouest est prévu pour retrouver le parement du retour du rempart et, si possible, son extrémité ainsi que la porte que nous laissent espérer les découvertes réalisées ponctuellement, en ce lieu, par J. G. Bulliot.

L'étendue des fouilles 1987 ne doit pas faire illusion. Les épaisseurs des couches sont, en ces points de passage, beaucoup moins importantes que dans la fortification elle-même.

J. P. Guillaumet.

LA PORTE DU REBOUT

LE SECTEUR EXTRA-MUROS

Lors de l'implantation, en 1984, de la grande tranchée de sondage dans le rempart au niveau de la porte du Rebout, il avait été décidé de ne pas se limiter au système défensif, mais d'étendre l'exploration au-delà du fossé. Les coupes de la tranchée révélèrent une stratigraphie assez complexe, mais dont plusieurs couches possédaient du mobilier archéologique.

En 1985, Robert Périchon et Alain Duval procédèrent à un décapage, à 1m. au sud de la tranchée, dans une zone rectangulaire de 6m. sur 8m. (cf. plan d'ensemble du secteur de la Porte du Rebout). Fut alors repéré un secteur d'habitat, déjà fouillé en partie par Bulliot (la fameuse "maison du péage"), prolongé vers l'Est par des couches, notamment un "pierrier", très difficiles à interpréter (rapport 1985).

En 1986, cette zone 6m. X 8m. a continué d'être explorée mais deux autres secteurs de fouilles ont été ouverts :

Une seconde zone rectangulaire de 6m X 7m, en prolongement Est de la première, les deux espaces étant séparés par une paroi d'1 mètre de large à fonction de repérage stratigraphique, le but étant de comprendre le rôle de la levée de terrain continuant le fossé ainsi que son articulation avec le secteur d'habitat.

Une troisième zone rectangulaire de 7m X 3m, en prolongement Sud de la première, et particulièrement des deux petits sondages adjacents à l'Ouest, ouverts en 1985. Comme ceux-ci, elle aura le rôle de repérer la limite extérieure du fossé, de permettre l'étude du remplissage de ce dernier et d'identifier une éventuelle aire de circulation entre le fossé et le secteur d'habitat.

La campagne de fouille 1986 a été positive et plusieurs résultats peuvent être soulignés :

- aménagement de bordure de fossé, qui suppose l'existence d'une zone de circulation très étroite, d'environ 1,50m. de large

- présence d'une structure d'habitat en dur, dont trois murs ont été mis en évidence

- dans la zone d'habitat, existence de structures appartenant à trois époques au moins, la structure en dur appartenant à l'époque la plus récente

- à l'Est de la zone d'habitat, aménagement (en terrasse ? pour un système défensif en avant(du rempart ?) d'un remblai dont la surface est horizontale.

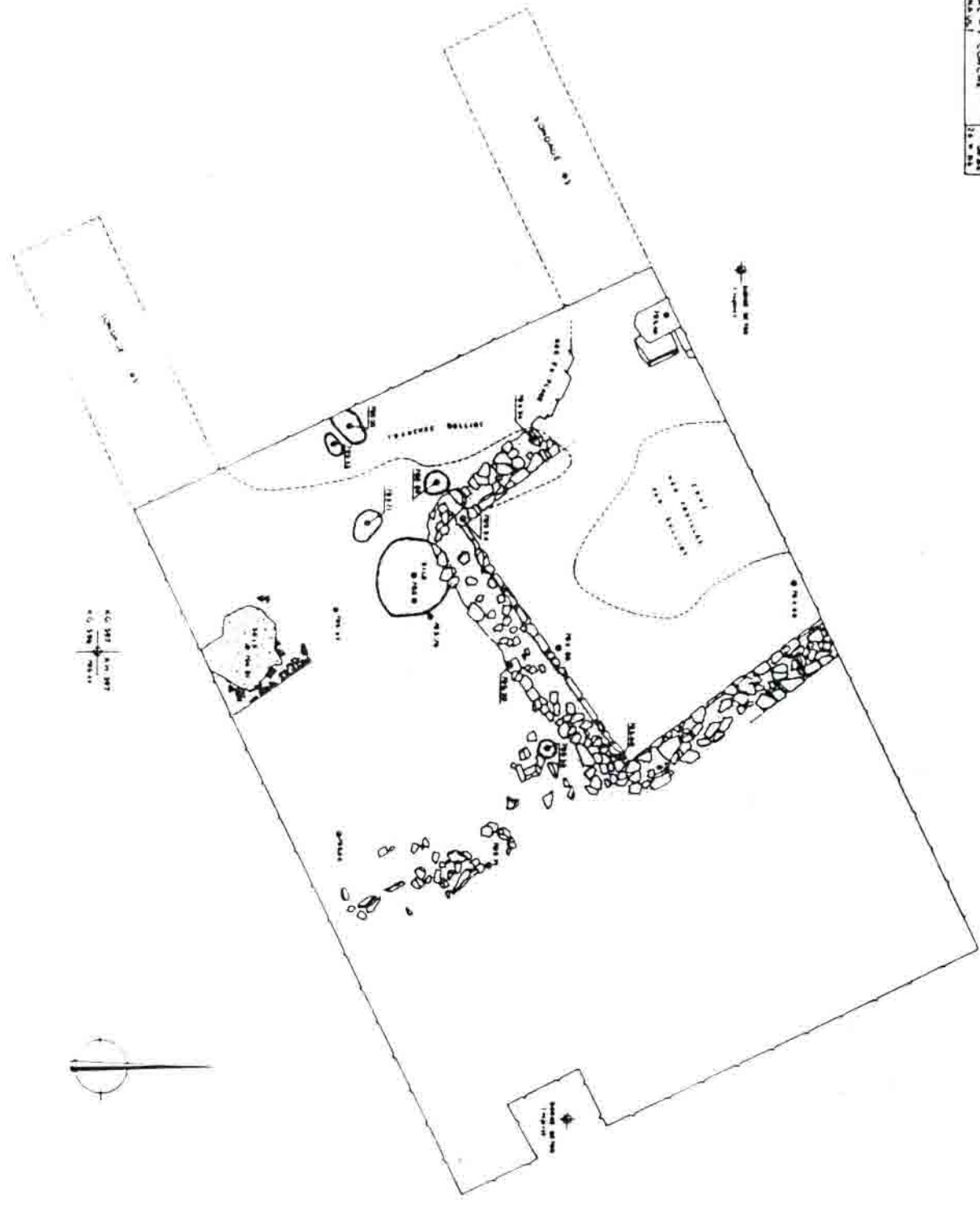
1. Aménagement de bordure de fossé

La fouille 1985 avait déjà mis en évidence une étroite (et donc paradoxale) zone de circulation entre le rebord extérieur du fossé et le secteur d'habitat, confirmée par la présence des marches d'entrée de la structure en dur du côté du fossé.

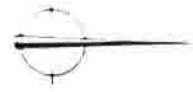
Cette zone de circulation a de nouveau été constatée, avec des aménagements (trous de poteau, trous de piquet) pouvant évoquer la présence d'une palissade. La poursuite en 1987 de la fouille de la zone 7m X 3m permettra de définir plus précisément cet aménagement, et de repérer éventuellement un accès depuis la porte proprement dite.

La question se pose aussi d'un fossé déjà comblé lors de cet aménagement.

C-20 48 70	
PHILIPPS IN MONT BRUNAY	
PORTE DU REBOUR 1/3	
ESTABLISHED NUMBER 10-500/33	
PLAN GENERAL DES STRUCTURES ET INSTALLATIONS	
Scale 1/200	Scale of Drawing 1/200
Date 15 08 54	Date 15 08 54



0 10 20 30 40 50 60 70 80 90 100



40 300 100 300
40 100 100 300

40 300 100 300
40 100 100 300

2. La structure excavée

En 1985 fut mis en évidence un tronçon de mur coupé par une tranchée Bulliot d'axe nord-sud. Il avait été supposé que c'était la "maison du péage", vidée par le fouilleur du XIXe siècle, puis remplie par ses déblais, identifiée par un tesson de faïence ainsi que par la nature du remplissage (terre noire, humus mêlé de modules importants).

Cette tranchée fut rapidement repérée et fouillée. Des structures archéologiques ne subsistent que deux fonds de trous de poteaux, situés dans la bordure ouest du rectangle de fouille. A l'intérieur du bâtiment en dur, Bulliot a longé le parement interne des murs, fouillant le remplissage sur une longueur de 60 cm. jusqu'au substrat géologique, détruisant ainsi l'éventuel sol d'occupation, ceci le long des trois murs visibles aujourd'hui, le quatrième étant placé actuellement dans la berme nord.

Il a donc évité le centre du remplissage du bâtiment, préservant un "noyau" archéologique contenant du mobilier, concentré essentiellement dans les niveaux supérieurs.


Les murs sont proprement appareillés, les moellons bruts présentant leur plus belle face en parement, le tout lié par un mortier sableux pauvre en chaux. Ils ne sont pas chaînés. Le parement externe a presque partout disparu, sauf pour trois pierres du mur est.

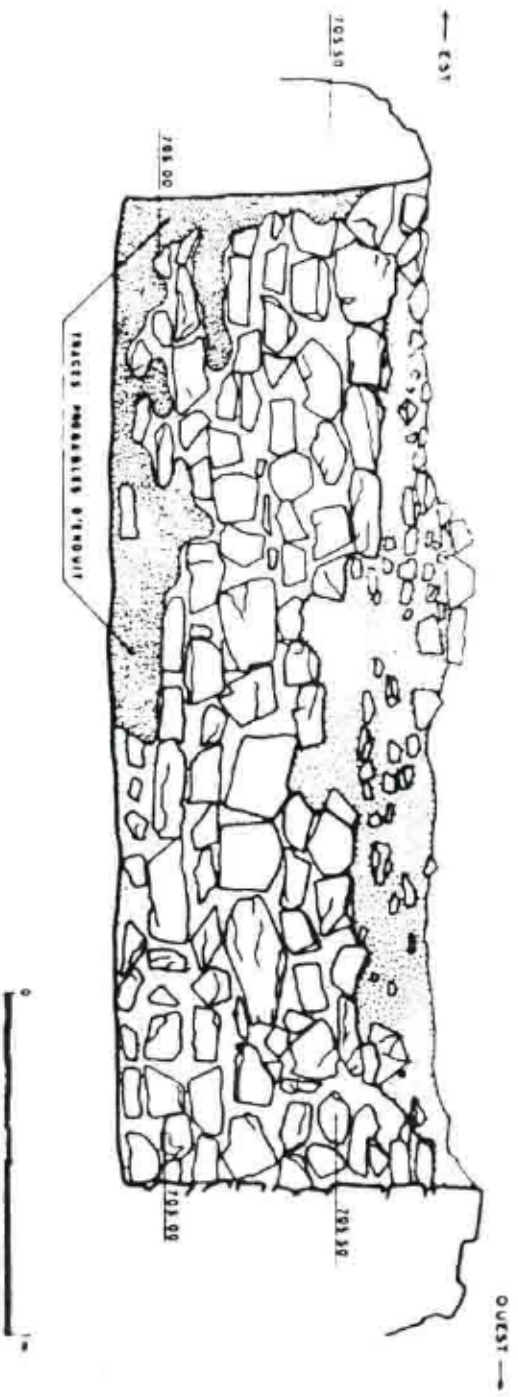
A la base du remplissage, on n'a pas trouvé de sol d'occupation proprement dit, mais une couche de terre stérile et irrégulière dans son épaisseur, provenant de la décomposition végétale, englobant par endroits les pierres et le mortier de l'éboulement. Lui succèdent le substrat géologique, tassé et parfaitement plan.


Rappelons que l'entrée avait été reconnue dès 1985 grâce aux deux pierres de seuil.

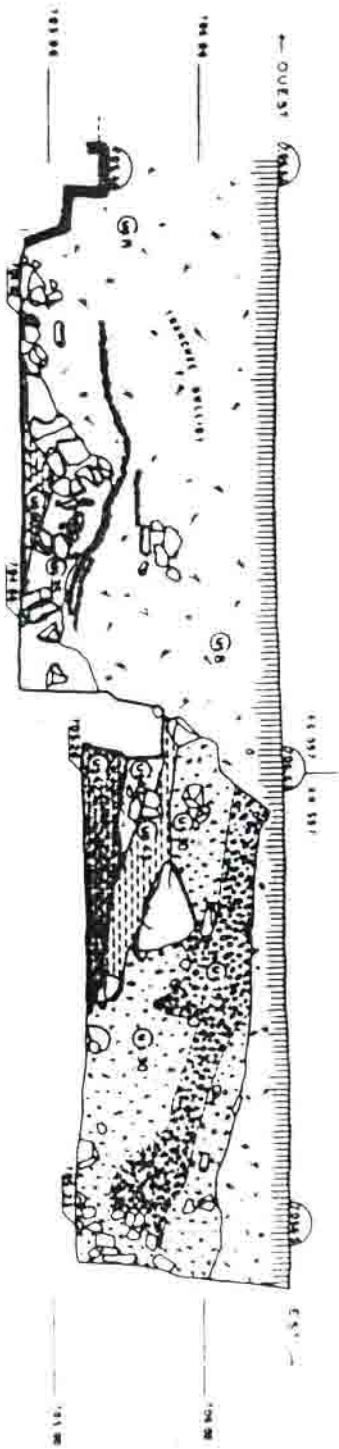
Cette construction a pu jouer le rôle de cave, justifié par la nature du remplissage : éboulis, effondrements avec mobilier provenant des



D 180		C.N.R.S. - C.R. 314	
		POUILLES DE MONT BIENVILLE PORTE DU REBOUT ELEVATION DU PAROISSIEN EXTÉRIEUR RÉPARÉ Intérieur du mur sud-est de la construction intérieure relief d'Émile H. MOUSSU N. BARRAUD dessin N. BARRAUD	
Ech 1/60		13 10 M	14 11 M



19 11 9		CNRS	EA 312
		FOUILLES DU MONT BRUYAN	
PORTE DU REBOU		SONDAGE 4X11	
ESTRIEUX REMPARÉ EN		MORD	
COUPE STRATIGRAPHIQUE		7 CONCÈDE	
sem 1/20	profil ATHERMANT	1 10 m	21 10 m
	depuis N	MUSEUL	

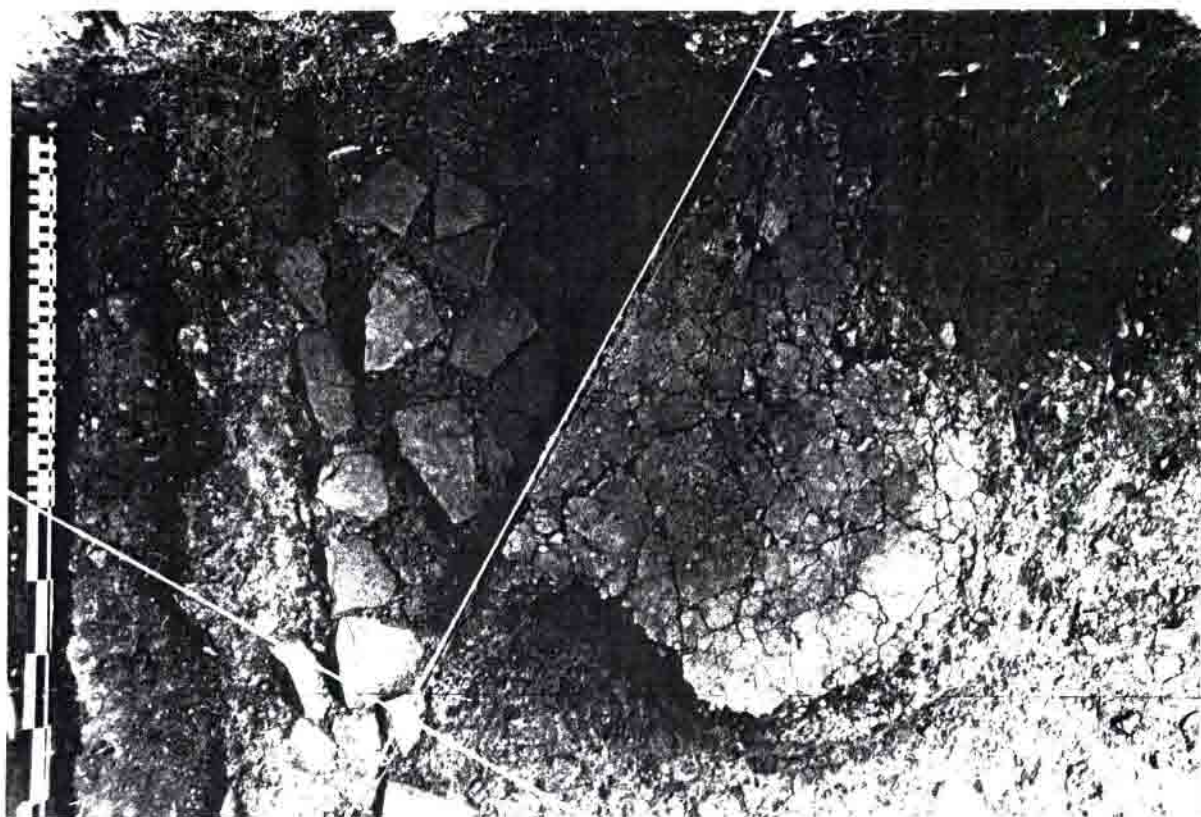


niveaux supérieurs. Nous avons vu qu'un mur au moins possédait un parement externe, sans doute peu élevé, car ce type de constructions (cf. infra) - et n'est donc pas isolé, comme le pensait Bulliot - ne va pas sans présenter des similitudes autant architecturales que matérielles (mobilier du dernier tiers du Ier. siècle avant J. C.) avec l'habitat décrit pour l'intérieur du rempart.

3. Structure d'activité domestique

Dès 1985, la fouille avait mis en évidence une sole de four (US 14), parfaitement plane, faite d'argile très compactée, dans laquelle sont incluses de petites pierres, à base aménagée en deux couches de fragments d'amphores liées par un mortier d'argile et d'amphores pilées. Cette structure est quadrangulaire, 60 X 60 cm. Il s'agit sans doute d'un four à usage alimentaire, hypothèse confirmée par sa petite taille et, plus précisément, par la précarité de son aménagement, nécessitant des remaniements et une construction souvent renouvelée. Aucune superstructure, voûte d'argile ou cheminée, n'a été repérée.

Cette structure peut avoir été utilisée contemporanément avec la cave, car elle repose sur une couche (US 18) qui recouvre toutes les autres structures et qui s'arrête au niveau des murs de la cave.



4. Zone d'occupation ou d'habitat (antérieure à la cave et à la sole)

Une zone d'habitat a pu être mise en évidence, recoupée - et donc antérieure à celui-ci - par un des murs de la structure excavée. La fouille a révélé, aux abords Sud de la cave, un niveau d'occupation matérialisé par une terre argileuse noirâtre, grasse, à nombreux éléments métalliques, laitiers, scories, fragments de minerai, clous et microparticules de fer, billes de coulées et nombreux tessons de céramique datables de la deuxième moitié du Ier. siècle avant J.C.

Une monnaie de potin, du type à la grosse tête, appartient à cet ensemble. Cette couche (US 18), variant en épaisseur de 1 à 18 cm., est nettement limitée à l'Est par un muret de pierre peu organisé, lié par de l'argile, dans l'axe du mur Est de la cave. C'est le long de ce muret que la couche est la plus épaisse. Le mur Sud de la cave fut nettement installé sur l'ensemble couche US 18/muret, prouvant donc sa postériorité à ceux-ci.

Une autre structure tend à confirmer cette interprétation : à l'extérieur de l'angle Sud-Ouest de la cave, subsiste un trou de poteau, avec un remplissage homogène, contenant une monnaie d'argent des Lingons. Ce trou de poteau est creusé dans la couche US 18, tout contre l'un des murs. Il est clair que s'il avait été antérieur à la construction de cette cave, il aurait alors été détruit. Par contre, d'autres trous de poteaux (cf. p.66) semblent contemporains de US 18, de même qu'un silo au Sud de la cave, nettement recoupé par son mur Sud.

5. Aménagement d'une terrasse, ou structure complémentaire de la dernière phase de fortification ?

Dans le secteur Est du secteur 6m X 8m, Bulliot avait repéré une structure interprétée comme une voie. Il nous en a laissé une coupe où apparaît un ensemble bien organisé (hérisson et dalles). Nous remarquons aussi que cette "voie" recouvrait la structure excavée (profil de rempart 56 de Bulliot, coupe C/D). Ce dernier point est d'un grand intérêt car nous avons là la preuve de l'existence d'un remblai, postérieur à toutes les structures, détruit par Bulliot à l'intérieur des murs.

L'hypothèse de la voie n'est plus crédible. Il s'agit d'un remblai stérile, installé en deux étapes très rapprochées. Il s'identifie par une couche supérieure US 19, composée de cailloutis très aéré, épaisse de 30 à 40 cm., sous laquelle la couche inférieure US 30, très semblable, s'en distingue toutefois par de gros modules non organisés. Ces deux couches sont en assez fort pendage d'Ouest en Est. Aucun tassement n'a été remarqué et il est donc exclu qu'elles aient pu correspondre à une aire de circulation. Le démontage de ce remblai a mis au jour un nouveau niveau d'éboulement, provenant des murs de la cave, ainsi qu'une importante couche avec céramiques, parfois organisées en couple plat/couvercle, mêlées de clous et de quelques ossements, longeant le muret décrit dans la 4ème partie.

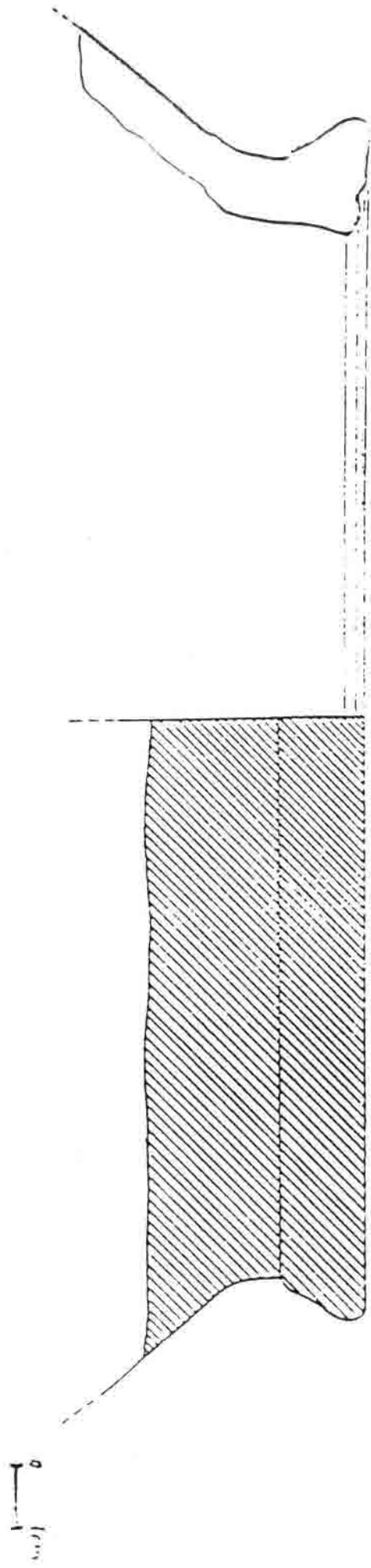
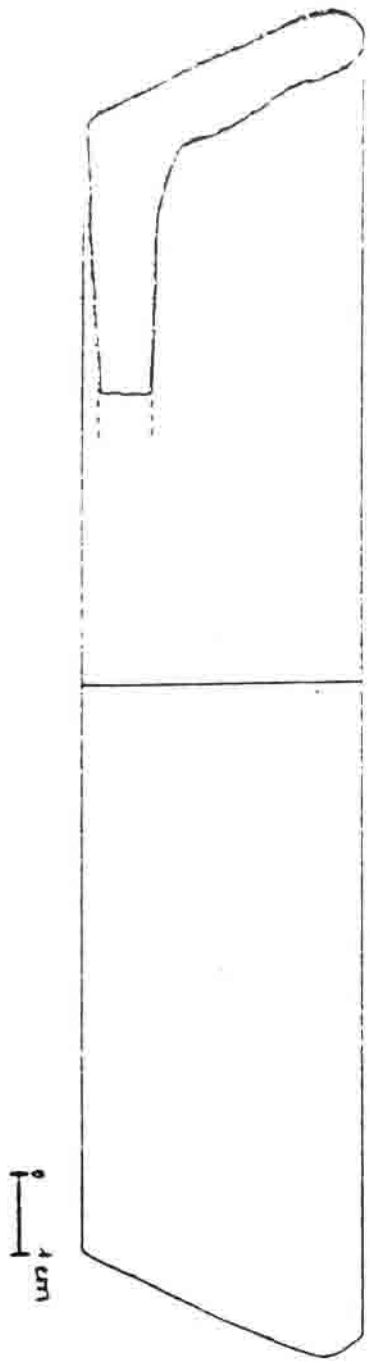
Faut-il voir dans le remblai un ajout rapidement aménagé complétant le dernier état du rempart, au détriment de l'habitat ?

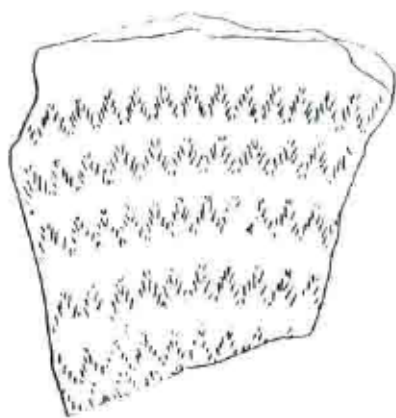
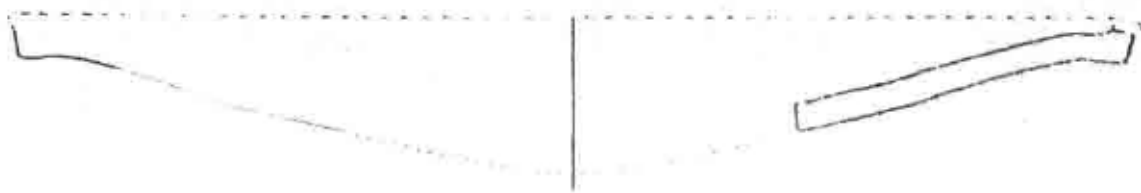
6. Structure complémentaire au dernier état du rempart ?

La nouvelle aire de fouille 6m X 7m, à l'Est de la précédente, a révélé la suite de ce remblai US 19/US 30. Toutefois, une rupture très franche, après une largeur de 3 mètres, laisse supposer un aménagement pour retenir cet ouvrage. Les quelques centimètres d'épaisseur, que la couche possède encore après la zone de rupture, correspondent sans doute à son éboulis.

Sous ce remblai, et au-delà, se trouve encore une couche importante de remblai, composé de cailloux de très petits modules, donc d'aspect sableux, épais de 60 cm., et dont la surface, cette fois-ci horizontale, présente des indices de déforestation. C'est la "terrasse" de Bulliot. La poursuite de la fouille permettra de dire si les traces de bois rectilignes observées - de manière fugace dans ses niveaux supérieurs - correspondent à de simples branches, voire des planches, ou encore à des poutres, auquel cas, nous aurions dégagé un nouvel état de la fortification.

A. DUVAL

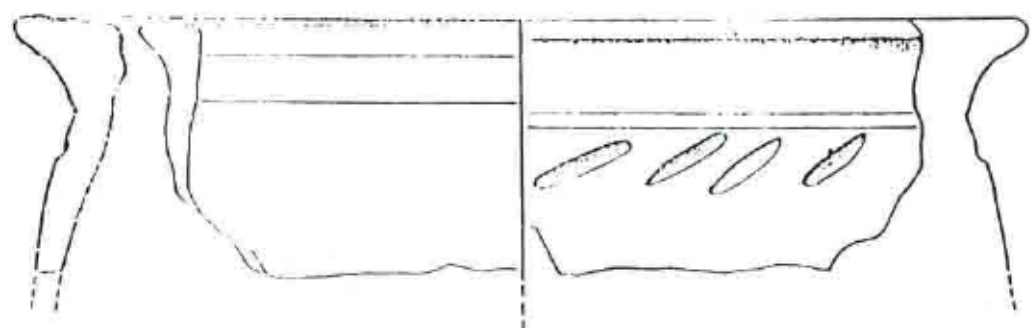




1 cm



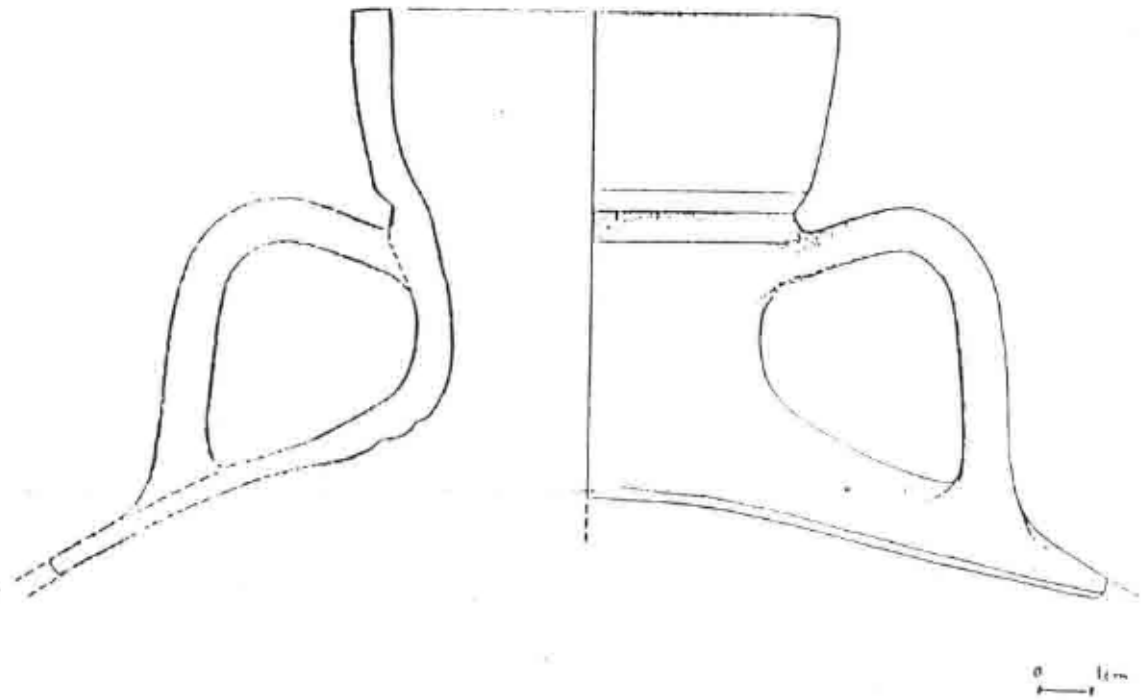
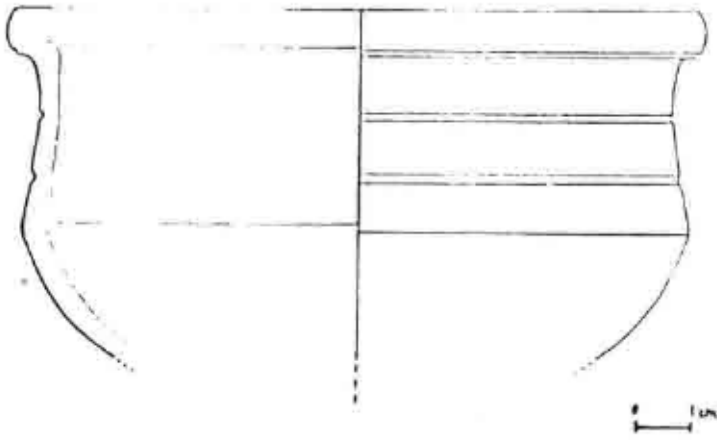
1 cm

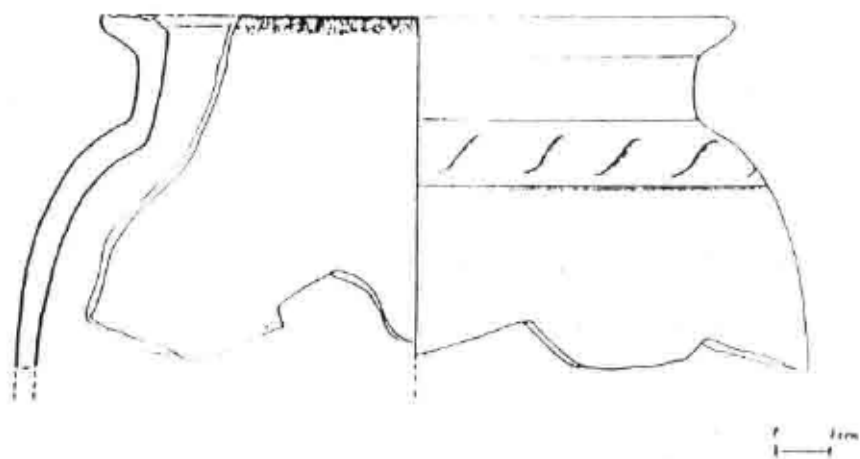
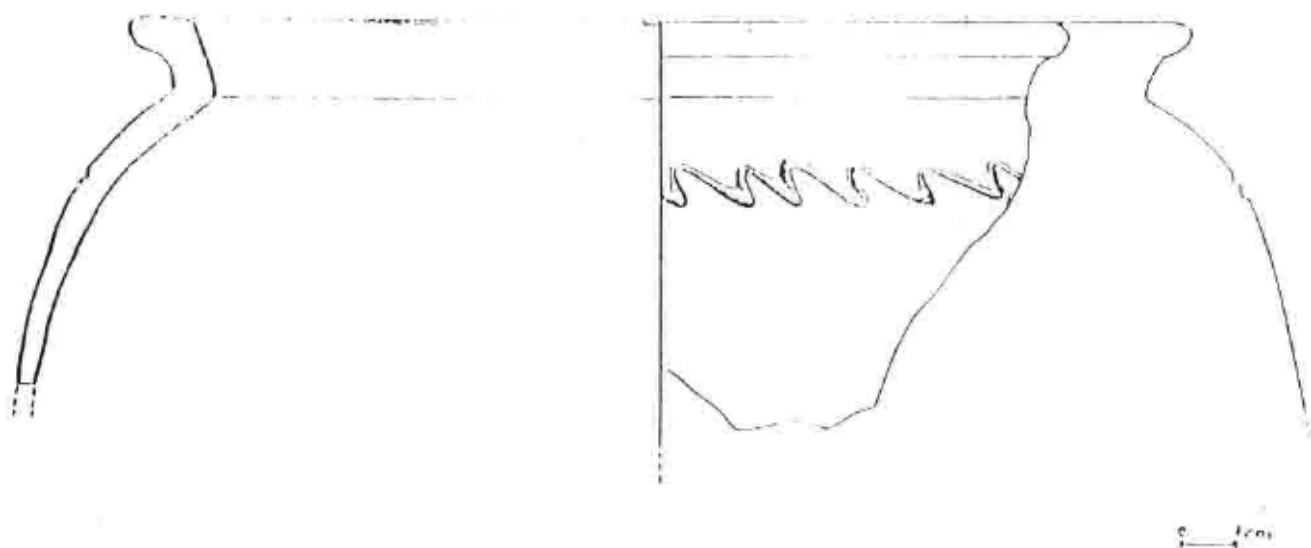
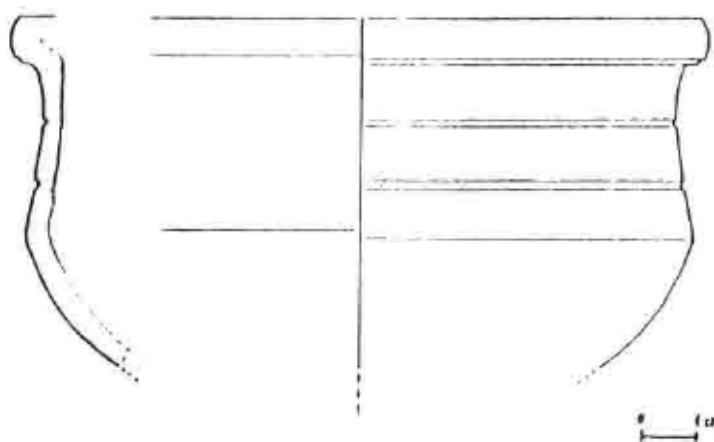


1 cm



1 cm





SONDAGES A LA PATURE DU COUVENT

Nous avons effectué des sondages préliminaires à une fouille de grande étendue dans le secteur de la Cagnotte. Cette zone, choisie pour entamer l'exploration de l'habitat, s'étend entre deux secteurs explorés partiellement par Bulliot et Déchelette. Elle est entre le "quartier artisanal" de la Come Chaudron et le "quartier résidentiel" du Parc aux Chevaux.

L'objectif de 1986 se limitait au repérage et à l'identification des structures suggérées par la prospection géophysique, en vue de préparer les fouilles de 1987.

L'emplacement des sondages a été choisi en fonction de la prospection. Celle-ci dessine en effet une large trace de fortes résistivités qui suit les trois côtés d'un rectangle. Au milieu de cette figure apparaît au contraire un secteur où les résistivités sont faibles. Enfin des traces moins évidentes semblent recouper, selon une direction qui fait un angle de 45° environ avec l'orientation précédente, la figure principale, mais leur interprétation est plus délicate. (Voir le rapport de A. Hesse, 1985)



2+

P 56

C.N.R.S.

FR 314

FOUILLES DU MONT BEUVRAY

50 X 50

COUPE OUEST-EST

12000 564 RR

Y 30000

X 400000000

Ech. 1/20

relevé
dessin

J. CHANU
H. AGNIUS

26 06 86
27 08 86

300



400



500



600



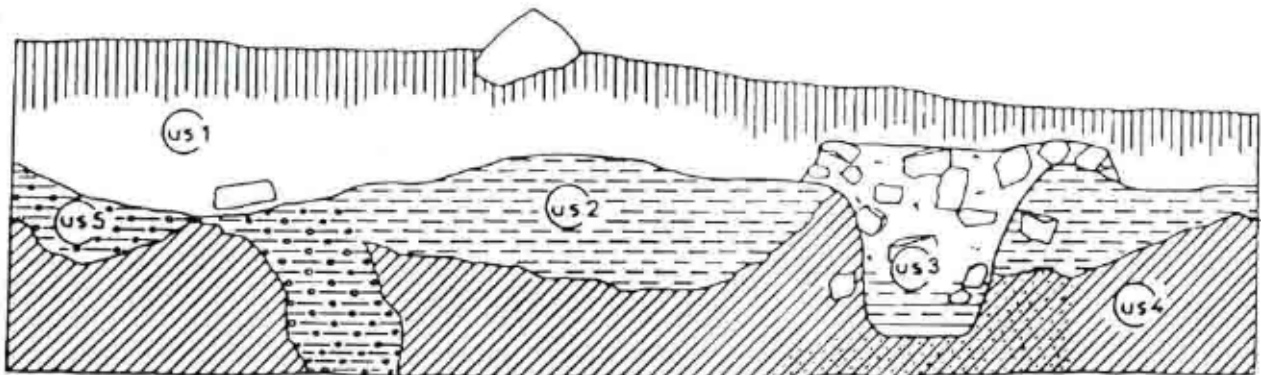
700



800



← OUEST



EST →

750



SONDAGE 564 HK

Le premier sondage (564 HK) recoupe à proximité de la route la branche Nord-Ouest des fortes résistivités, et une zone de résistance moyenne. Orienté selon l'axe des X du quadrillage (est-ouest) , il est long de 5 m et large d'1,50 m. Immédiatement, sous la terre noire de la sapinière, apparaît un horizon argilo-sableux jaune-clair. Une accumulation de pierres de 5 à 30 cm de longueur mêlées à quelques tessons traverse le sondage du Nord au Sud sur une largeur de 1 m. environ (Unité stratigraphique 3). A l'Est (U.S. 4) et à l'Ouest (U.S. 5) de cette bande, les couches qui s'étendent sous la terre de surface sont totalement stériles. Elles sont constituées de pierrailles prises dans une matrice argilo-sableuse très compacte. Il faut noter toutefois la présence d'une bande large de 40 cm le long de la paroi Sud du sondage, à l'Ouest de l' U. S. 3, qui est constituée d'un cailloutis plus fin, non roulé, qui "coule" librement dans un sable très peu dense. Le dégagement de ces couches stériles a été poursuivi jusqu'à une profondeur moyenne de 1 m. C'est essentiellement à partir des coupes que nous pouvons tenter une interprétation.

Les matériaux, pris sur place, correspondent à la décomposition de la roche sous-jacente. Il faut chercher à déterminer ce qui a été remué par l'homme et ce qui est resté en place. Le géologue qui a examiné ce sondage, Mr Laviron, ne peut pas actuellement nous donner une réponse tranchée pour toutes les couches, car le sous-sol naturel du Beuvray est encore très mal connu.

Sous l'accumulation de pierres que nous avons mentionnée plus haut (U.S. 3) se dessinent nettement dans les coupes Nord et Sud un fossé étroit au fond plat, aux parois presque verticales à peine évasées au sommet, large de 50 cm en moyenne. La base de cette structure traverse le sondage; elle forme une sorte de gouttière creusée dans un matériau fin et compact de couleur orange à rouge. Ce matériau ne présente pas une séparation nette par rapport aux couches sous-jacentes qui appartiennent elles, à coup sûr, à la roche en place. Nous avons prélevé un échantillon de ce matériau pour analyse. L'analyse du matériau qui constitue la base de cette structure, et la poursuite de la fouille, pourront, seules, répondre à cette question.

Dès lors l'accumulation de pierres que nous avons observée à la surface de ce fossé, et que nous avons tout d'abord interprétée comme un muret éboulé, représente peut-être le sommet du comblement d'une canalisation ?

Dans tous les cas ce comblement est tardif: des tessons médiévaux et modernes voisinent dans cette U.S. avec du mobilier d'époque augustéenne. Or nulle part sur ce terrain, même en surface, nous n'avons rencontré de mobilier postérieur à l'époque augustéenne.


A titre de pure hypothèse, nous pouvons mettre en relation cette "canalisation" avec le couvent des Cordeliers tout proche.

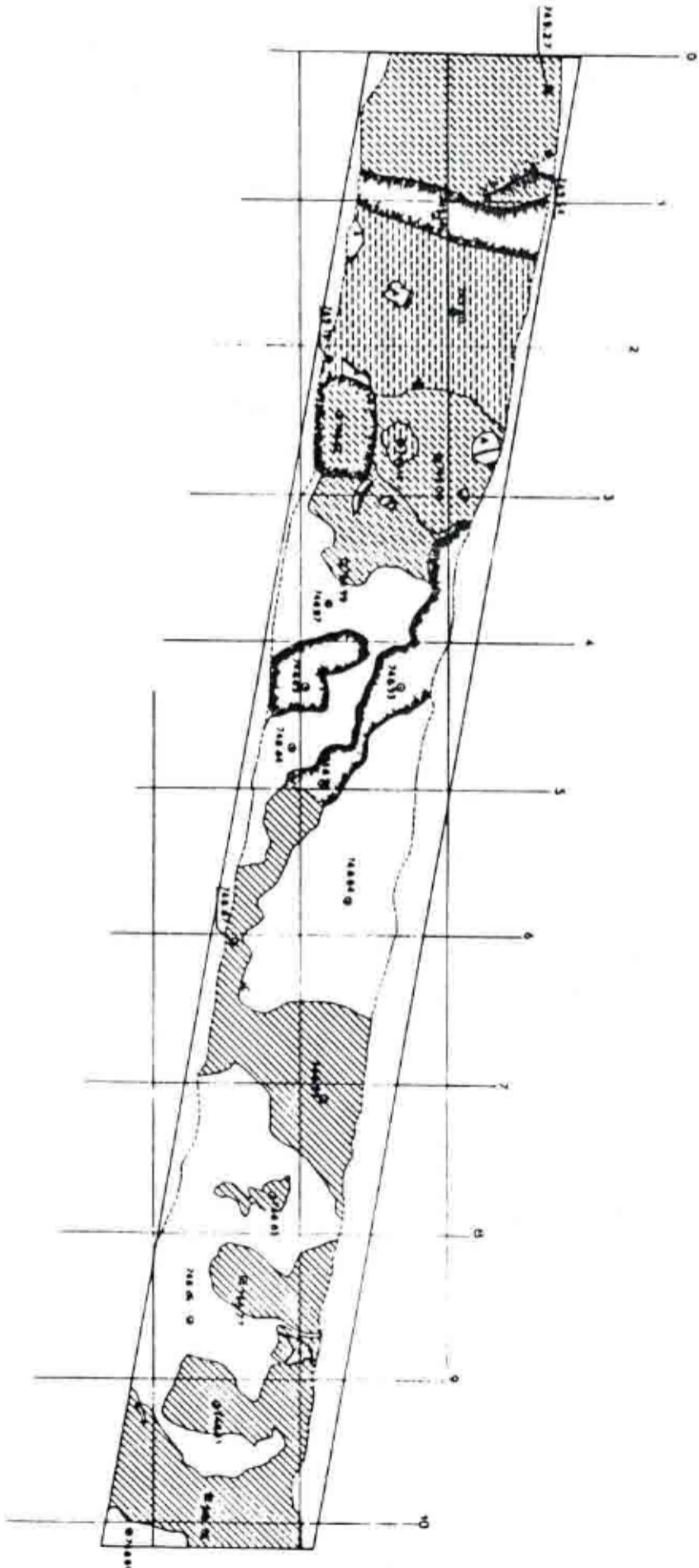
SONDAGES 563 HN et 563 HP

20 mètres à l'Est-Sud-Est du précédent, le second sondage coupe la branche Est des fortes résistivités et la zone centrale de faibles résistivités. Dans le carré 563 HN, nous avons ouvert une tranchée large de 1,50 m parallèle aux rangées de sapins, c'est à dire ouest-nord-ouest / est-sud-est. Le sondage en 563 HP, 3 mètres à l'Est du précédent, s'allonge sur 4 m en direction de l'Est. Large de 1,50 m, il a été agrandi vers le Nord en $x = 350/650$, $y = 300/400$, pour mettre au jour un muret de pierres. En 563 HP, le sol naturel a été atteint à 50 cm de profondeur; en 563 HN, nous avons interrompu le sondage à 1,50 m de profondeur, sans rencontrer le sol naturel.

563 HN (U.S. 1, 2, 6, 10 à 14, 18, 19)

Sous la terre de la sapinière s'étend d'abord un horizon mêlé de terre noire, de cailloutis et d'une matrice argileuse beige épaisse de 20 cm environ (U.S. 6). De nombreux petits fragments d'amphores ont été recueillis dans cet horizon. A un mètre de l'extrémité Ouest du sondage apparaît ensuite une accumulation de gros fragments d'amphores, panses, cols et fonds, noyés dans une argile jaune qui a subi l'action du feu: celui-ci l'a teinté en rouge en de nombreux endroits (U.S. 10, couche "rouge" sur la figure). Cet amas traverse le sondage du Nord au Sud. Il repose sur un horizon beige, compact, constitué d'une argile sableuse beige enrobant un cailloutis non roulé. Il évoque à première vue la décomposition de la roche en place. Nous avons pu l'observer à l'extrémité ouest du sondage (couche "crème" sur la figure). Il faut noter que sa surface est très irrégulière, comme si des fosses avaient été creusées dans ce sédiment. Cela reste à vérifier dans une extension du sondage. A l'est de l'amas d'amphores s'étend une couche très riche en mobilier de toutes sortes et en charbon de bois (U.S. 12, 13, 14). Nous avons isolé dans cet horizon des lentilles de sédiment beige, analogue à celui que nous avons décrit ci-dessus à l'ouest de l'amas d'amphores. A 1,20 m environ sous la surface du terrain, ce sédiment forme un sol entaillé seulement par des tranchées étroites ou des taches encore remplies par l'U.S. supérieure (U.S. 18, 19; couche "jaune" sur la figure). Nous avons alors pensé être arrivé sur le sol géologique; mais il n'en est rien, car un trou de poteau vertical, profond d'1 mètre pour un diamètre de 15 cm environ, parfaitement vide, est apparu immédiatement à l'Est de l'amas d'amphores. Cette structure en creux a été remplie de polystyrène expansé. Le sédiment jaune marque donc seulement un niveau de remplissage entre la couche de détritiques que nous avons fouillée et des accumulations plus anciennes dont l'épaisseur est vraisemblablement d'au moins un mètre. Il nous a semblé raisonnable d'interrompre là ce sondage, trop étroit pour être poursuivi dans de bonnes conditions.

P 31		ER 114	CNRS
		FOUILLES DU MONT BEVELAN	
		LA CAGNOTTE	
		PLAN DU SONDAGE	
		CARRE	563 MN
		référé	N. DONNELLY
		de M. M.	N. BUSSEUIL
		éch. 1/20	17 10 1980



- LEGÈRE
- ▨ INTRUSIONS DE SOL BRUN DANS LA COUCHE JAUNE
 - ▨ COUCHE DE COULEUR BRUN-ROUGE
 - ▨ COUCHE DE COULEUR CRÈME
 - ▨ COUCHE BRUNE AVEC AMARONNES
 - ▨ DÉPRESSION DANS SOL BRUN
 - ▨ CASSON DE BOIS
 - ▨ FOND DE LA COURSE
 - ▨ AMARONNES
 - ▨ STRATÉGIQUE
 - ▨ 1880



La stratigraphie de ce sondage est beaucoup plus simple. Les pierres d'un muret apparaissent immédiatement sous la terre de la sapinière. Il est facile de distinguer les éléments éboulés du muret lui-même, grâce aux alignements de blocs qui forment sur ses deux faces, un parement grossier. Nous n'avons pas observé la présence de mortier entre les pierres. Un angle droit se dessine nettement après un élargissement du sondage vers le Nord. La construction dont nous avons ici un angle est orientée Ouest-Nord-Ouest / Est-Sud-Est. Le mobilier à l'intérieur comme à l'extérieur de cette construction est très pauvre. Le sédiment beige, qui est bien ici le sommet décomposé de la roche sous-jacente, apparaît très vite sous la terre de sapinière. Il est en revanche intéressant de relever la présence d'une petite tranchée creusée dans ce sédiment, légèrement noircie par le feu, parallèlement au muret à l'intérieur de la construction. Il serait imprudent de proposer une interprétation de ces vestiges avant d'avoir fouillé l'intervalle entre ces deux derniers sondages. Le résultat, en tout cas, est encourageant puisque nous connaissons l'orientation et la nature des constructions qui ont provoqué la bande de fortes résistivités, ainsi que la nature et la profondeur de la couche qui se traduit par de faibles résistivités sur la carte des prospections géophysiques.



LE MOBILIER

Nous avons testé sur le mobilier de ces sondages l'utilisation de l'ordinateur pour le tri et les comptages. Les principales opérations sont résumées sur un tableau. Les résultats des comptages sont présentés sur une autre figure.

Les Unités Stratigraphiques distinguées au moment de la fouille ont été regroupées de la façon suivante:

564 HK : 1 = terre de la sapinière.
3 = canalisation (?)
4, 5 = pas de mobilier

564 HK, 564 HN :

1, 15 = terre de la sapinière
6 = horizon beige, HN
10 = couche "rouge", amas d'amphores
11 = couche d'occupation à l'Ouest de 10
12, 13, 14 = couche d'occupation, Est de 10
18, 19 = couche jaune, sous 12, 13, 14

7 = muret de pierres
9, 16 = couche d'occupation, Est du muret
8, 17 = couche d'occupation, Ouest du muret

Nous résumons ici très brièvement les principales observations que suggère ce sondage :

- Les amphores forment un groupe très important (presque 300 kg de mobilier), qui nécessite un traitement spécial du point de vue matériel: séparation du reste du mobilier dès le lavage, comptage par nos soins, étude par l'équipe de A. Tchernia, tri des échantillons à conserver, réenfouissement du reste (?).

Nous observons plusieurs formes de fragmentation : des tessons petits et roulés à la base de la terre de la sapinière, un individu complet dans la couche d'occupation accompagné de fragments divers, une accumulation volontaire dans l'U.S. 10.

- La céramique commune se partage à peu près également en pâtes fines et grossières. Celles-ci sont presque toutes micacées, et les lèvres sont du type "Besançon". Celles-là présentent toutes les variétés typiques de l'horizon "augustéen" (vases globulaires, assiettes à bord droit, parois fines, sigillée ...). Leur datation ne peut pas remonter à notre avis avant le dernier quart du 1er siècle av. J-C.

- La présence de gros dolia et quelques fragments (3) de tegulae donnent déjà un aperçu de l'organisation architecturale des constructions dont le plan reste à découvrir.

Il est dès maintenant possible de proposer aux équipes qui travailleront sur ce terrain en 1987 une procédure de traitement du mobilier et de constituer un tessonnier de référence.

carre	U.S.	AMPH nbre	AMPH poids	CER GROSS. nombre	CER FINE nombre	CER PEINT nombre	SCORIE poids
HK	1	299	5900	7	2	0	0
HK	3	371	17720	66	62	2	420
HP, HN	1	674	23720	126	13	3	0
HP	7,8	225	11610	222	349	1	110
HN	6	926	42665	740	573	4	1327
HN	10	255	43745	28	56	0	50
HN	11	240	16480	41	68	0	0
HN	12	1148	107117	1079	1445	37	400
HN	18	293	14210	350	65	108	0
TOTAL		4431	283167	2659	2633	155	2307

CONCLUSION

Il nous semble donc que ces sondages invitent à poursuivre le projet de décapage sur le terrain de la Cagnotte. Nous proposons un plan pour 1987 (figure 1) Les opérations pourront se dérouler de la façon suivante

fév. 87	coupe des arbres.
avril	relevé micro-topographique.
mai	décapage rapide de la terre de sapinière entre les lignes de souches.
juin juillet	désouchage.
juil/octobre	fouille, répartie entre les différentes équipes acceptées par le Conseil Scientifique.

O. BÜCHSENSCHÜTZ

LA TERRASSE

Le site est bordé d'une levée de terre qui descend de façon abrupte à l'extérieur. Ce relief est très visible, surtout quand on se trouve à l'extérieur de la Terrasse, à l'ouest et au sud ; sur la face nord, la levée meurt insensiblement en avançant vers l'est.

A l'ouest, le terrain descend en deux terrasses successives, limitées par des talus, orientées un peu différemment : l'un des talus, formant un angle arrondi, borde les côtés nord et ouest ; l'autre, en bordure de la route actuelle, beaucoup moins net, est visible uniquement dans l'angle nord-ouest. L'esplanade centrale présente une surface plane qui descend en pente douce du sud au nord. Bulliot avait fait un relevé de ces divers aménagements (pl. 1), (Bulliot 1899 p. XV).

L'interprétation de Bulliot

J.G. Bulliot, fidèle et attentif lecteur de la Guerre des Gaules, nous fait remarquer, dans le chapitre "Bibracte dans les auteurs", introduction à son ouvrage sur les Fouilles du Mont-Beuvray, (Bulliot, 1899, t.1) que, lorsque César avait pris ses quartiers d'hiver à Bibracte, il avait été amené à les quitter à deux reprises, pour soumettre les Bituriges d'abord, puis pour venir à leur secours lorsque les Carnutes, les sachant désarmés, en avaient profité pour les attaquer. Lors de cette seconde expédition, César avait laissé les impedimenta à Bibracte et les avait confiés au questeur Marc-Antoine, qui devait les défendre avec deux cohortes (César, 8, 2). C'est cet épisode qui amène Bulliot à assimiler la Terrasse du Mont-Beuvray, visiblement entourée d'une levée de terre et sans doute d'un fossé, à un camp militaire romain avec agger et fossé, le camp de Marc-Antoine et de ses deux cohortes. Il s'appuie en outre, sur la forme triangulaire du fossé, de 3 mètres de large et 2 mètres de profondeur, qu'il considère comme une forme romaine mais jamais gauloise. Bulliot a donc certainement coupé le fossé d'au moins un sondage, mais il ne le mentionne nulle part dans sa publication. Bien que la levée de terre soit arasée partiellement au nord et totalement à l'est, Bulliot a reconstitué la forme et la dimension du camp en attribuant les bases en pierre d'une porte (P), découvertes au cours de ses fouilles de 1874 sous les "Loges des marchands", à une porte du camp militaire, s'ouvrant dans sa face nord (pl.1). Cela lui permet de restituer au camp de Marc-Antoine une surface d'un hectare (110m x 92 m).

Sur les faces nord et ouest, un enclos grossièrement semi-circulaire de 45 mètres de rayon, défendu par un talus, soutenu par un mur en pierres sèches, recevait, dans l'interprétation de Bulliot, les impedimenta de César, de même peut-être qu'un second enclos, plus bas sur la pente, concentrique, dont les restes laissent deviner un travail plus fruste. Bulliot indique qu'il a suivi le talus et son mur en pierre sèche de façon discontinue sur toute sa longueur et qu'à ses extrémités, de grosses pierres laissent penser qu'une porte fermait l'enclos.

Autres études avant la fouille de 1986

Bittel, reprenant en 1981 les données de Bulliot, voit plutôt dans la terrasse un "viereckschanze" suivi en cela par J.P. Guillaumet.

La Fouille

I - Le but de la fouille :

Les conclusions de Bulliot s'appuyaient presque uniquement sur l'observation du terrain et la lecture de César. Il n'a donc que très peu fouillé à la Terrasse : vérification du profil du fossé, mur en pierre sèche de l'"enclos". D'autres interprétations étaient possibles pour une esplanade fortifiée de ce type : installation médiévale, sanctuaire ou lieu de réunion pré-romain, aménagement agricole... Il était donc essentiel d'entreprendre des fouilles dans ce secteur afin d'en préciser la fonction. Nous avons donc décidé d'orienter la campagne de fouille de l'été 1986 dans deux directions:

1. Etude de l'ensemble talus/fossé
2. Sondages à l'intérieur de l'enceinte, implantés pour interpréter les résultats de la prospection électrique, sans toucher aux arbres.

II - Conditions matérielles:

La fouille 1986 sur la Terrasse avait donc un but essentiellement prospectif. Il s'agissait d'obtenir quelques coupes stratigraphiques qui permettent de se faire rapidement une idée de la complexité ou non du site.

C'est pourquoi nous nous sommes orientés vers une fouille en partie mécanique du sondage S.1, coupant le talus et son fossé. Le talus a été creusé à la pelle mécanique sur une largeur de 3 mètres et une profondeur de 2,50 mètres à partir de la ligne B. Les couches superficielles de la zone B - A ont été elles-aussi retirées à la pelle sous la surveillance constante de deux personnes. La pente extérieure du talus et le fossé ainsi que la zone A - Z ont été fouillées finement.

Dans le sondage S.2, on a utilisé la pelle pour dégager les couches supérieures (sur une longueur de 17 mètres et une largeur de 3 mètres) et en fin de fouilles, pour creuser le sol naturel dans une tranchée de vérification (profondeur: 1,30m; longueur: 2,80m; largeur: 3m).

Les sondages intérieurs, peu profonds, ont été fouillés à la truelle.

Nous avons fonctionné avec une moyenne de 15 personnes pendant deux mois, soit 600 journées pour une fouille de 200 m².

III - Implantation et surface des sondages

En dehors des problèmes archéologiques et des indications apportées par les relevés de résistivité des sols, il nous a fallu tenir compte de la présence de hêtres sur toute la Terrasse pour implanter nos sondages. En effet, le réseau forestier est suffisamment lâche à cet endroit pour que les sondages puissent passer entre les arbres.

1. une première tranchée A - C, de 25, 50m de long sur 3,50m de large, a été implantée dans la zone de l'angle nord-ouest de la Terrasse (en tenant compte de la topographie du lieu), de telle façon que partant de l'intérieur de la Terrasse, elle coupe perpendiculairement le talus, bien net à cet emplacement, et le fossé s'il existait vraiment. (S. 1)

2. simultanément, à proximité de l'extrémité intérieure de cette tranchée, un long sondage nord-sud Y - V, interrompu entre X et W, pour laisser la place à deux arbres, a été implanté à l'intérieur de la Terrasse, de manière à couper des zones d'anomalies des relevés de résistivité des sols (zone "rouge" de forte résistivité).

Ces deux tranchées mesurent respectivement:

Y - X : 7m de long sur 2,50m de large (S. 3)

W - V : 10m de long sur 2,50m de large (S. 4)

deux sondages supplémentaires ont été ouverts pour compléter et confirmer les résultats des deux premiers.

3. au nord de la longue tranchée intérieure, un carré de 4m de côté M - N a été ouvert au centre d'une zone de forte résistivité et fouillé jusqu'au sol naturel dans sa moitié sud (S5).

4. perpendiculairement à la tranchée A - C, nous en avons implanté une autre E - D, prolongée par la suite en direction de la ligne D' qui attaquant à nouveau le talus (dans une partie moins bien conservée, sur la face ouest-est de la Terrasse, zone de forte résistivité, après avoir traversé une large bande de faible résistivité (S2).

Ce dernier sondage mesurait 17m de long sur 3m de large et a été étendu vers l'extérieur de la Terrasse de 7m jusqu'à 25,50m de long.

IV - Résultats de la fouille :

La fouille a été précédée d'une prospection électrique (cf. rapport du Laboratoire de Garchy) (pl. 3).

Le relevé microtopographique de l'ensemble reste à faire (il serait important qu'il soit réalisé avant les prochaines fouilles). Nous l'avons effectué sur l'emplacement de chaque sondage uniquement.

IV.1: la fouille du talus et du fossé (S.1 et S.2)

Le sondage S.1 a été ouvert de manière à couper le talus et son fossé à un endroit bien conservé. Son emplacement a été choisi dans la perspective de poursuivre cette coupe est-ouest, de manière à atteindre au moins le deuxième talus (et si nécessaire le troisième).

Les deux coupes stratigraphiques obtenues sont relativement claires et ne présentent pas de contradiction l'une par rapport à l'autre. Nous commenterons donc uniquement la coupe Z - C (pl. 4).

Ce "rempart" est une levée de terre obtenue à partir de la terre tirée du fossé qui la longe. On a tout d'abord, probablement, un aménagement de la base du talus rendu nécessaire par l'amorce de la pente naturelle du terrain à cet endroit (sous le talus, le niveau du sol naturel fait une légère marche (20-30 cm) du côté intérieur) ; cet aplatissement du terrain est marqué par une couche à peu près horizontale d'une terre ocre assez argileuse, mêlée de graviers (US 6). Cet aménagement aurait environ 9m de large depuis cette rupture dans le substrat (R1) jusqu'à la rupture de pente (R2). Entre cette base du talus et le bord interne du fossé (R3), il semble qu'il y avait une zone de glacis de 2m de large.

Le sommet théorique de la levée (avant érosion) devait se trouver légèrement à l'est de B (environ 40 cm). En extrapolant, à partir des pendages des couches, on obtient une levée de terre de 2,20m à 2,40m environ de hauteur par rapport au niveau de l'intérieur de l'enceinte.

Le sondage S.2 (E - D) qui coupe le talus nord présente une stratigraphie très comparable à la coupe est-ouest (sondage 1). Cependant, la levée en cet endroit est plus arasée (pl 5). Le mode d'édification est le même.

Nous avons peu de matériel correspondant au talus: quelques tessons informes d'amphores (D1), mais plus intéressant, au fond du fossé, un vase augustéen presque entier, cassé sur place.

Pour le sondage 2 (S.2), un certain nombre d'objets ont été découverts lors de l'enlèvement de la couche d'humus sur la levée de terre lors du prolongement D - D'. Ils se trouvaient tout juste sous l'humus, dans la couche d'effondrement des terres de la levée. Il s'agit d'une fibule de Nauheim, d'une grosse fusaïole de l'âge du fer (?), de deux pierres à aiguiser complètes et d'une troisième fragmentaire, en grès fin, et de trois tessons d'amphores. Ce matériel hétéroclite devait se trouver à l'origine dans les couches de la levée ou dans les couches de réaménagement de la Terrasse.

D'autre part, sous le talus lui-même, dans la couche du remblai déposée avant la construction de la levée afin d'atténuer la pente naturelle du terrain, quelques objets ont été relevés: un clou et un anneau de fer, quelques tessons très usés difficilement datables, un tesson de l'âge du bronze, deux éclats de silex travaillés, deux fragments d'amphore Dressel 1, un peu de charbon de bois et quelques dents de porcs très mal conservées. Là aussi, la variété du matériel indique que la terre du remblai a été prise dans une zone d'occupation préalable.

IV.2 : Les sondages à l'intérieur de l'enceinte

Plusieurs sondages ont été ouverts à l'intérieur de l'enceinte. Le premier est le prolongement de la coupe est-ouest de la levée de terre (Z - B du sondage I). Les sondages S.4 (W - V) et S.3 (X - Y) correspondent à l'ouverture d'une tranchée oblique nord-sud. Le sondage S.4 coupait ainsi une zone de forte résistivité de même que le sondage S.5 (M - N).

La partie interne du sondage S.2 (2ème coupe du talus dans le sens nord-sud (E - D) devait lui aussi tenter d'étalonner les résultats de la prospection électrique.

L'ensemble de ces sondages se caractérise par leur faible profondeur -car le sol naturel est très proche- et leur homogénéité. On trouve d'abord une couche d'humus peu épaisse en raison du ravinement, puis un niveau composé de petits graviers posé sur une couche de cailloux, elle-même placée sur des cailloutis. Cet ensemble se retrouve partout, passe sur la levée de terre et se retrouve à l'extérieur (US 5).

En dessous, on a parfois un deuxième niveau composé d'une terre plus brune avec des cailloux, venant juste au-dessus du sol naturel et apparemment contemporain de l'érection de la levée de terre (US 8).

Enfin, de place en place, on trouve des fosses généralement stériles qui pourraient correspondre à des souches.

Le sol naturel se présente sous l'aspect d'un mélange cailloutis-argile très compacte. Les zones de résistivité correspondent à des lieux où ce sol naturel remonte. C'est très net dans la fouille de S.5, dont le centre est occupé par un "dôme" de sol naturel dont le sommet approche du sol actuel (il se situe à environ 30cm de profondeur, de même qu'en certains points dans la tranchée V - W). La résistivité était peut-être encore augmentée, dans le carré M - N, par la présence d'un grand nombre de pierres souvent assez grosses.

A l'inverse, il n'a pas été constaté d'abaissement du sol naturel là où le sondage S. 2 coupait une zone de faible résistivité (bande bleue sur la carte). Tout au contraire, comme dans le sondage S. 1, le sol naturel se trouve à 0,80 ou 1m du sol naturel. La stratigraphie est également la même. L'unique différence réside dans une coloration sombre qui apparaît insensiblement dans une large bande, sans qu'on puisse en déceler les limites, et dans une augmentation importante de l'humidité du sol. Cette partie humide, boueuse même par temps sec, se trouve être la plus basse de la Terrasse et bordée au nord par la levée de terre qui, bien que très arasée sur cette face nord, provoque une remontée du terrain devant laquelle l'eau s'accumule. On a l'impression que cet humus, toujours boueux, s'infiltré dans la couche à gravillons qui se trouve au-dessous et en fonce la couleur.

Sondage carré M - N (S. 5):

Un carré de 4m de côté a été ouvert au sud-est de la grande tranchée Y - V, au centre d'une "tache rouge" sur la carte du relevé de résistivité du sol, c'est-à-dire dans une zone de forte résistivité: il s'agissait de vérifier si le sous-sol allait présenter le même aspect qu'à l'endroit où la tranchée W - V avait coupé une même "tache rouge".

Sous la couche d'humus très mince (1 à 2cm d'épaisseur) et la couche d'humus lessivé, à peine plus épaisse, se présentait un entassement de grosses pierres assez épais, qui reposait comme dans la grande tranchée sur une remontée du sol naturel (gravillon compact mêlé de terre argileuse). L'anomalie de forte résistivité correspondait très exactement à cette sorte de dôme de substrat dont le sommet marquait le centre de la "tache rouge".

LE MATERIEL

Il est très peu abondant à l'intérieur de la Terrasse. Les tessons sont toujours très usés.

Sous la surface du carré S. 5, d'assez nombreux débris de tuiles à rebords romaines et un fragment d'anse d'amphore étaient mêlés aux pierres, juste sous la couche d'humus. Il s'agit de fragments usés, visiblement utilisés en remblai.

C'est le sondage S. 2, dans sa partie intérieure, qui a produit le plus de matériel. Cette partie de la Terrasse a été, comme on l'a vu, aménagée pour adoucir la pente du plateau. Les terres rapportées, sans doute assez tardivement puisqu'on y remarque la présence de fragments de tuiles, ont été prises dans un secteur qui avait connu une occupation de l'âge du bronze : elles contenaient en effet quelques tessons de cette époque, très fragmentés et assez usés dont un tesson décoré du Bronze moyen. Y étaient mêlés des tessons plus récents, antérieurs à la conquête romaine et des fragments d'amphores, toujours de petite taille. Notons la présence, dans cette couche, d'un percuteur ou broyeur de pierre, d'une pierre à aiguiser en grès fin, et de deux silex travaillés.

A la base de cette couche US 5, dans la partie assez proche du talus qui présente une forte humidité, plusieurs "poches" de matériel pourraient représenter des tentatives d'assainissement de flaques boueuses. Les objets, contenus dans ces poches, sont, là aussi, des fragments d'amphores Dressel 1, de petite taille (pas une seule lèvre), quelques tessons difficilement identifiables, quelques débris de tegulae, un clou et un anneau de fer. Dans l'une de ces poches, la céramique était mêlée à de nombreuses pierres.

Le sondage S. 1, dans la partie intérieure à l'enceinte, a fourni dans la couche US 5 des fragments assez informes et peu nombreux d'amphores Dressel 1 et de tegulae. A l'extrémité ouest du sondage (dans la zone Z A), un fond de fosse contenait des fragments de vase de l'âge du bronze mêlés à des tessons d'amphores Dressel 1.

CONCLUSION

Cette première campagne de fouille a montré la difficulté d'utiliser les prospections électriques du fait de la proximité du sol naturel. Il suffit en effet d'une très faible modification du substrat pour entraîner une anomalie (positive: sol affleurant; négative: humus plus épais et humidité plus importante).

Nous avons fouillé 200m² environ dont les trois-quarts à l'intérieur de l'enceinte. Aucune structure n'est apparue à l'exception de quelques fonds de fosse perturbées lors de l'aménagement de l'ensemble. La plupart de ces cavités étaient stériles (peut-être l'emplacement d'anciennes souches...); quelques unes contenaient un peu de matériel toujours très mélangé. Les tessons les plus récents sont des tegulae.

On suppose une construction à la Tène finale et probablement une utilisation jusqu'à la période romaine (tegulae + vase augustéen au fond du fossé. Cette partie du site pourtant proche de la Chapelle n'a donné aucun matériel postérieur à l'époque romaine. Les tessons de bronze qui peuvent avoir été rapporté prouvent néanmoins une présence sur le site dès cette époque.

Il est difficile de préciser la fonction de cette enceinte carrée. On ne peut que constater que la levée de terre et son fossé ne devaient pas avoir un caractère réellement défensif. Il faut donc probablement y voir un espace réservé, sans doute consacré. Il occupe l'un des points dominants du site et sa face sud domine la vallée. Centre rituel ou politique, lieu de rassemblement, cette enceinte correspond assez bien à la définition traditionnelle des Viereckshenzen (Schwarz, 1975, Bittel 1982).

Il serait intéressant de savoir si la deuxième terrasse appartient au même ensemble et par la fouille du fossé vers l'est, essayer de comprendre l'enchaînement des structures avec les loges et les sanctuaires. C'est dans ce fossé que nous pouvons espérer trouver les éléments chronologiques plus précis.

K. Gruel
F. Beck

BIBLIOGRAPHIE

Bulliot - 1899 - J. G. Bulliot, Fouilles du Mont-Beuvray, 1867 à 1895, t. 1, Autun, 1899 p. XIII.

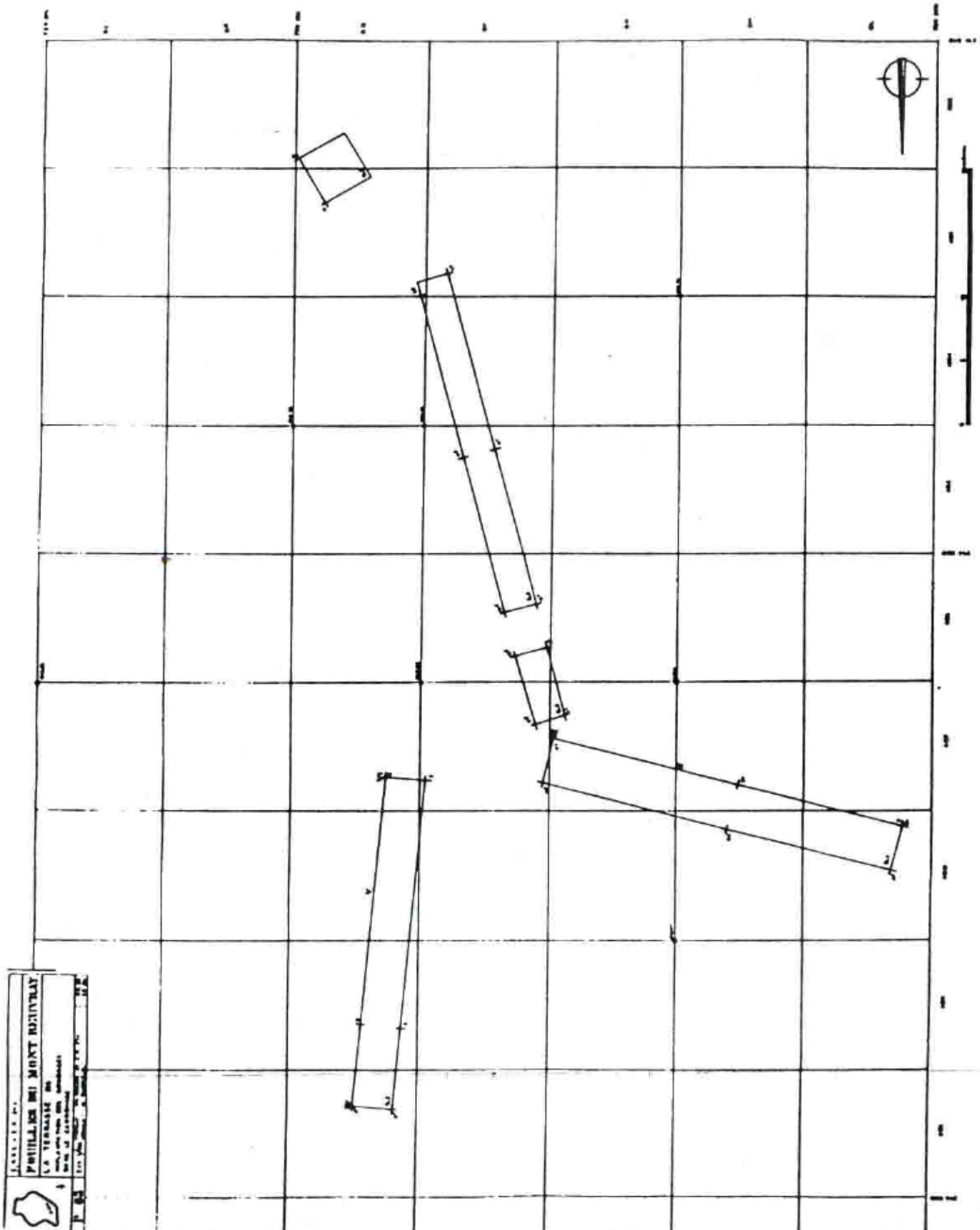
Bittel - 1981 - Fundberichte aus Baden-Württemberg, band 6, Bemerkung zu Bibracte, Stuttgart 1981, p. 327-332.

César De Bello Gallico, VIII, 2.

Schwarz, 1975 K. Schwarz, Die Geschichte eines keltischen Temenos in nördlichen Alpenvorland, Ausgrabungen in Deutschland, Teil 1, Mayence, 1975, p. 324-358.

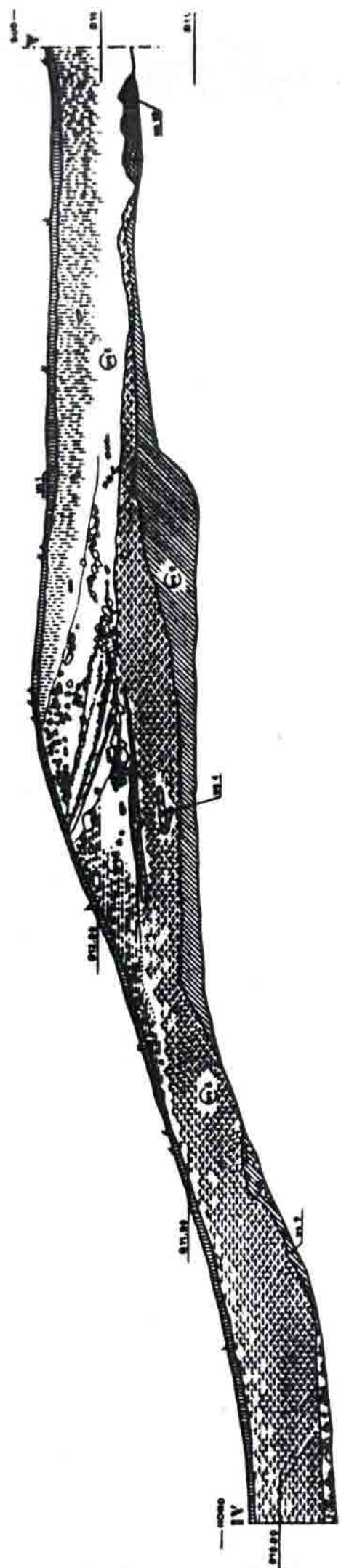
PLANCHES

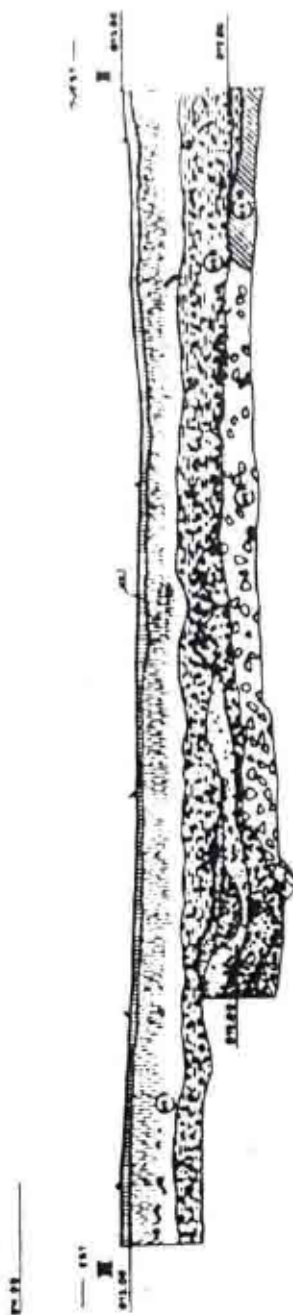
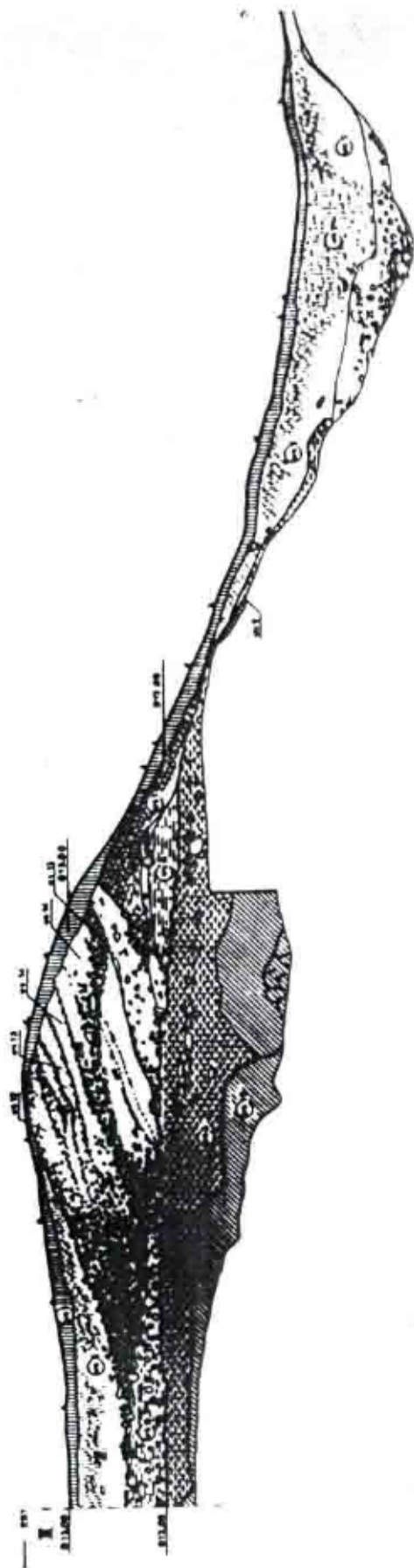
- Pl. 1 - Reprise du relevé de Bulliot pour la Terrasse
- Pl. 2 - Implantation des sondages
- Pl. 3 - Prospection électrique avec position des sondages
- Pl. 4 - Coupe stratigraphique sud du sondage S.1 (Z C)
- Pl. 5 - Coupe stratigraphique est du sondage S.2
(E E -D D)
- Pl. 6 - Silex travaillés T 125, T 46, T 114
Pierres à aiguiser T 44, T 107 bis
- Pl. 7 - Pierre à aiguiser T 107
Percuteur T 69
- Pl. 8 - Céramique de l'âge du bronze T 66, T 16, T 79
- Pl. 9 - Céramique du deuxième âge du fer T 32, T 89, T 101
- Pl. 10 - Epoque augustéenne: céramique T 112, T 268, T 118
fibule de Nauheim T 100



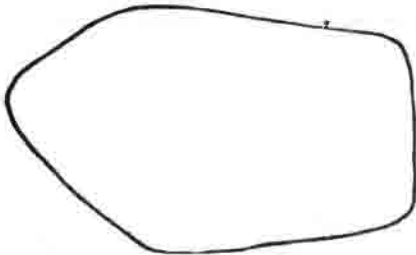
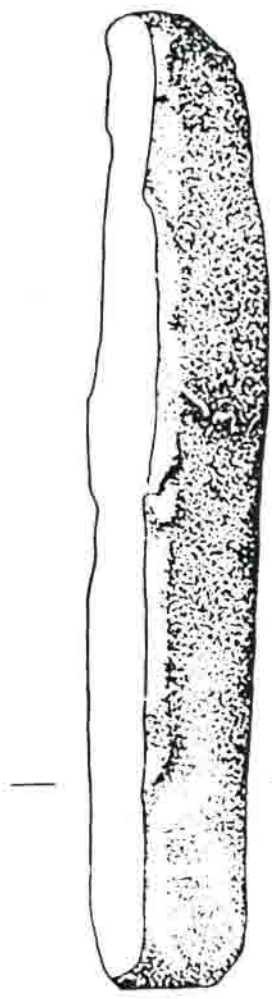
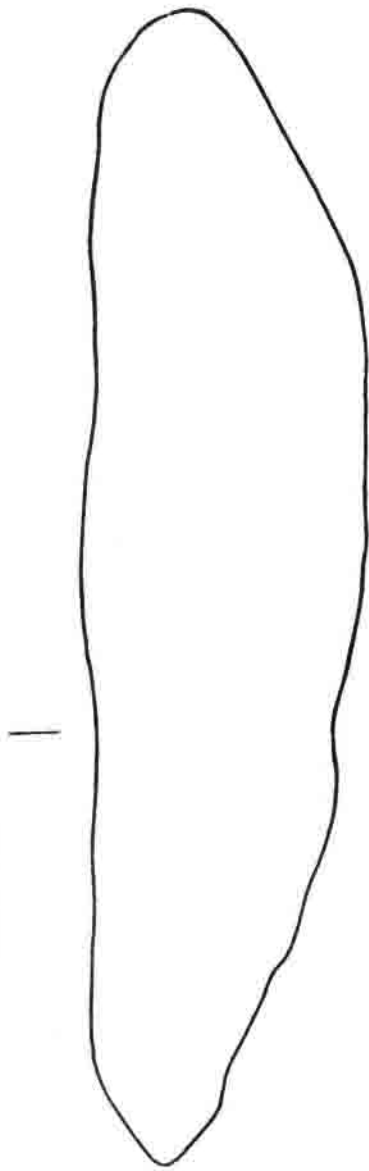
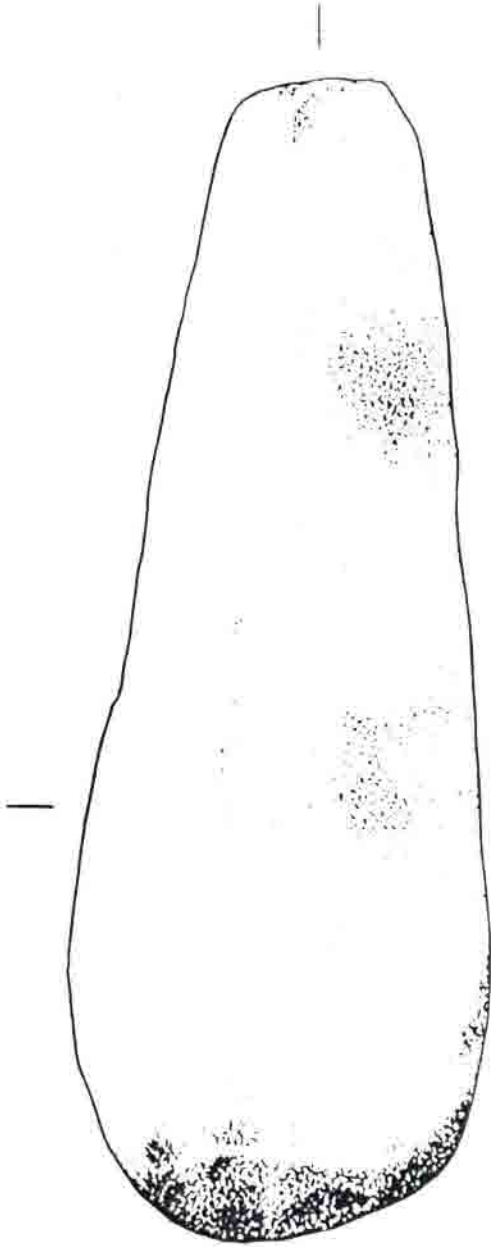
F. 2
 DRAWING NO. MONT MOUNTAIN
 U.S. TERRACE IN
 MOUNTAIN TOP BY
 NAME OF TERRACE
 100 100 100 100 100

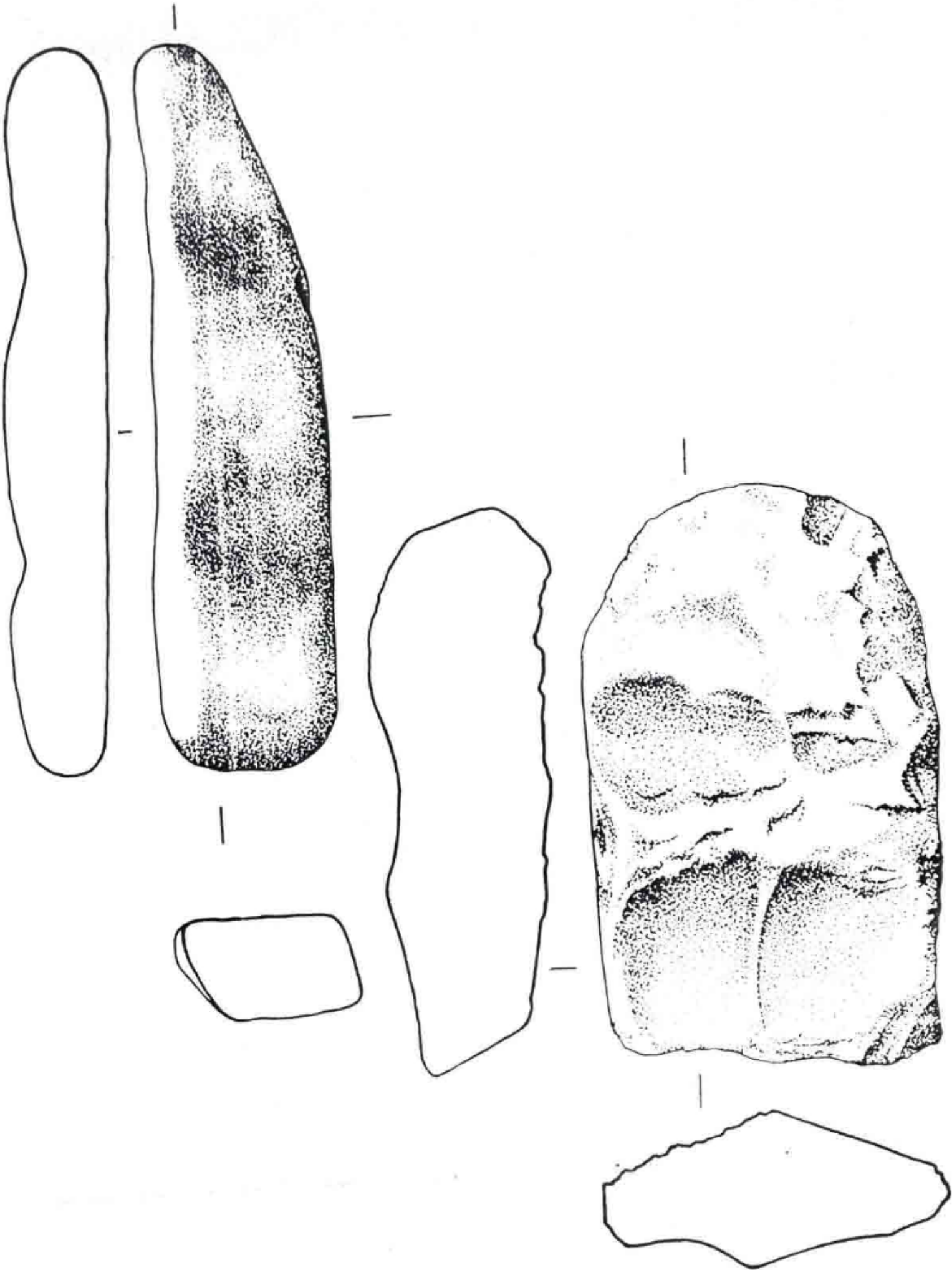
	CA 34
	POUILLEY DU MONT HERIVILLE
LA TERRASSE DE	
COUPE NORD-SUD PIANO EST IV-V-VI	
P 48	ÉCH. 1:500

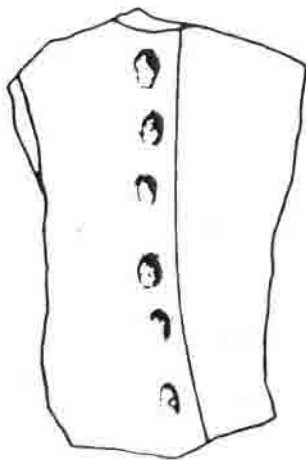
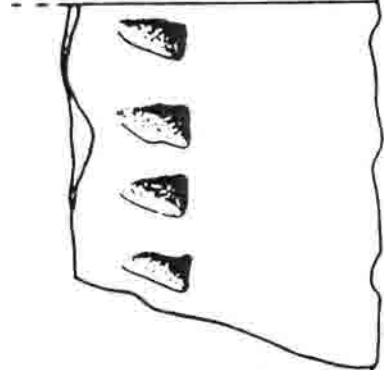
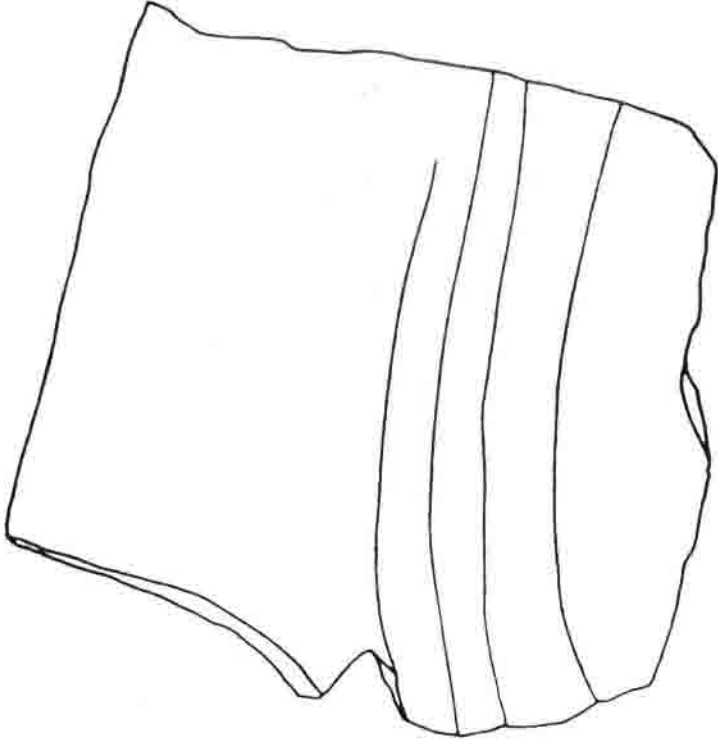


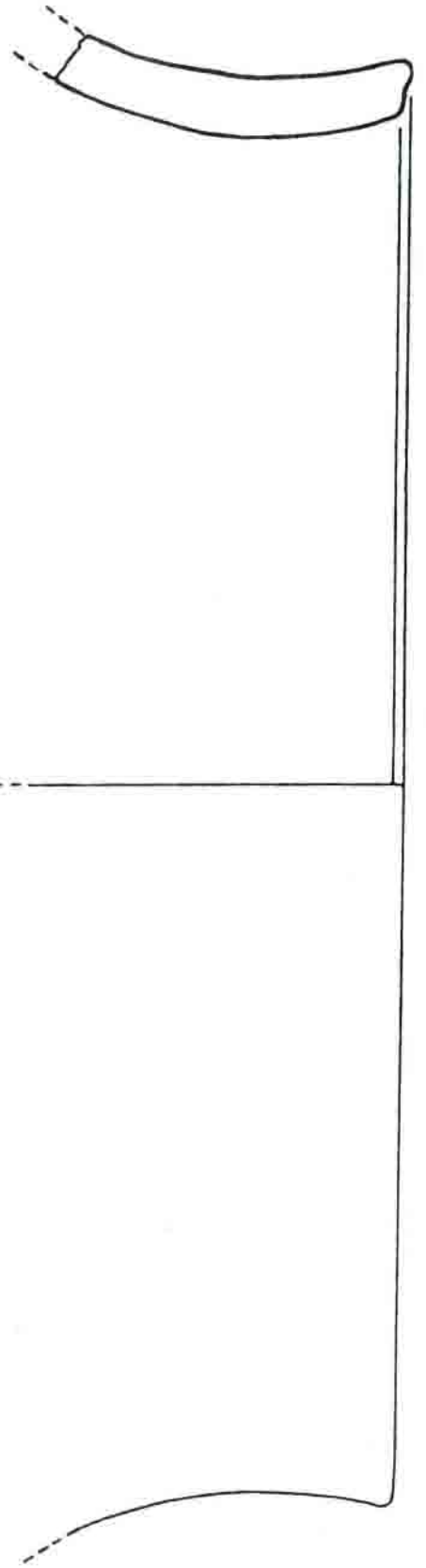
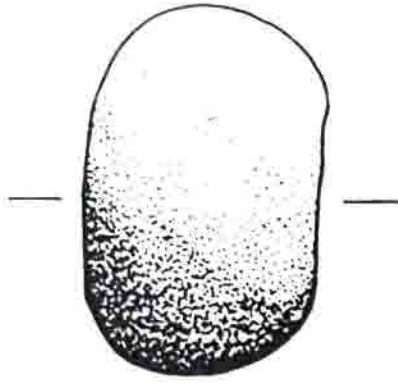
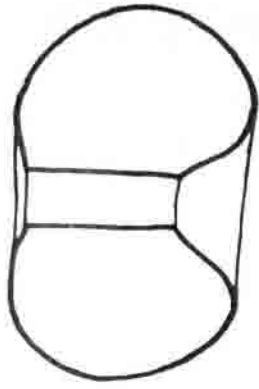


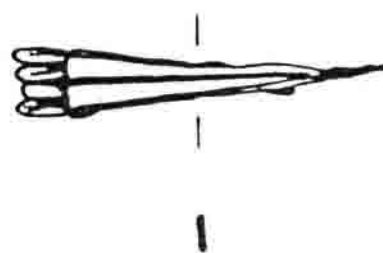
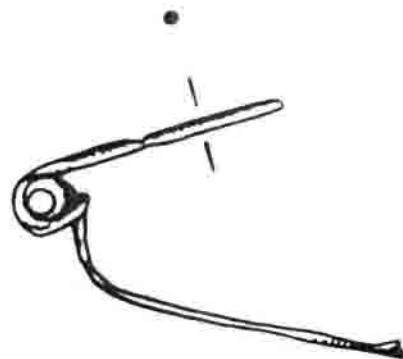
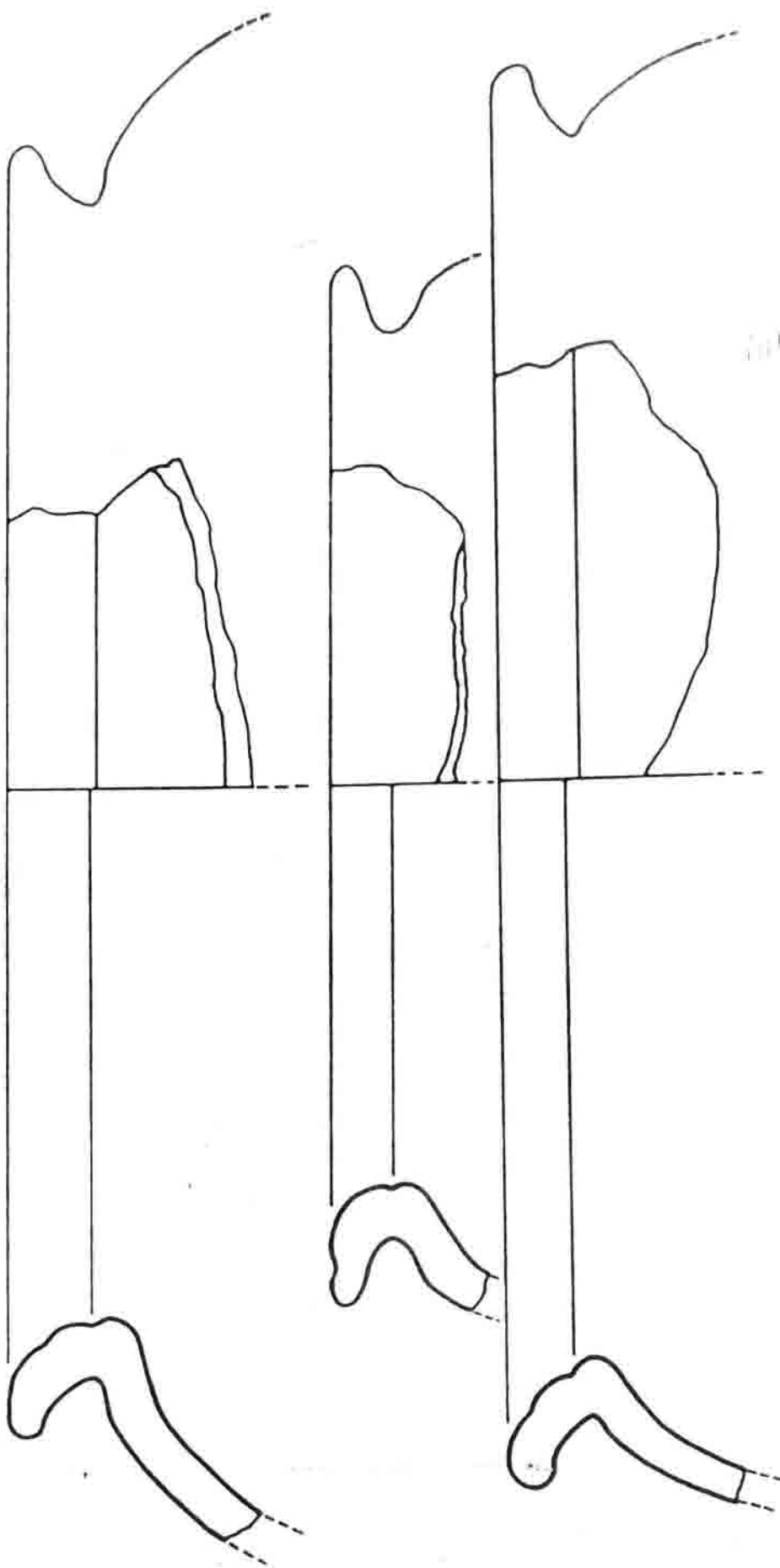
47
 PHILLIPS MOUNT BEUVAAT
 LA TERRASSE DE
 CHAMP D'ORVILLE MAR 10 1900
 No. 100
 1900











LA CHAUME

FOUILLES DU MONT BEUVRAY

LA CHAUME

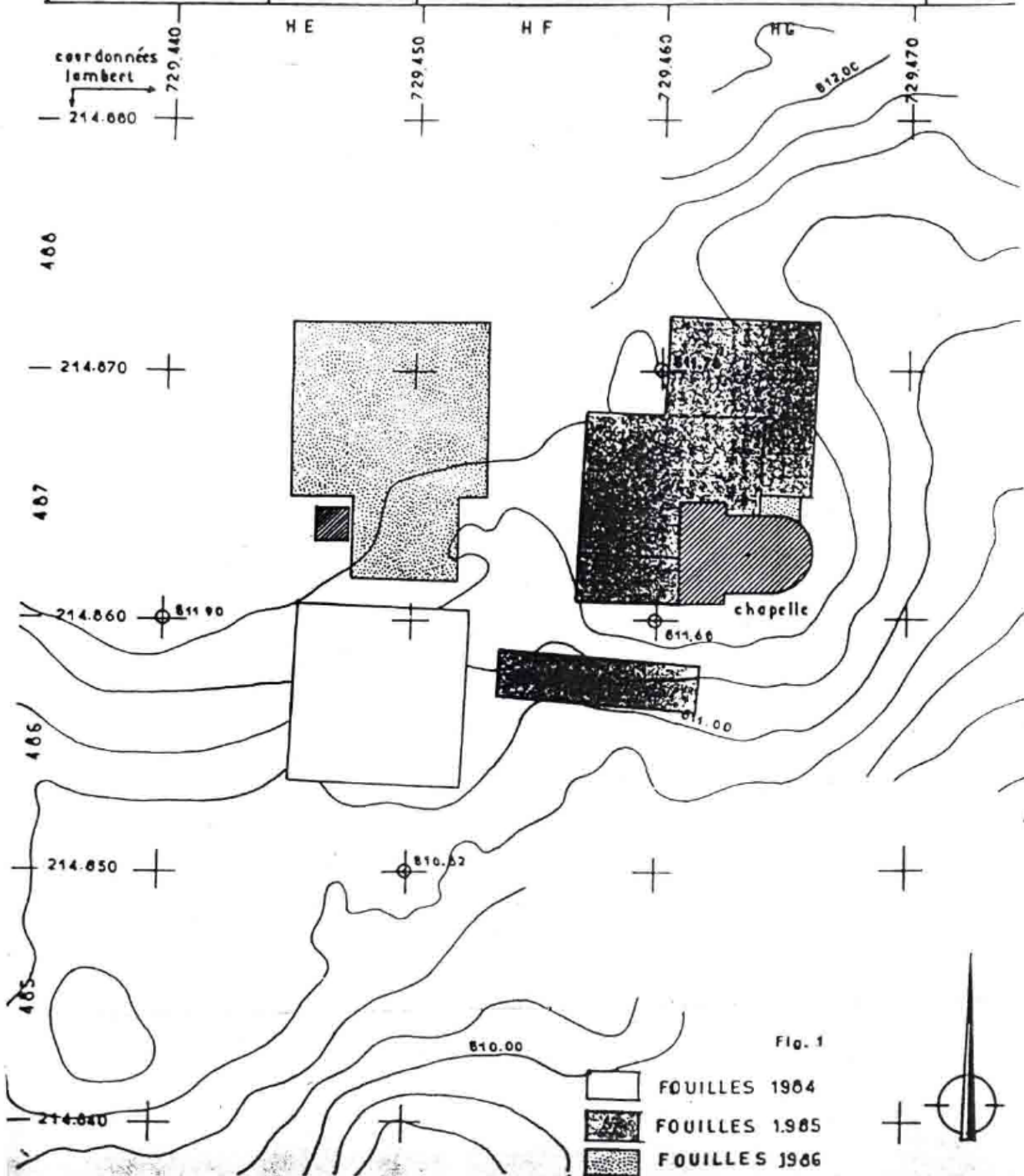
IMPLANTATION DES CHANTIERS DE FOUILLES 1984-85-86
DANS LE CARROYAGE

P 64

Ech. 1/200

relevé GR. GEOGR. DE JOIGNY-ER.314 et alii
dessin J. F. ENAULT - N. BUSSEUIL

1985/19
.11.83



Une nouvelle et dernière campagne de fouille a été programmée en Juillet 1986 sur le site de La Chaume, secteur de la chapelle. Son but était de préciser la chronologie relative des différents édifices identifiés par Bulliot en 1872-1873 et dont les substructions avaient été partiellement remises au jour et analysées lors des sondages de 1984 et 1985. (cf. Fig. 1 et rapports des années antérieures)

Pour la réalisation de cet objectif, il était prévu d'effectuer deux nouveaux sondages de 8 x 8 m dans l'angle Nord-Ouest du fanum et au Sud de l'édifice à abside, principal élément de christianisation (angle Sud-Est du fanum). Seul le premier sondage a été réalisé (sondage V). Les sondages antérieurs II et III ont dû être poursuivis (cf. Fig. 3 et 4).

Résultats des sondages

- Sondage III. Zone 3

En ce qui concerne l'état 4 du site (christianisation du temple gallo-romain), seule l'abside de ce qui fut probablement la première chapelle a été mise en évidence par le dégagement du mur 13 dont il ne subsistait qu'un rang de pierres de la fondation (cf. Fig. 11).

L'analyse du fond de fouille a mis en évidence différents remblais de cailloutis, dont la présence avait été déjà signalée par Bulliot. Deux tranchées, implantées dans ce cailloutis, ont révélé l'existence d'un fossé creusé dans le terrain naturel (Fait 76) ; ce fossé, en forme de V, d'1,60 m de large et 1 m de profondeur est orienté Nord-Ouest Sud-Est (cf. Fig. 3). Composé de cailloutis de schiste, son comblement semble avoir été rapide. Sa fonction reste indéterminée. Quelques éléments de céramique découverts dans ce comblement pourraient dater cette structure de la Tène finale.

La fin de la fouille de la petite construction, ajoutée à la galerie Est du fanum (murs 10, 34 et 35) n'a pas permis de déterminer sa fonction, nous avons mis au jour dans cet espace une sépulture d'enfant dans une fosse déjà partiellement dégagée l'année précédente (Fait 50; cf. Fig. 9).

- Sondage II. Zone 6

La tranchée de fondation du mur Est de la chapelle XIII^e siècle a été dégagée (Fait 17 ; Fig. 3). Contrairement au plan de Bulliot, et à l'hypothèse de C. Rolley (présence d'un sacellum ou d'un emmarchement), aucune trace de substructions liées au fanum n'a été mise en évidence à cet endroit.

Le mur 33, entre les vestiges de l'autel (Mur 19) et les fondations du mur Nord de la chapelle XIII^e siècle (Mur 20), semble pouvoir être attribué au côté Nord de l'édifice à abside.

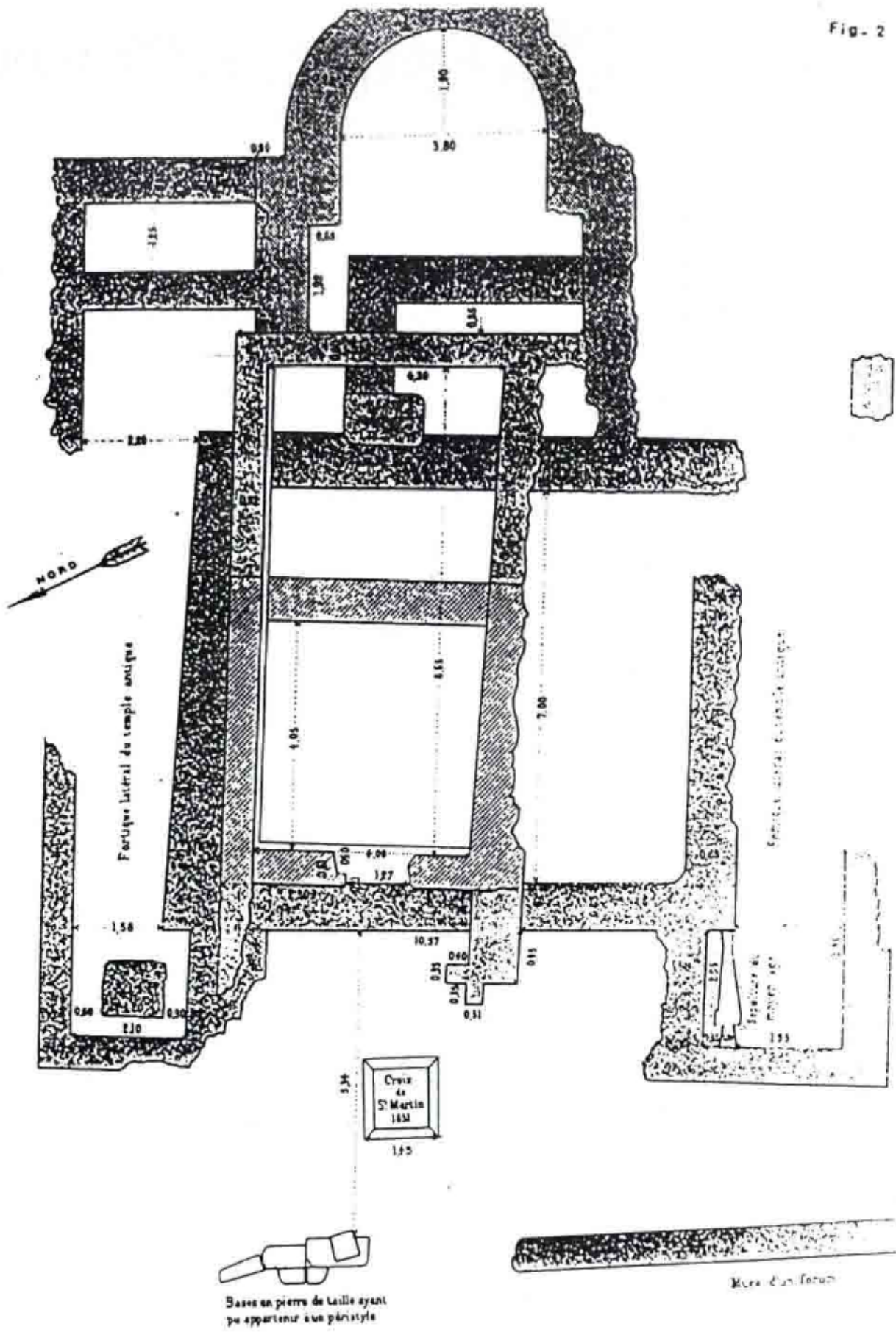
L'origine de la rupture dans le mur 17 (choeur de la chapelle XIII^e siècle) a pu être reconnu comme une tranchée de pose de canalisation d'assainissement du XIX^e siècle. Une grille en fonte a été découverte sous le mur 6 de la cella dans le prolongement de cette canalisation.

- Sondage V. Zone 4 et 5

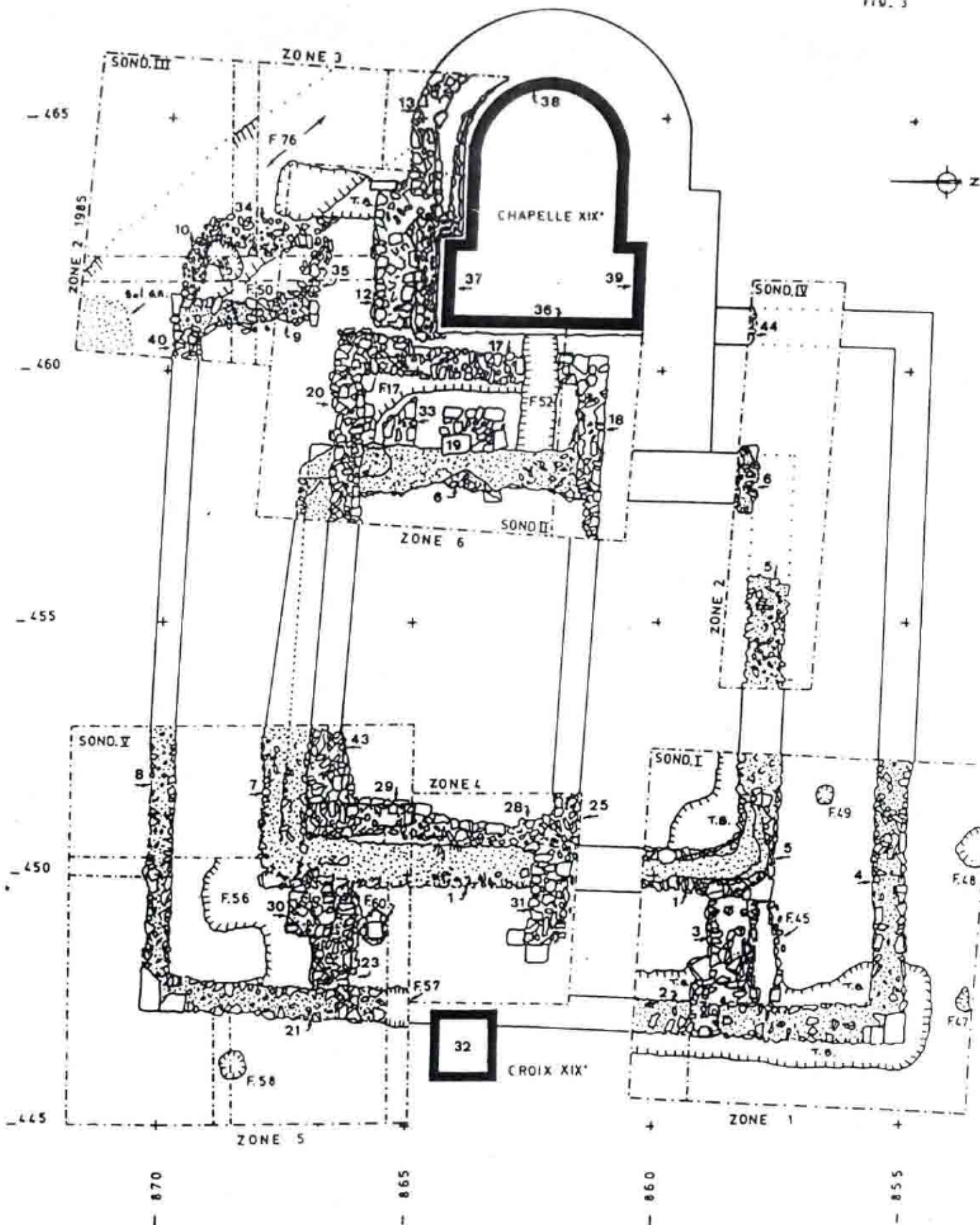
Le sondage 5 (cf. Fig. 3) a permis de dégager l'angle Nord-Ouest du fanum (Zone 5) et des éléments des porches de la chapelle du XIII^e siècle et de l'oratoire du XVII^e siècle (Zone 4). Les fondations du fanum sont implantées dans le substrat géologique. Comme dans les autres sondages, les angles sont renforcés de pierres de taille. Une partie de l'élévation du mur Nord de la cella (Mur 7) a été dégagée ; il subsistait une unique rangée de moellons. Contrairement à l'impression que donnait le plan de Bulliot, ce mur Nord de la cella s'inscrit dans le plan régulier du fanum, seules ses fondations débordent à l'intérieur de la galerie.

A l'angle Nord-Ouest de la galerie, les fondations d'un mur de partition ont été dégagées (Mur 23 ; cf. Fig. 10). Implantées dans une large tranchée (Fait 56), il s'appuie contre le mur Ouest de la cella et sur l'arasement du mur de galerie (Mur 21). De même construction que le mur 3 de la zone 1, il fait probablement partie de l'aménagement de la façade du nouvel édifice constituant l'état 4 du site. Une tranchée de récupération, sur le mur 21 (Fait 57), pourrait également témoigner de cette phase d'aménagement qui semble se développer entre les murs 3 et 23 et où l'ouverture de l'édifice fut pratiquée à l'Ouest (cf. Fig. 10) ; sa présence pourrait également confirmer l'hypothèse d'une ouverture du fanum du côté Est.

Quelques traces d'occupation précoce subsistent sur le substrat géologique, à l'extérieur du lanum, ainsi que quelques niveaux de destruction de cet édifice. Ils n'ont pas été suffisamment fouillés pour être mieux interprétés.



PLAN BULLIOT Publié en 1899 réduit à l'échelle du 1/100



PLAN GENERAL DES VESTIGES D'APRES LES FOUILLES DE 1984 - 85 - 86 .

- - - - - Limites de fouille
- F. Creusement et N° de Fait
- 42 N° de Mur
- T.B. Tranchée Bulliot

Réduction à l'Echelle du 1/100
montage provisoire des minutes de la fouille

Dessin Ph. BRUNET

FAMILIERS DU MONT-HERVIER
St. Augustin
Eglise
1880

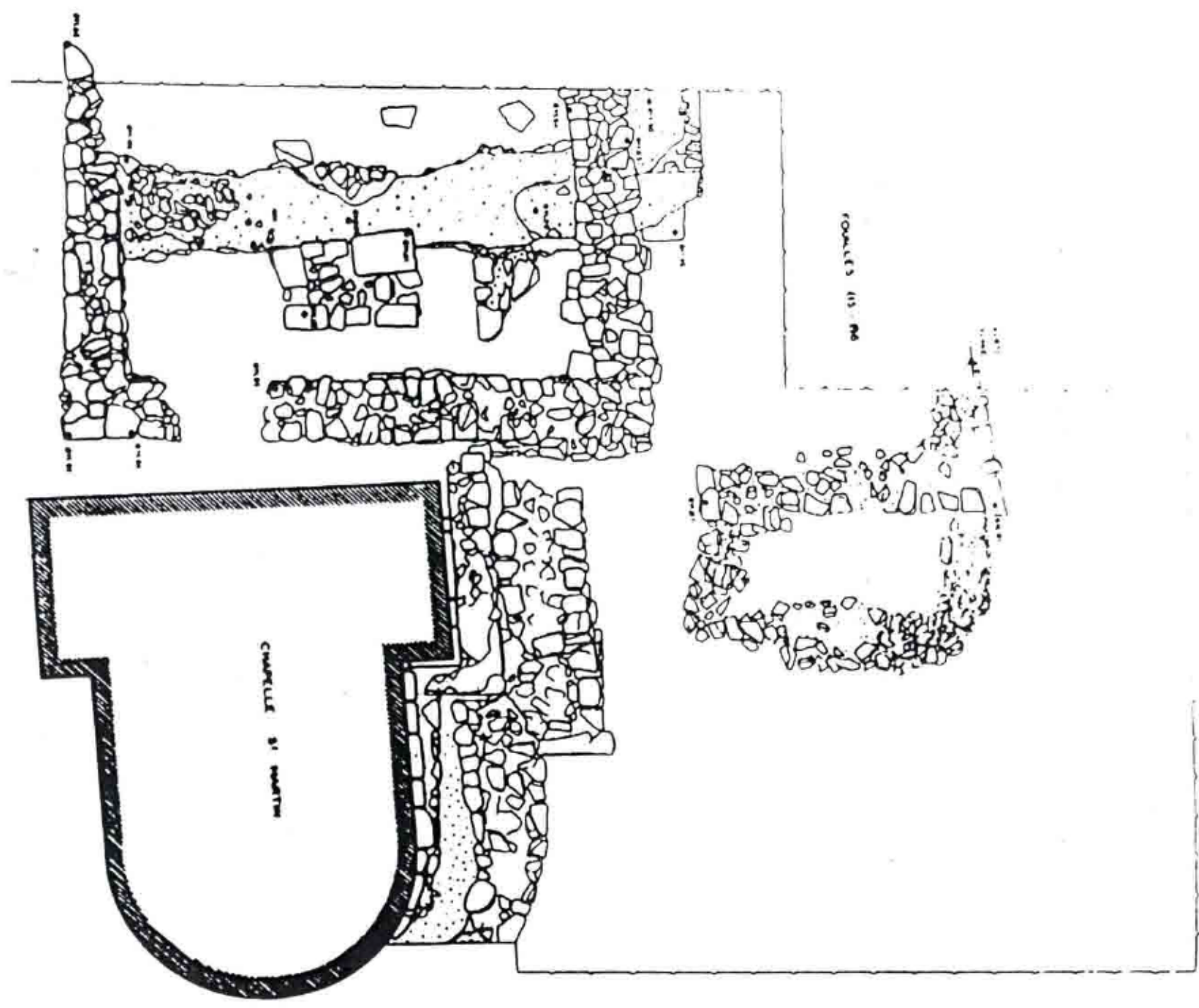
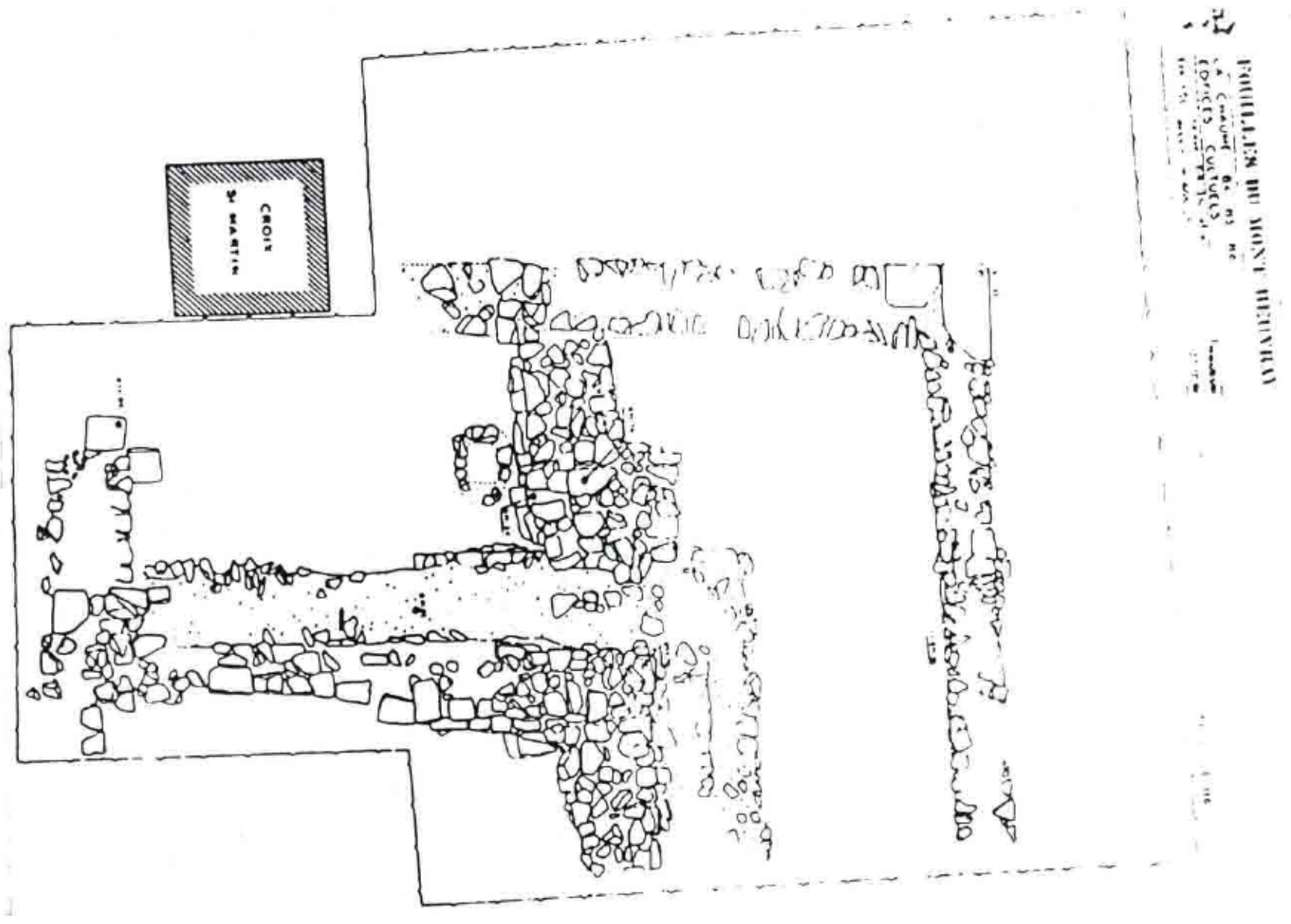


Fig. 4

Une synthèse rapide des différentes données de fouille permet d'envisager une évolution de l'occupation du site, sous les formes suivantes : (cf. figure 5)

1er état : occupation précoce

- un fossé est creusé dans le schiste naturel (Zone 3 F 76 1986) orienté Nord-Ouest, Sud-Est ; il semble se diriger vers le versant Est de la montagne ;

- quelques traces d'occupation existent sur le substrat géologique ;

- le matériel, trouvé en place, mais en très faible quantité, provient essentiellement du fossé et pourrait dater de la Tène finale.

2è état : fanum gallo-romain

Il ne subsiste pratiquement que des fondations, coulées en tranchées, renforcées de pierres de taille dans les angles (cf. figure 6). Ce bâtiment de forme pratiquement carrée, présente un plan centré avec une cella de 10 m x 9 m, et une galerie de 2,5 m de large portant ses dimensions générales à 15 m x 14 m (Secteur I à V de 1984 à 1986).

Son ouverture est probablement à l'Est, mais ce secteur occulté par la chapelle XIXè siècle reste inaccessible. La présence d'une construction de ce côté, vu par Bulliot, et pouvant être la fondation d'un emmarchement n'a pu être vérifiée (hypothèse C. Rolley 1978).

Les matériaux utilisés, sont le mortier de tuileau, la pierre de schiste et le granite taillé. Quelques éléments de briques en quart de cercle, retrouvés dans le remblai, témoignent probablement de la présence d'une colonnade sur le mur de galerie (hypothèse déjà émise par Bulliot 1899). Les toitures charpentées sont couvertes de tegulae et d'imbrices (clous et fragments de tuiles en grand nombre dans les niveaux de destructions).

Ce fanum qui s'implante après l'apport d'un remblai de nivellement ne semble pas avoir été construit en fonction de la présence de structures antérieures.

Peu de matériel a été retrouvé en place. Le mobilier céramique provenant essentiellement des remblais de fouilles Bulliot appartient à des productions allant du Ier au III^e siècles.

La destruction de ce bâtiment est due à un incendie, comme en témoigne un grand nombre de fragments de tuiles rubéfiées, retrouvées dans les couches de destruction encore conservées à l'extérieur de la galerie (Zone 5, 1986).

3^e état : ce qu'il semble préférable d'appeler abandon, plutôt que occupation paléochrétienne

En l'état actuel de nos connaissances, il apparaît difficile de dater la destruction du fanum. Sa reconstruction ou transformation dans un but cultuel, à la fin du Bas-Empire, reste hypothétique. Les éléments construits, ajoutés tel que : la petite pièce au Nord-Est, le massif de maçonnerie au Nord-Ouest, les murs 3 et 23 coupant la galerie Ouest, ne peuvent être calés chronologiquement. Les différences de matériaux rencontrés dans les fondations (cf. rapport 1984) témoignent plus d'étapes de construction variées et de fonctions différentes entre galerie et cella, que d'une reconstruction.

Aucun matériel attribuable à la fin du Bas-Empire ou à la période mérovingienne n'a été rencontré en dehors d'une agrafe à double crochet (décorée de chevrons) provenant des remblais de fouilles Bulliot (Zone 2, 1985).

4^e état : chapelle du Haut Moyen-Age

Un édifice à abside est construit à l'Est du temple gallo-romain. L'espace occupé par l'ancienne cella semble réutilisé, couvert ou non. Le bâtiment ainsi constitué forme une chapelle de 17 m de longueur, 10 m de largeur pour la nef, 7 m de largeur pour le chœur. Deux murs ajoutés à l'Ouest, mur 3 et mur 23, pourraient appartenir à un porche. Le mur de l'ancienne galerie détruit à cet endroit (F. 57 Zone 5) semble subsister par ailleurs, comme en témoigne deux structures que nous attribuerons à cet état : le fait 45, sépulture anthropomorphe au Sud du mur 3 et la petite construction (mur 10, mur 34, mur 35) au Nord-Est. Cet ajout, dont la fonction n'est pas déterminée, semble lié à la sépulture d'enfant F. 50 (découverte à l'intérieur). Les matériaux utilisés sont la pierre de schiste et un mortier très pauvre, la construction semble soignée. L'édifice à abside est doté de fondations de 1 m de largeur (mur 12, mur 13, Zone 3, 1986).

La datation de cet état reste hypothétique. La période carolingienne semble la plus probable dans la mesure où il existe une séquence VIII^e-IX^e siècles dans le mobilier céramique provenant des fouilles Bulliot.

5^e état : Destruction et abandon

Tout semble détruit et arasé à une période non déterminée, les matériaux sont récupérés. (Il ne subsiste qu'un rang de pierres de la fondation du mur 13 (abside) en zone 3).

6^e état : chapelle du XIII^e siècle

Datée par Bulliot, elle subsiste sous forme de substruction de plan rectangulaire : 5,5 m x 10 m (Zone 2, 1985 ; Zone 4 et 6, 1986).

Un porche existe en avant de la façade, mur 30, mur 31, le massif de maçonnerie, mur 19, correspond à l'emplacement de l'autel.

Les matériaux utilisés sont le schiste et de nombreuses pierres de granite taillé récupérées sur des substructions gallo-romaines. Son implantation ne tient pas compte des vestiges antérieurs.

7^e état : oratoire du XVII^e siècle

Daté et analysé par Bulliot, il n'a pratiquement pas été abordé par la fouille.

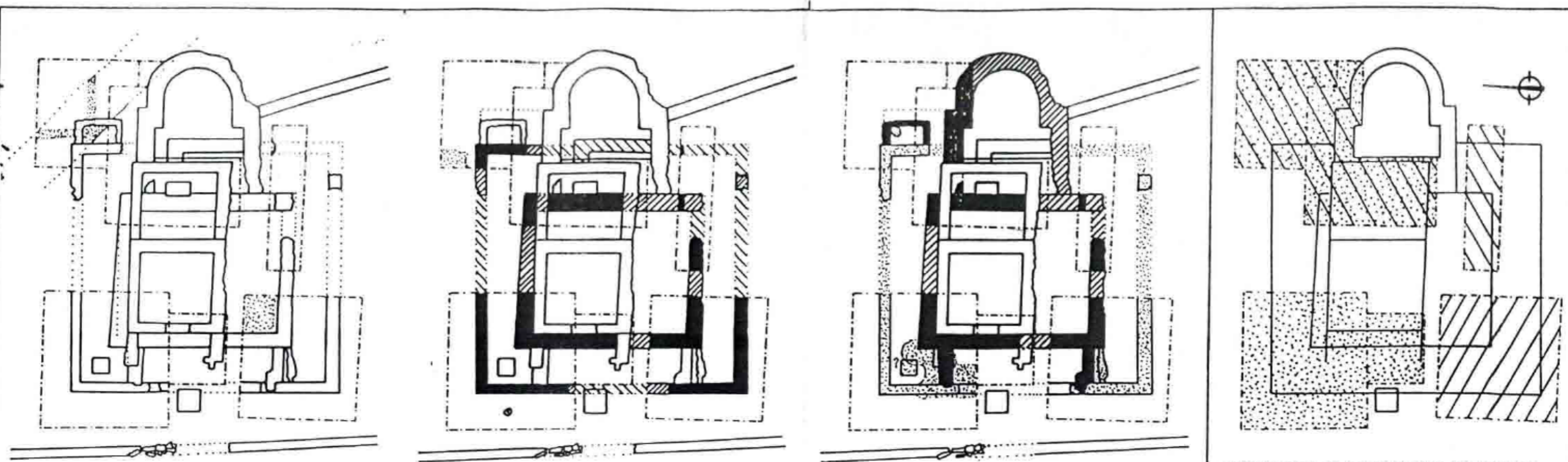
Il remplace l'édifice précédent laissé à l'abandon.

8^e état : Destruction et abandon

L'oratoire est supprimé et remplacé par une croix de bois (cf. Bulliot : fouille du Mont-Beuvray, 1867-1895). Son emplacement a été retrouvé (F. 60 Zone 5, 1986).

9^e état : chapelle du XIX^e siècle

Une nouvelle chapelle, encore visible est construite en 1873 à la suite d'une croix de pierre érigée en 1851.

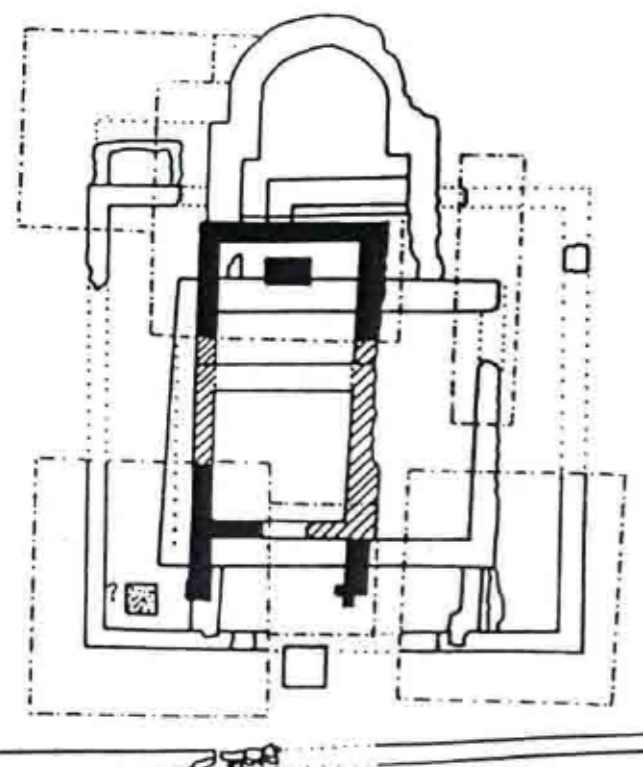


ETAT 1 Occupation précoce

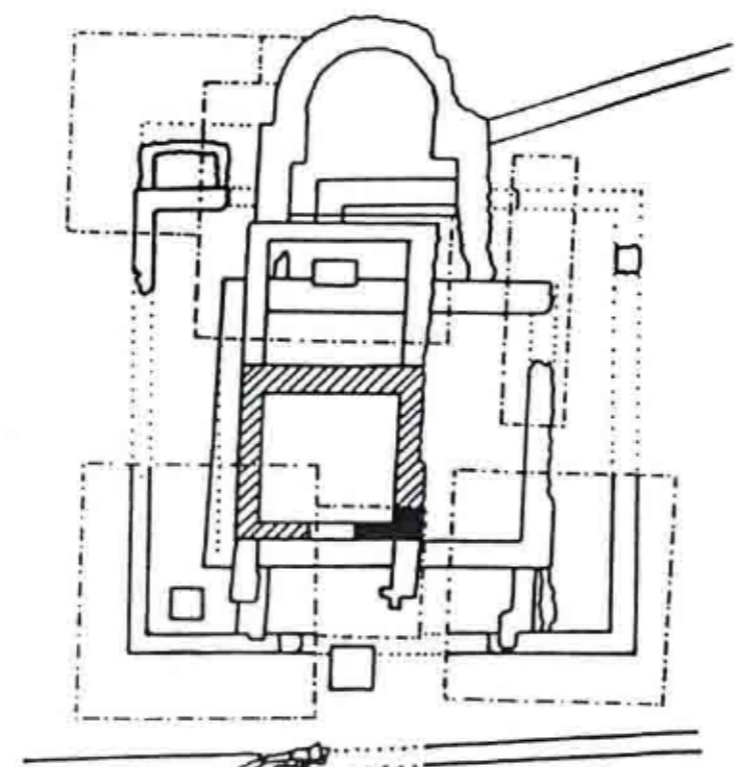
ETAT 2 Fanum gallo-romain

ETAT 4 Chapelle du Haut Moyen-Age

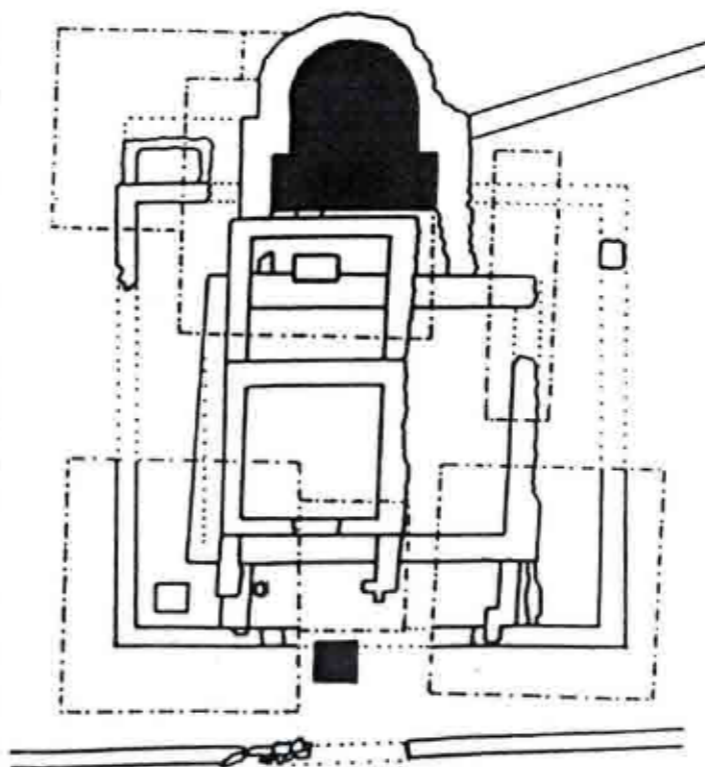
CHRONOLOGIE DE L'OPERATION DE FOUILLE
 1984 1985 1986



ETAT 6 Chapelle au XIII^e siècle



ETAT 7 Oratoire au XVII^e siècle



ETAT 9 Chapelle et Croix au XIX^e

DIFFERENTS ETATS D'OCCUPATION DU SITE
 Plan du bâti relevé au niveau
 des fondations

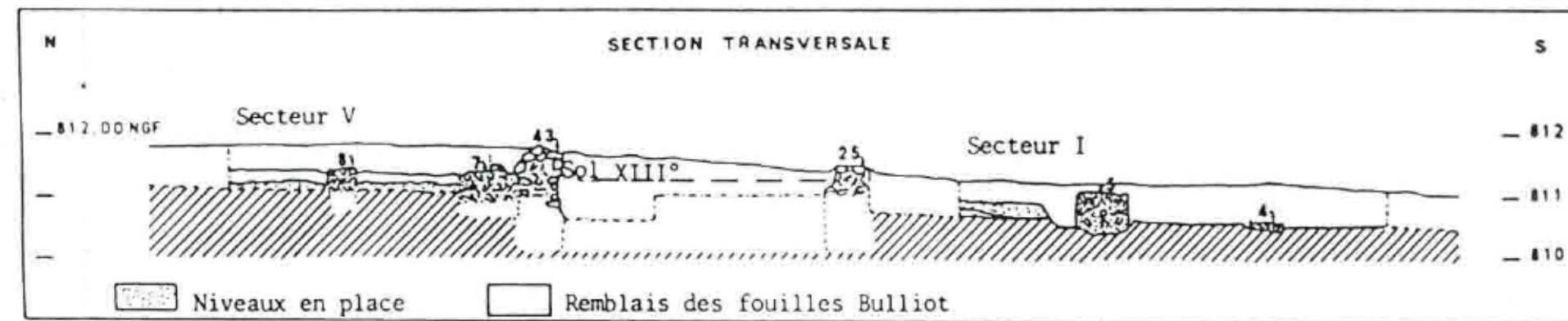
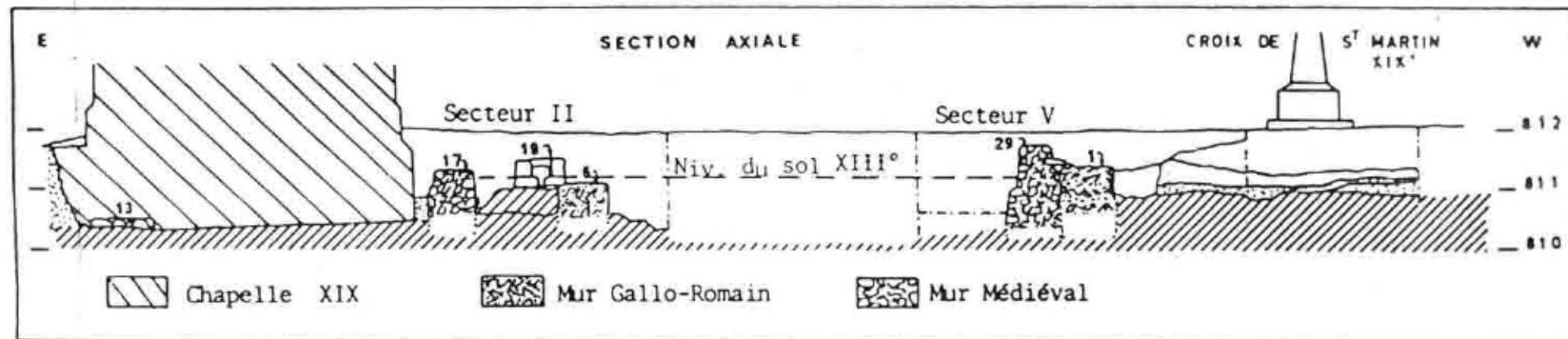
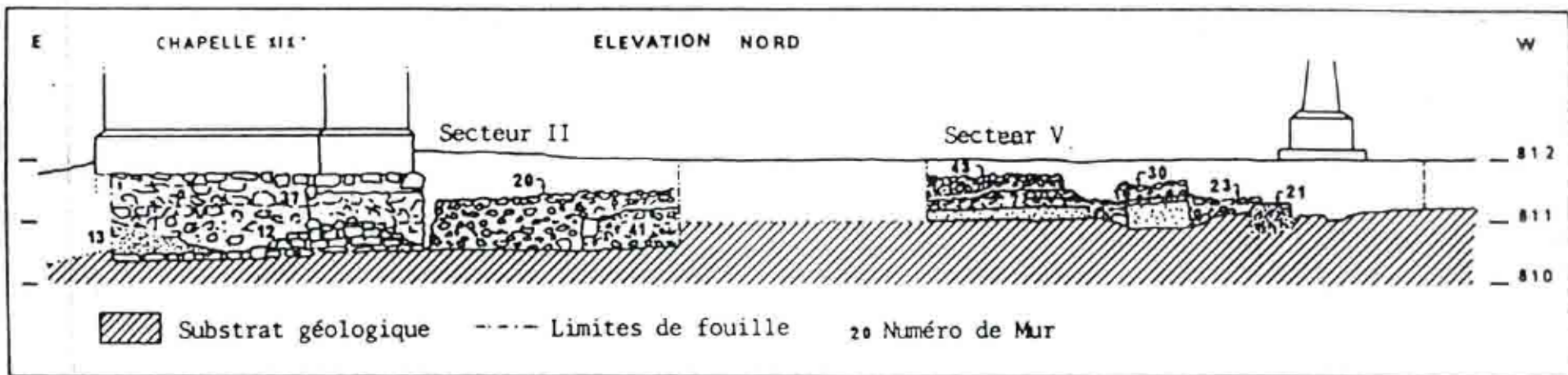
- Constructions attestées
- ▨ Constructions restituées
- ▧ Constructions supposées
- ▩ Vestiges de constructions ou niveaux d'occupation

Echelle: 1 / 250

D'après le plan Bulliot de 1899 complété en 1986

Dessin: Ph. BRUNET

Fig. 5



Dessin Ph. BRUNET



Fig. 7

Zone 4 et 5

Vue générale du secteur 5 après enlèvement des remblais de la fouille Bulliot.

On distingue, au centre, les angles Nord-Ouest de la cella et de la galerie du temple.

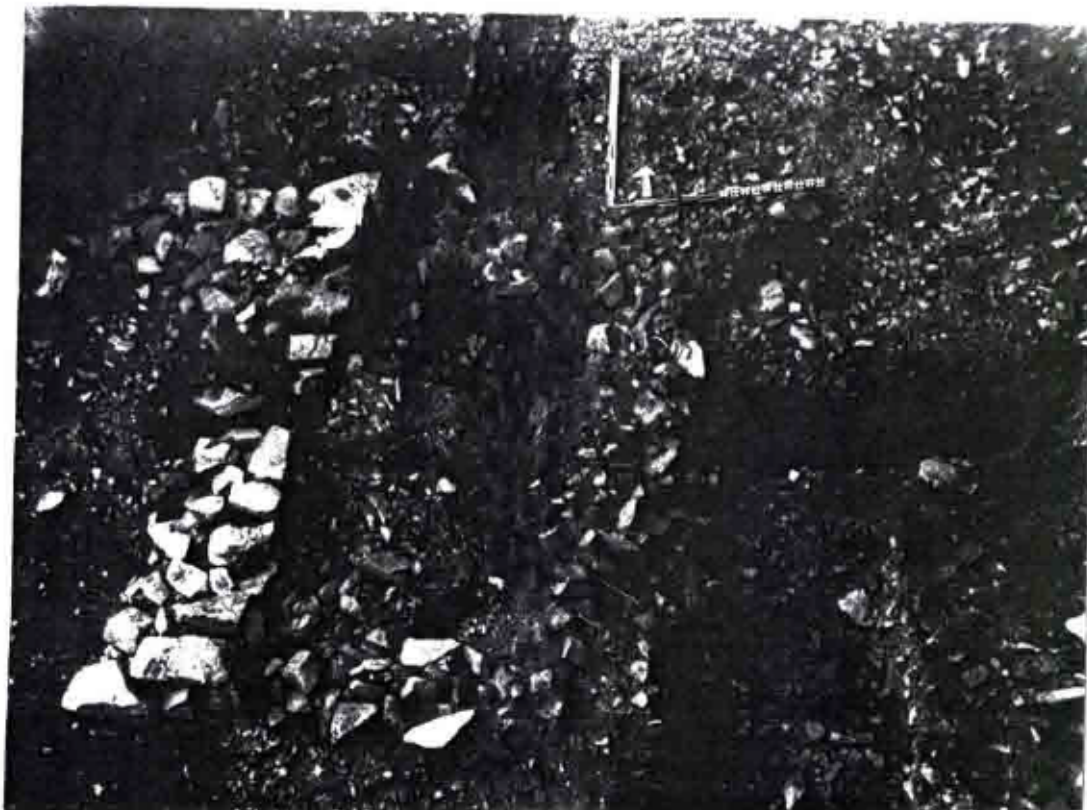


Fig. 8

Zone 3

Vue générale en fin de fouille.
 On distingue, en dehors de l'angle de la galerie du temple
 et de la construction (Mur 10; Mur 34, Mur 35), une zone
 de cailloutis plus clairs correspondant au comblement du
 fossé (F 76).



Fig. 9

Zone 3 F. 50

Sépulture d'enfant dans l'angle du Mur 10 et du Mur 34.
 Les jambes et le bassin ne sont pas conservés.



Fig. 10

Zone 5

Elément de construction de la façade du haut Moyen-Age (Mur 23) appuyé sur le Mur 1 de la cella et surmonté d'élément du porche XIII^e siècle (Mur 30).

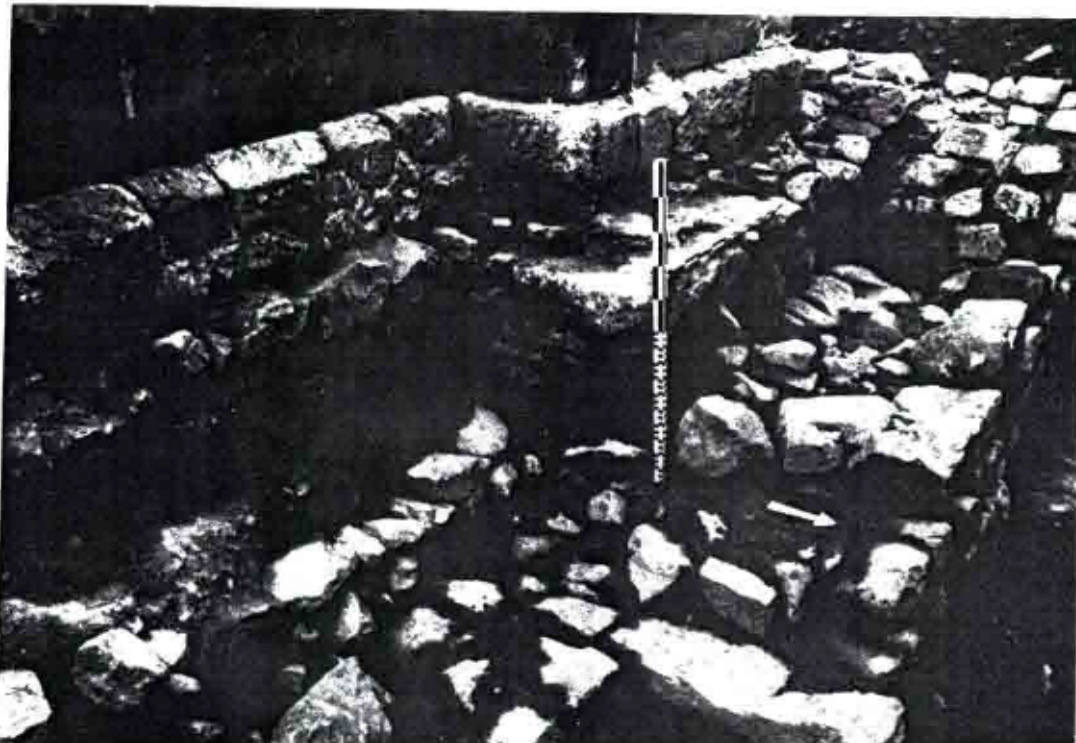


Fig. 11

Zone 3

Vue générale des fondations de l'édifice à abside du haut Moyen-Age (Mur 12 - Mur 13), comblé par les fondations de la chapelle du XIX^e siècle.

CONCLUSION

Malgré les difficultés d'une fouille non exhaustive et menée par trois équipes différentes, les résultats peuvent être considérés comme ayant remplis de manière satisfaisante les objectifs que nous nous étions fixés. Les plans des édifices successifs apparaissent maintenant, avec une suffisante netteté. Une datation précise des différents états d'occupation du site pourra probablement être obtenue lors de l'étude de l'ensemble du mobilier issu de ce secteur.

Ph. BRUNET

E. PIGEAU

NOTES TECHNIQUES

L'ensemble de la documentation et de l'enregistrement stratigraphique issu de la fouille a été traité sur fiches, y compris les données de 1984 et 1985 (cf. Fig. 12, 13).

Le système utilisé (classement et hiérarchisation de l'information aboutissant à un diagramme de "mise en séquence" ; cf. Fig. 14) habituel sur les sites à stratification complexe, s'est inspiré des méthodes mises en pratique sur le site de CHARTRES (Eure-et-Loir) par le Groupe de Recherches en Archéologie Urbaine de cette ville.*

L'inventaire du matériel (Artefact et Ecofact) n'a pas été informatisé, quelques points de méthodes restant à définir. Il a été réalisé, pour les trois campagnes de fouilles, sous forme de bordereaux prenant en compte différentes rubriques : le nombre et les numéros des sacs sortis de la fouille par rapport à leur Unité de Stratification (U.S.) d'origine, la position spatiale du ou des objets contenus, le nombre d'objets et leur nature.

Dans un souci d'uniformisation et de logique, nous avons procédé à quelques modifications des systèmes de numérotation utilisés lors des deux campagnes précédentes (cf. rapports 1984 et 1985 et Fig. 3) :

Le sondage I 1984 est considéré comme la ZONE 1

- Les U.S. numérotées de 1 à n sont renumérotées de 100 à 199.
- Le Mur M1 est décomposé en M1 et M5.
- Le Mur M2 est décomposé en M2 et M4.
- Le Mur M3 reste M3.

Les sondages II, III, IV 1985 sont considérés comme la ZONE 2

Les U.S. numérotées de 1 à n sont renumérotées de 200 à 299.

Les structures construites appelées U.S. sont rebaptisées **Mur** et renumérotées dans une liste continue :

- L'U.S. 60 correspond au Mur 5,
- L'U.S. 20 et 58 à M6,
- L'U.S. 21 à M9,
- L'U.S. 54 à M10,
- L'U.S. 12 à M12,
- L'U.S. 11 à M17,
- L'U.S. 37 à M18,
- L'U.S. 17 à M19,

- L'U.S. 10 à M20,
- L'U.S. 53 à M40,
- L'U.S. 13 à M41,
- L'U.S. 59 à M44.

Dans le rapport 1985 sur la Fig. 3, il est nécessaire d'inverser sur le plan les numéros des Murs U.S. 53 et U.S. 54.

Pour 1986, nous avons distingué pour la poursuite de la fouille, dans les sondages 2 et 3 :

- la zone 3 : extérieur de la chapelle XIII^e
U.S. numérotées de 300 à 399.
- la zone 6 : intérieur de la chapelle XIII^e (murs compris)
U.S. numérotées de 600 à 699.

Pour le nouveau sondage (numéroté V), nous avons également distingué deux zones :

- la zone 4 : intérieur de la chapelle XIII^e (murs compris)
U.S. numérotées de 400 à 499.
- la zone 5 : extérieur de la chapelle XIII^e
U.S. numérotées de 500 à 599.

Des listes à numérotation continue ont également été constituées pour : les plans, les sections, les élévations, etc...

Point de vocabulaire :

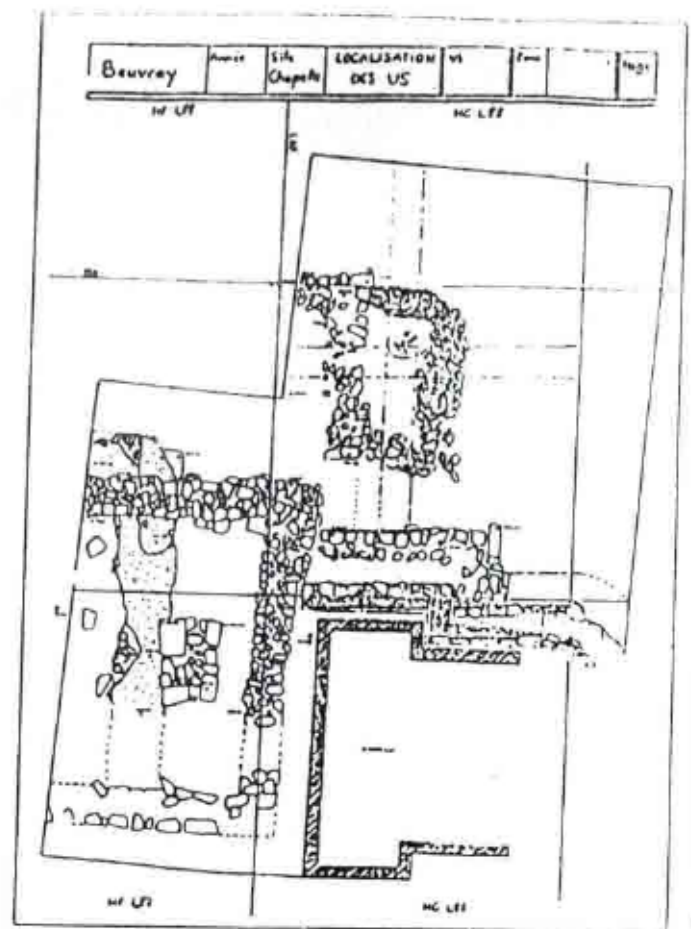
- Les creusements identifiés dans la stratification des niveaux (fosse, tranchée de fondation, trou de piquet) ont été baptisés "faits" (numérotés de F1 à Fn) et ont fait l'objet d'un enregistrement particulier.

- Les regroupements de "faits" ou/et de mur ont été appelés structures.

* Ce choix résulte du peu de temps qui nous a été imparti pour préparer cette nouvelle campagne de fouille. Aucune méthode n'étant universelle et aucun support d'information idéal, il nous apparaît nécessaire qu'un système d'enregistrement descriptif soit mis en place pour l'ensemble de l'opération Beuvray avec toutes les spécificités nécessaires. L'expérience que nous avons menée dans ce domaine ne l'ayant été qu'à titre d'exemple.

BEUVRAY		ANNEE	SIÈCLE	TYPE
DATE DE DÉCOUVERTE				
ÉLÉMENTS	PLAN N°	SECTION N°	PARTIE N°	
ÉQUIPEMENT	ÉTAT N°	STRUCTURE	SÉRIATION	
DESCRIPTION				
REMARQUES				
SACS N°				
CONDITIONS DE TRAVAIL				
ÉQUIPEMENT				
REMARQUES				
SACS N°				
CONDITIONS DE TRAVAIL				
ÉQUIPEMENT				
REMARQUES				
SACS N°				

Fiche d'U.S. positive



Fiche de localisation d'U.S.

Fig. 12

BEUVRAY		ANNEE	SIÈCLE	TYPE
DATE DE DÉCOUVERTE				
ÉLÉMENTS	PLAN N°	SECTION N°	PARTIE N°	
ÉQUIPEMENT	ÉTAT N°	STRUCTURE	SÉRIATION	
DESCRIPTION				
REMARQUES				
SACS N°				
CONDITIONS DE TRAVAIL				
ÉQUIPEMENT				
REMARQUES				
SACS N°				

Fiche d'U.S. construite

BEUVRAY		ANNEE	SIÈCLE	TYPE
DATE DE DÉCOUVERTE				
ÉLÉMENTS	PLAN N°	SECTION N°	PARTIE N°	
ÉQUIPEMENT	ÉTAT N°	STRUCTURE	SÉRIATION	
DESCRIPTION				
REMARQUES				
SACS N°				
CONDITIONS DE TRAVAIL				
ÉQUIPEMENT				
REMARQUES				
SACS N°				

Fiche d'U.S. négative

Pour l'analyse du mobilier archéologique, nous avons estimé qu'il n'était pas nécessaire de présenter cette année le peu de matériel découvert ; très fragmenté, il provient essentiellement des remblais de la fouille BULLIOT et n'apporte que peu d'éléments nouveaux par rapport aux années précédentes.

Il nous est apparu préférable d'attendre une étude globale, regroupant le mobilier des trois campagnes de fouilles et celui provenant des fouilles de BULLIOT, conservé au musée d'Autun. Ceci, avant d'émettre quelques hypothèses sur une datation plus fine des différentes phases d'occupation du site.

L'on peut toutefois signaler la découverte de 6 monnaies, dans les remblais XIX^e siècle du sondage V : 1 gauloise en argent, 1 romaine et 2 médiévales ou post-médiévales en bronze, 2 modernes.

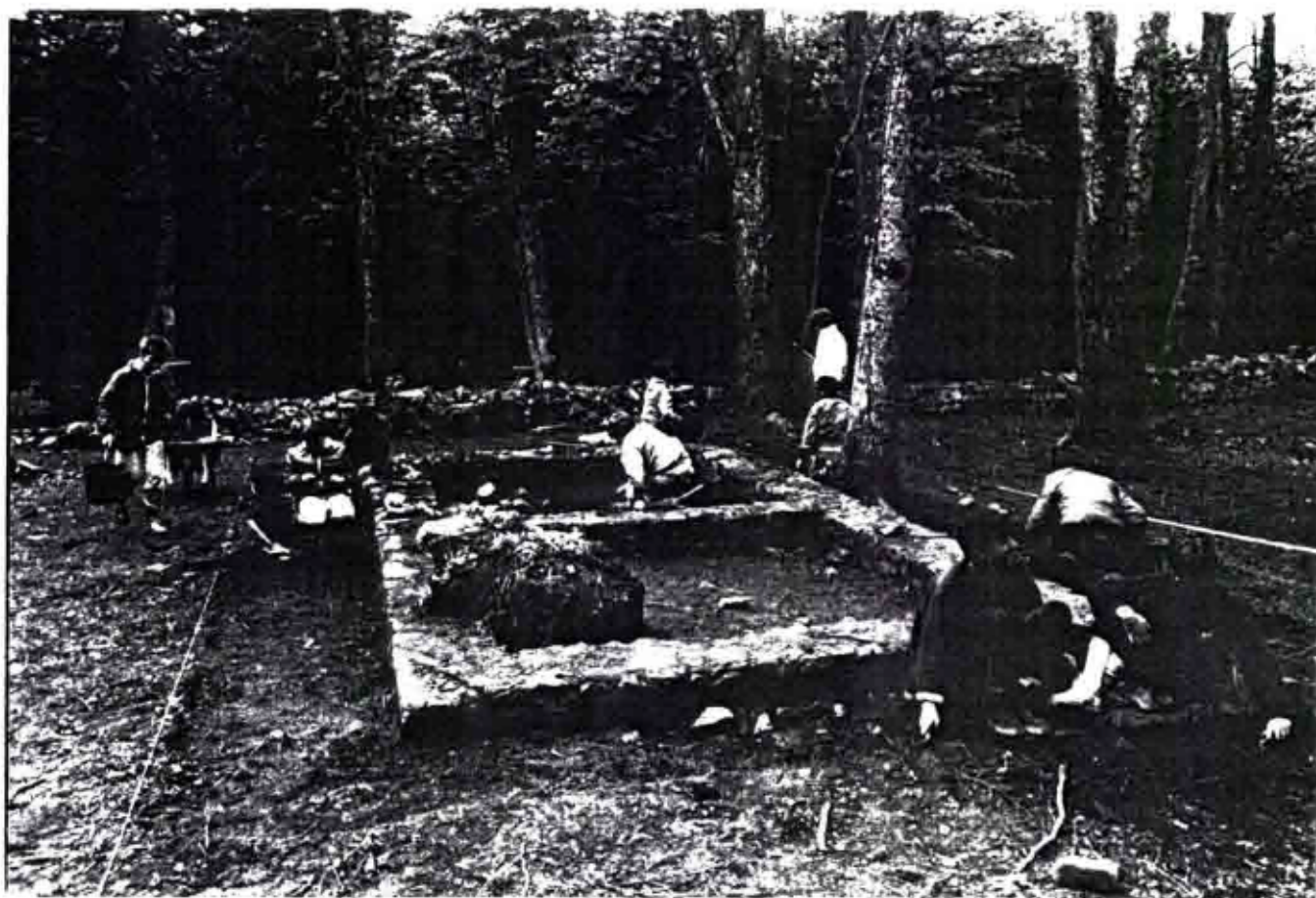
LISTE DES FIGURES

1. Implantation du chantier
2. Plan général des vestiges par BULLIOT (1873)
3. Plan général des vestiges d'après les fouilles 1984, 1985, 1986
4. Zone de fouilles 1986 (détail du plan général)
5. Schéma des états de construction
6. Niveaux d'implantation des substructions et état de conservation des vestiges
7. Photo : vue générale du sondage V
8. Photo : vue générale de la zone 3
9. Photo : sépulture d'enfant (n° 2), en zone 3
10. Photo : élément de construction de la façade du Haut Moyen-Age, en zone 5
11. Photo : vue générale des fondations de l'édifice à abside, en zone 3
12. Fiches d'enregistrement des U.S.
13. Fiches d'enregistrement des Murs et des "Faits"
14. Exemple de diagramme d'analyse stratigraphique

L'HOTEL DES GAULES

Situé sur la partie Nord-Ouest du Mont-Beuvray, l'Hôtel des Gaules est l'endroit où J.G.Bulliot installa sa base archéologique; ce choix n'était certainement pas l'effet du hasard: l'endroit est relativement bien protégé du vent en raison de la présence d'un talus, une source y jaillit et le terrain est aménagé en terrasse... Différents points qui ont sans aucun doute déterminé ce choix. A noter également que l'Hôtel des Gaules se trouve dans le quartier résidentiel de Bibracte et que, de ce fait, quantité de pierres étaient à la disposition de Bulliot pour la construction de ses bâtiments.

La campagne de fouilles a commencé par un défrichage des lieux, permettant de mettre en évidence l'ensemble de la propriété. Celle-ci se compose de plusieurs bâtiments dont les fondations sont toujours intactes (cf. plan des lieux).



I. LE DEPOT DE FOUILLES DE BULLIOT

Ce sont les archives de Bulliot qui nous ont permis d'identifier ce bâtiment comme son dépôt de fouilles. Celui-ci a été la première structure que nous avons dégagée (n°1 sur le plan p.2).

Ce bâtiment possède une structure très simple: l'ensemble est un rectangle de maçonnerie d'environ 8 mètres de long sur 3,50 mètres de large, séparé en deux pièces.

Pas de trace de murs éboulés car une simple structure de bois reposait sur ces fondations, donnant au bâtiment un aspect se rapprochant de celui d'une cabane.

Après avoir délimité le secteur de fouilles, nous avons implanté un premier carroyage (qui a d'ailleurs été détruit plusieurs fois par le passage des touristes) puis dégagé, truelle en main, la couche d'humus par passes plates successives. A l'intérieur de celle-ci se trouvaient des débris de vitres, de poteries anciennes et du XIXème siècle, d'amphores ainsi qu'une serrure de porte; aucune trace de poutre ni de plancher...

Détail amusant: dans le secteur nord-ouest du bâtiment (cf.* sur le plan p.2), nous avons trouvé un nombre important de céramiques anciennes que Bulliot jetait soigneusement à gauche des marches. On peut en déduire que c'est là qu'il triait ses céramiques, ce qui montre que l'archéologie du XIXème siècle ne leur accordait pas la même importance que l'archéologie actuelle.

Nous n'avons pas enlevé les couches plus anciennes que l'époque XIXème. et nous sommes donc arrêtés sur une terre qui pourrait être un sol de cour; rappelons que nous sommes dans la partie du jardin, ou de la cour, de la plus grande maison de Bibracte fouillée par Bulliot...

II. LE MUR D'ENCLOS

En démontant les parties écroulées du mur d'enclos, nous avons trouvé à l'intérieur de celui-ci du verre, des culots de bouteilles, des fragments d'amphores ainsi qu'un bloc de mortier très blanc. Nous avons ensuite cherché les fondations du mur aux endroits où il avait disparu et ceci jusqu'au portail. Celles-ci remises à jour, une partie du mur a été reconstituée en utilisant les mêmes techniques que Bulliot.

D'une construction toute simple, ce mur de 60 cm de haut est fait de pierre sèche, les pans extérieurs sont formés par un assemblage des côtés plats de grosses pierres non taillées et calées; l'intérieur du mur est constitué de pierres et bourné de cailloutis.

III. L'HOTEL DES GAULES

Après avoir dégagé la couche d'humus qui recouvrait le pierris de l'Hotel des Gaules (cf. n°3 sur le plan p.2), on a remarqué la présence de briques et de trois pierres de taille qui ont dû faire partie de la cheminée sur le côté sud de la maison. Celle-ci se trouvait sur le mur séparant le bâtiment en deux. Des

problèmes techniques nous ont empêchés de photographier l'ensemble du bâtiment, mais nous avons établi un plan du lieu en indiquant pendage et nature des pierres de taille relevées.

IV. L'ETABLE

Dégagement de la couche d'humus recouvrant le pierrier de l'étable (cf. n°4 sur le plan p.2). Nous en avons pris des photos plan, ce qui nous a permis de faire rapidement le plan de ce pierrier. Par la suite, nous avons démonté l'éboulis afin de faire apparaître les structures en place. Le bâtiment est rectangulaire, orienté est-ouest. Séparé en son milieu, il possède deux entrées côté est. Un dépôt de tuiles se trouvait dans le secteur ouest de l'étable. On a également trouvé de gros blocs de mortier à l'intérieur du bâtiment.

Afin de mieux comprendre l'évolution de l'éboulis, nous avons établi deux profils du bâtiment avant d'enlever les pierres.

V. LA CAVE

Nous avons enfin nettoyé le secteur de la cave et de la fontaine. En ce qui concerne la cave, nous avons enlevé le feuillage qui s'y était accumulé ainsi qu'une épaisseur d'humus d'une dizaine de centimètres sans pour autant arriver encore au niveau du sol.

A l'intérieur de la cave se trouvait, de chaque côté, une terre jaune descendant en pente forte vers le milieu.

Peu de mobilier à l'intérieur de cette cave: quelques morceaux d'amphores et de verre.

VI. LA FONTAINE

Pour ce qui est de la fontaine, nous avons sorti des pierres éboulées et retrouvé sur celles-ci des traces de mortier récent montrant que Bulliot avait réutilisé cette fontaine qu'il disait romaine.

A l'est de celle-ci, nous avons enlevé une vingtaine de centimètres de terre sur le talus. Cette terre semble avoir été rapportée le long du mur qui se cache derrière la fontaine et qui continue sous le talus.

Dans cette partie, on trouve en nombre important des tessons gaulois et gallo-romains mais aussi de l'époque XIXème., ainsi que des traces de mortier ressemblant beaucoup à de la terre malaxée.

Ce chantier de fouilles s'étant déroulé uniquement avec des camps de jeunes et d'enfants ne possédant aucune formation archéologique nous n'avons travaillé que sur les couches archéologiques du XIXème siècle...

Intéressant néanmoins de constater qu'en cent ans à peine l'ensemble des bâtiments est presque totalement détruit.

IV- Autres travaux

Les relevés topographiques ont été réduits à cause de la non-disponibilité du groupe géographique de l'armée basée à Joigny et se sont seulement tenus sur les zones prioritaires de la fouille.

1986 a vu naître, suivant les vœux du Conseil Scientifique plusieurs groupes de travail.

a) Prospection (direction O. Buchsenschutz)

- Mise au point d'une fiche prospection et de son édition.
- Coordination des équipes travaillant dans la région.
- Couverture photographique des abords du Beuvray par le 7ème R.A. de Nevers.
- Photographie aérienne par R. Goguey.
- Codage des travaux de prospection par l'équipe d'Histoire et Nature.

b) Etude de l'évolution des paysages et de l'agriculture aux environs du Mont-Beuvray.

- Mise en commun des travaux en cours.
- Proposition de thèmes de Maîtrise aux Universités et Instituts concernés.
- Travail sur le terrain en paléoenvironnement.

c) Etude des amphores (A. Tchernia)

Les amphores de la campagne 1985 ont pu être étudiées par Bernard Dangreux et l'auteur de ces lignes au cours d'une semaine de séjour à la fin du mois de juin. Nous avons pris en compte environ 1800 fragments.

La quantité du matériel récupéré (destinée à augmenter considérablement les années qui suivent) a contraint à mettre au point une méthode d'étude suffisamment rapide; les difficultés des décomptes, déjà soulignées dans le rapport 1985 (1), sont au centre de nos objectifs, qui comportent aussi l'étude plus traditionnelle de la typologie et de la provenance des Dressel.

Nous avons demandé à ce que la totalité des fragments recueillis soient non seulement comptés, mais pesés par U.S. Nous opérons ensuite un tri dans les tessons :

1) les fragments sans formes caractéristiques ne sont retenus que pour les décomptes. Nous utilisons les variables suivantes :

- . nombre de fragments
- . poids
- . nombre d'attaches supérieures d'anse
- . nombre d'attaches inférieures d'anse
- . longueur cumulée des fragments d'anses
- . nombre de fonds internes (dépourvus de leurs pointes)

2) les fragments caractéristiques sont décrits individuellement en s'appuyant le plus possible sur des données mesurables. Cette description fait l'objet d'un fichier particulier dans l'enregistrement informatisé du matériel de fouille. Les variables communes à tous les fragments concernent la description de l'argile, à la cassure et en surface. Les autres sont les suivantes :

- a) lèvres : diamètre de l'embouchure
valeur de l'angle conservé
hauteur
épaisseur
angle d'inclinaison
hauteur du col (si tout le col est conservé)
- b) épaules: diamètre
valeur de l'angle conservé
forme (angulaire, arrondie ou intermédiaire)
ressaut (présence ou absence)
hauteur intérieure (si toute la panse est conservée)
- c) pieds : diamètre à la base
diamètre minimum
hauteur (si le pied est conservé jusqu'au fond interne)
forme

Les lèvres sont en outre systématiquement dessinées.

73 fragments ont été ainsi décrits. Cette description met en évidence les caractéristiques typologiques les plus importantes, notamment en ce qui concerne les lèvres et les épaules, sans contraindre à faire entrer les fragments dans les catégories traditionnelles des Dressel 1A,B,C, qui restent, malgré leur utilisation courante, bien peu rigoureusement définies. Elle offre d'autre part beaucoup de données différentes sur le comptage des individus. Dans ce domaine, les chiffres recueillis sont susceptibles de nombreuses manipulations, d'autant plus délicates que chacun des lots ne peut être considéré comme un ensemble clos, autrement dit qu'on peut fort bien trouver des fragments d'une même amphore dans des lots différents.

Donnons un exemple préliminaire, portant sur l'ensemble étudié, de quelques remarques possibles à partir de ces chiffres. Le poids total des fragments (218,5 K) représente dix amphores. C'est également le nombre d'individus fournis par le nombre d'attaches supérieures d'anses (20:2) et le nombre d'attaches inférieures (19:2). Les fonds internes ou les pieds donnent un minimum de 13 individus. Chiffre certainement inférieur à la réalité : cinq pointes qui sont privées de fond interne n'appartiennent vraisemblablement pas aux mêmes amphores que les cinq fonds internes privés de pointes. Le nombre des fragments de lèvres s'élève à 30 : mais là, il faudrait vérifier (et il n'est pas toujours possible d'en décider) qu'aucun de ces fragments ne vient de la même amphore. On note, en outre, que la représentation

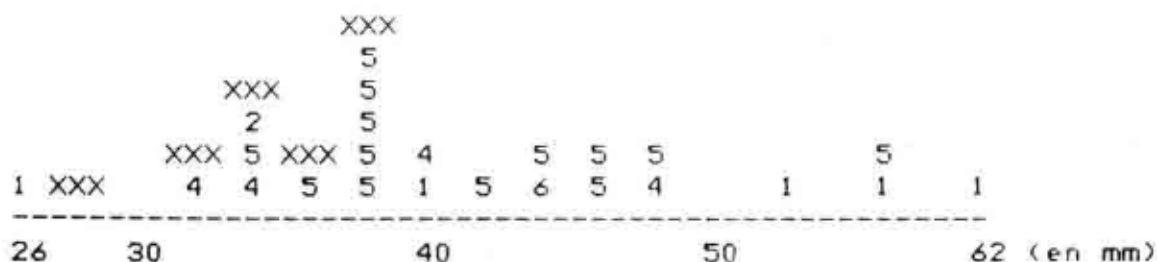
des différents fragments varie selon les lots :

- .dans le lot 1, il n'y a pas plus de fragments de lèvres que de fonds d'amphores (5)
- .dans le lot 5, il y en a 15 contre 3

Voilà quelques points de départ pour des réflexions à mener dans les années à venir et qui conduiront non seulement à mieux saisir la valeur des comptages effectués ici-même ou ailleurs, mais aussi, presque certainement, à s'interroger sur la manière dont les amphores ont été cassées et jetées, donc sur leur mode d'utilisation.

Dans le domaine de la typologie et de la stratigraphie, nous pouvons d'ores et déjà préciser les remarques du rapport de l'an dernier (p.8) en présentant l'histogramme des hauteurs de lèvres suivant, dans lequel les lèvres venant des lots 7 et 8 (= U.S. 5 et 6, correspondant au murus gallicus et à la couche d'abandon entre la fortification antérieure et la construction de ce murus) sont représentées par des carrés noirs.

On remarque que ces couches ne contiennent pour le moment que des lèvres courtes (≤ 38 mm); l'observation ne porte encore que sur cinq fragments et elle ne pourra prendre un sens que si elle est confirmée par la suite de la fouille.



Enfin, 37 fragments ont été envoyés en laboratoire de céramologie de Lyon pour analyse. Je les ai préalablement examinés et décrits. Pour 31 d'entre eux, la moitié de l'échantillon a été conservée par devers nous et remis pour le moment entre les mains d'Hugues Vaussanvin, qui a déjà beaucoup travaillé sur l'aspect de l'argile des amphores de Tournus et je pense pouvoir répartir les amphores trouvées en 1984 au Mont-Beuvray en une dizaine de pâtes caractéristiques et facilement reconnaissables (rapport 1984, p.12). La description de la variable argile dans notre fichier devra certainement être améliorée à la lumière de son expérience. La confrontation entre les résultats des analyses et la classification fondée sur l'examen visuel sera par ailleurs intéressante et nous dira le sens et la portée qu'on doit accorder à ce dernier.

(1) "il faudra trouver pour les amphores un moyen de comptage particulier, car la fragmentation est très irrégulière, une seule unité pouvant représenter de 4 à 50 tessons".

MONT BEUVRAY

PROSPECTIONS ELECTRIQUES

RAPPORT D'ACTIVITE 1984 - 1985 - 1986

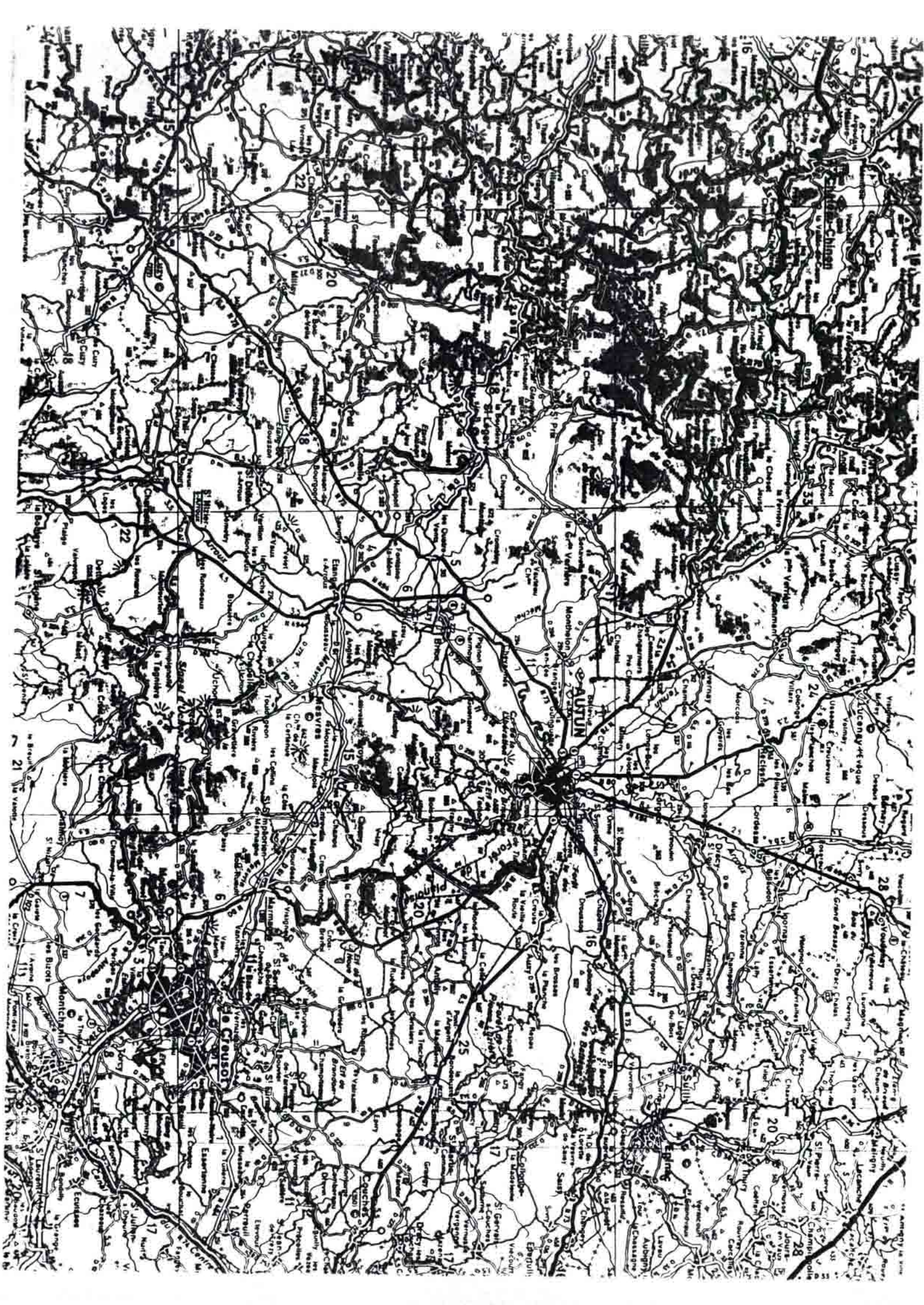
U.P.A

MONT BEUVRAY

U . P . A .

RAPPORT D'ACTIVITE 1985/1986

G. DUCOMET - A. HESSE



I - COMPTE-RENDU DE PROSPECTION ELECTRIQUE
A LA COME CHAUDRON - Mont Beuvray 1985 -

La documentation illustrant cette première opération se compose
comme suit :

- A - Plan Bulliot.
- B - Emprise de la prospection - Fond de carte Wenner traité spécialement pour faire apparaître les niveaux résistants.
- C - Emprise de la prospection - Fond de carte Dipôle-Dipôle traité spécialement pour faire apparaître les niveaux résistants
- D - Carte Wenner en isovaleurs avec localisation (flèches) des sondages I, II et III.
- E - Carte Dipôle-Dipôle en isovaleurs
- F - Carte Wenner traitée en dot density. Les cartes en dot density ne sont qu'une variante de présentation graphique des résultats destinée à favoriser la lecture des maximums en noir et des minimums en blanc. Les contraintes techniques du système d'impression font que l'échelle est approximative et diffère légèrement dans les deux directions du plan.
- G - Carte Dipôle-Dipôle traitée en dot density.
- H - Sondages I, II et III.

La prospection avait pour but de délimiter les principales structures sous jacentes dans un secteur débroussaillé sous les sapins de la Come Chaudron. Dans cet espace d'un hectare environ entre la route de la Terrasse et le chemin forestier qui rejoint la Fontaine Grenouillat (voir plan de situation), il convient de préciser l'emplacement approprié au décapage d'une surface à fouiller de 50 x 50 m. On espérait notamment reconnaître le passage d'une zone à constructions gallo-romaines, au Sud, à la zone des maisons gauloises au Nord. Malgré la faible résolution d'un quadripôle Wenner de $a = 2$ m (maille de 2 m et profondeur d'investigation au plus de 1,5 m), ce dispositif a été adopté pour tenir compte d'un épais recouvrement par le tapis d'aiguilles de sapin et pour obtenir assez rapidement une idée, même grossière, de l'organisation des principales structures.

Les mesures ont été effectuées par G. Ducomet (ITA, Sous Direction de l'Archéologie) et A. Boucher (Stagiaire, Université de Bradford) les 9 et 10 Septembre, puis du 23 Septembre au 2 Octobre 1985 (mise en route par A. Hesse) par temps chaud et sec durant depuis plusieurs semaines. Quelques difficultés sont apparues au contact des électrodes avec le sol du fait de la présence des aiguilles de pins. Appareils utilisés : RMCA2, NORMA. Trois sondages électriques sur les premières anomalies relevées au Sud ont été effectuées. Pour des raisons de rapidité et de simplicité, les profils ont été orientés dans les axes de la plantation de sapins.

Les mesures obtenues font apparaître tout d'abord une résistivité exceptionnellement forte en tout point : on peut en attribuer la cause au dessèchement du sol, à sa granulométrie (sables ?) mais aussi peut-être à des minéralisations particulières. Ce dernier point méritera certainement d'être approfondi sur le plan de la recherche méthodologique. Cette résistivité anormale des terrains du Beuvray laisse planer quelques doutes sur l'interprétation du sens des anomalies et ce d'autant plus qu'on a des difficultés à identifier le bâtiment gallo-romain dégagé par Déchelette, dans les relativement faibles valeurs au Sud de la carte. On notera que celles-ci ont été obtenues sur un terrain dégagé d'aiguilles de pin, remanié par des taupes, le seul où un matériel céramique abondant ait été observé dans ce secteur : ceci a été interprété comme la zone remblayée après les fouilles immédiatement au Nord du bourrelet topographique actuellement visible qui paraît appartenir à l'enceinte du Couvent des Cordeliers.

Quoiqu'il en soit, on convient d'interpréter la carte selon la convention la plus courante c'est-à-dire que les plus fortes résistivités devraient plutôt représenter les masses de maçonnerie et les remblais riches en pierres. On observe sur la carte Wenner une grande organisation des anomalies selon un schéma orthogonal ; en première lecture, il est, en effet, permis de distinguer trois massifs plus ou moins rectangulaires s'articulant autour d'un espace vide central et constituant donc un ensemble en forme de U peut-être fermé au Sud par une anomalie longue et étroite (mur ?). On peut supposer soit l'extension très largement vers le Nord du bâtiment gallo romain dégagé au Sud, au siècle dernier, soit l'existence d'un second complexe équivalent.

Cependant l'analyse de la carte DD, exceptionnellement animée par une très grande quantité de petites anomalies que mettent en valeur deux traitements particuliers du tracé (écrêtage des fortes valeurs et densités de gris), relève une orientation nouvelle des dites anomalies. Cette deuxième lecture peut avoir deux conséquences au niveau de l'interprétation globale :

- soit nous amener à modifier les hypothèses émises à partir de la carte Wenner, aidé en cela par le fait, non négligeable, que les axes des structures supposées sont parallèles aux profils ainsi qu'aux axes de plantations ; ces deux parallélismes étant des causes possibles d'anomalies parasite dans la même direction (quelques accidents à la perpendiculaire peuvent aussi apparaître).

- soit nous conduire à supposer la présence d'un autre niveau de construction (supérieur, inférieur ?) particulièrement lisible dans la partie Ouest de la zone prospectée et caractérisé par une orientation SE/NO et SO/NE de ses axes principaux (v. cartes) compatibles avec l'orientation de la voie médiévale.

Notons enfin que quelques alternances systématiques de fortes et faibles valeurs sont également observables au Sud de la carte et peuvent nuire à la lecture. Les mesures ont été vérifiées longuement sur place et il semble que cette perturbation soit induite par les souches des sapins situées exactement sur les profils correspondants. Cette cause d'erreur ne semble cependant pas devoir mettre en cause la double hypothèse ci-dessus proposée et la ligne de conduite suggérée pour la poursuite des travaux reste l'ouverture de sondages et de tranchées de contrôle sur les principales anomalies relevées.

COMMENTAIRE DES RESULTATS DES PREMIERS SONDAGES

Le rapport qui précède ayant été communiqué aux archéologues responsables du site dans le courant de l'hiver 86, les sondages préconisés ont pu être effectués au début de l'été de la même année. La réalité du sous-sol (argile fortement chargée en cailloutis en alternance avec des cailloutis secs) et le contexte climatique du moment (sécheresse) expliquent l'importante résistivité constatée ; il semble, de plus, que le substrat rocheux apparaisse assez rapidement sous les couches détritiques (environ 2 m de profondeur).

Le premier sondage fait sur les anomalies résistantes de la zone Ouest (à proximité de la route) bien que confirmant l'occupation de l'endroit, n'a pas mis à jour de structures nettes ; cependant l'orientation de l'empierrement reconnu ne semble, a priori, pas discordante par rapport à celle observée sur la carte. Toutefois, au vu de l'importante densité du cailloutis inclus dans l'argile, des fortes réponses en résultant et en l'absence de recalage précis de ce relativement petit sondage, il est à ce jour impossible de se prononcer sur ce que la prospection a réellement su détecter et distinguer.

Le second sondage, implanté E/O au Centre de la zone est, lui, beaucoup plus clair ; il coupe successivement l'anomalie conductrice principale puis le massif de fortes résistances situé à l'est ; Dans ce cas, l'intervention archéologique confirme parfaitement la carte géophysique puisque à l'endroit des niveaux conducteurs, la stratigraphie révèle une couche très chargée en matières organiques et à l'aplomb des niveaux résistants un important pierrier et des restes de murs (?) dont malheureusement l'orientation reste mal définie.

L'OPPIDUM DE BIBRACTE

AU

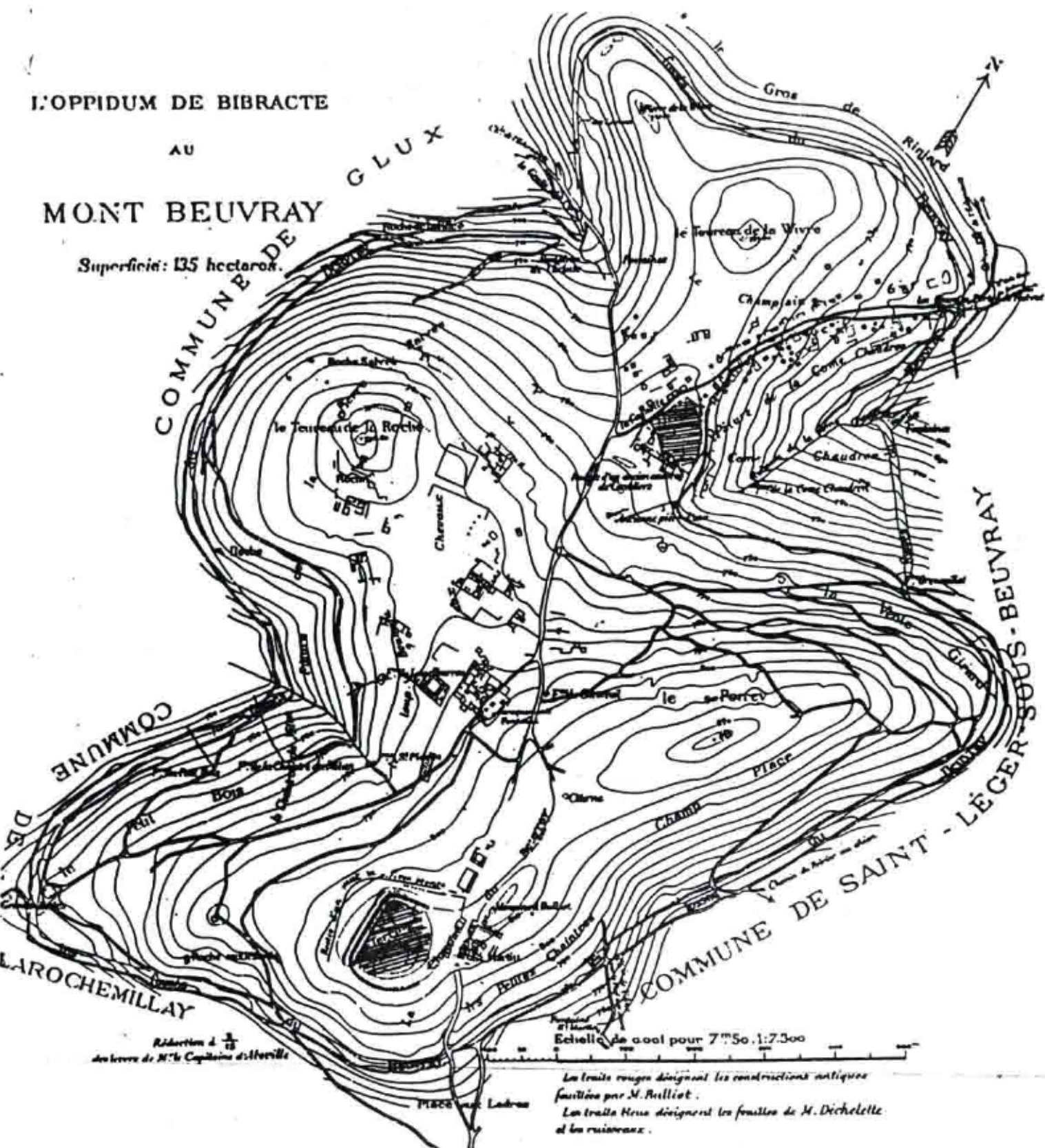
MONT BEUVRAY

Superficie: 135 hectares.

COMMUNE DE GLUX

COMMUNE DE LAROCHEMILLAY

COMMUNE DE SAINT-LÉGER-SOUS-BEUVRAY



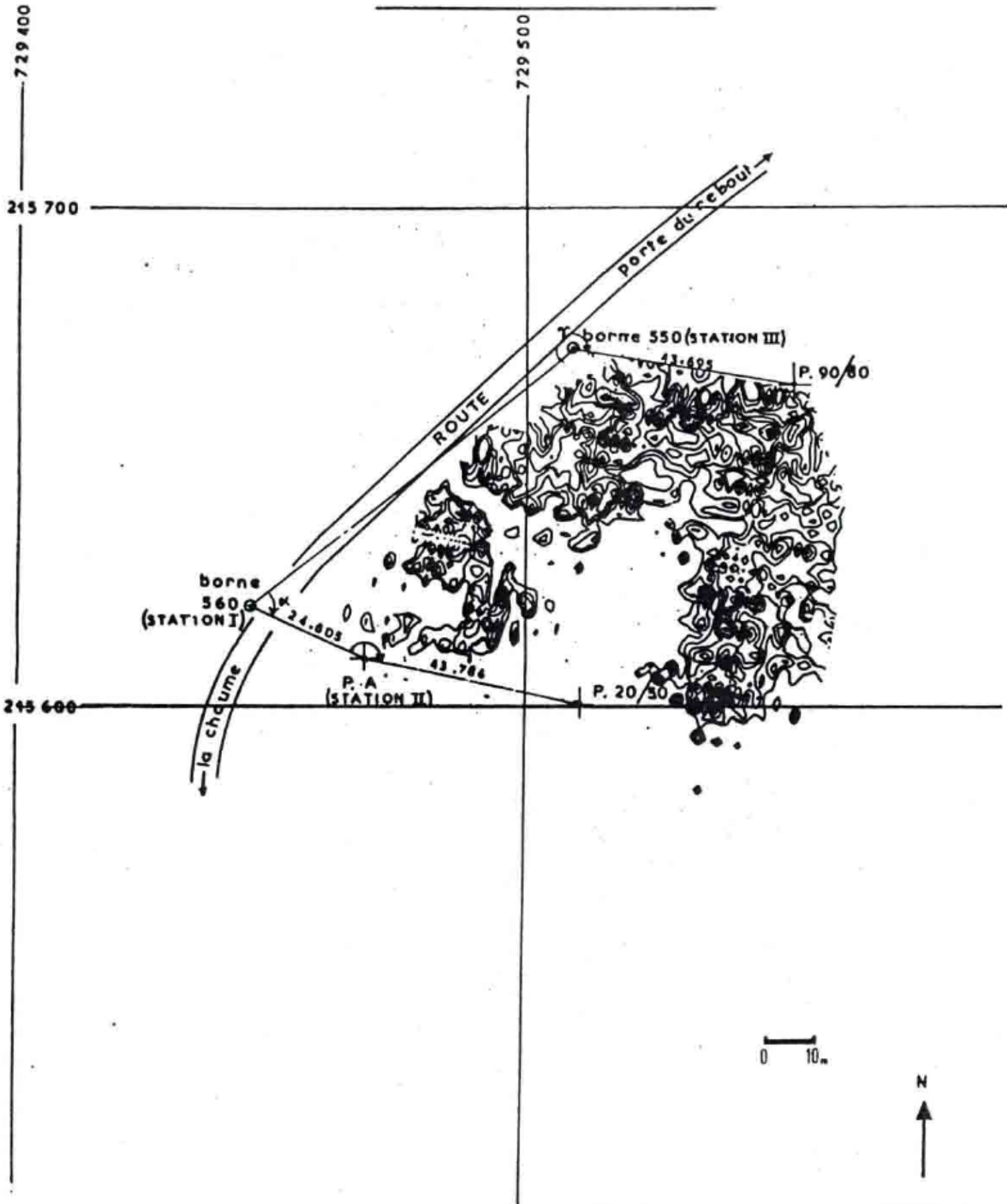
Rédaction à $\frac{1}{10000}$
des livres de M^{le} Capitaine d'Alleville

Echelle de 1:7300 pour 7^m50

Les traits rouges désignent les constructions antiques
faussées par M. Bulliot.
Les traits noirs désignent les fausses de M. Dichelette
et les ruines.

FOUILLES DU MONT BEUVRAY

PROSPECTION 9.1985

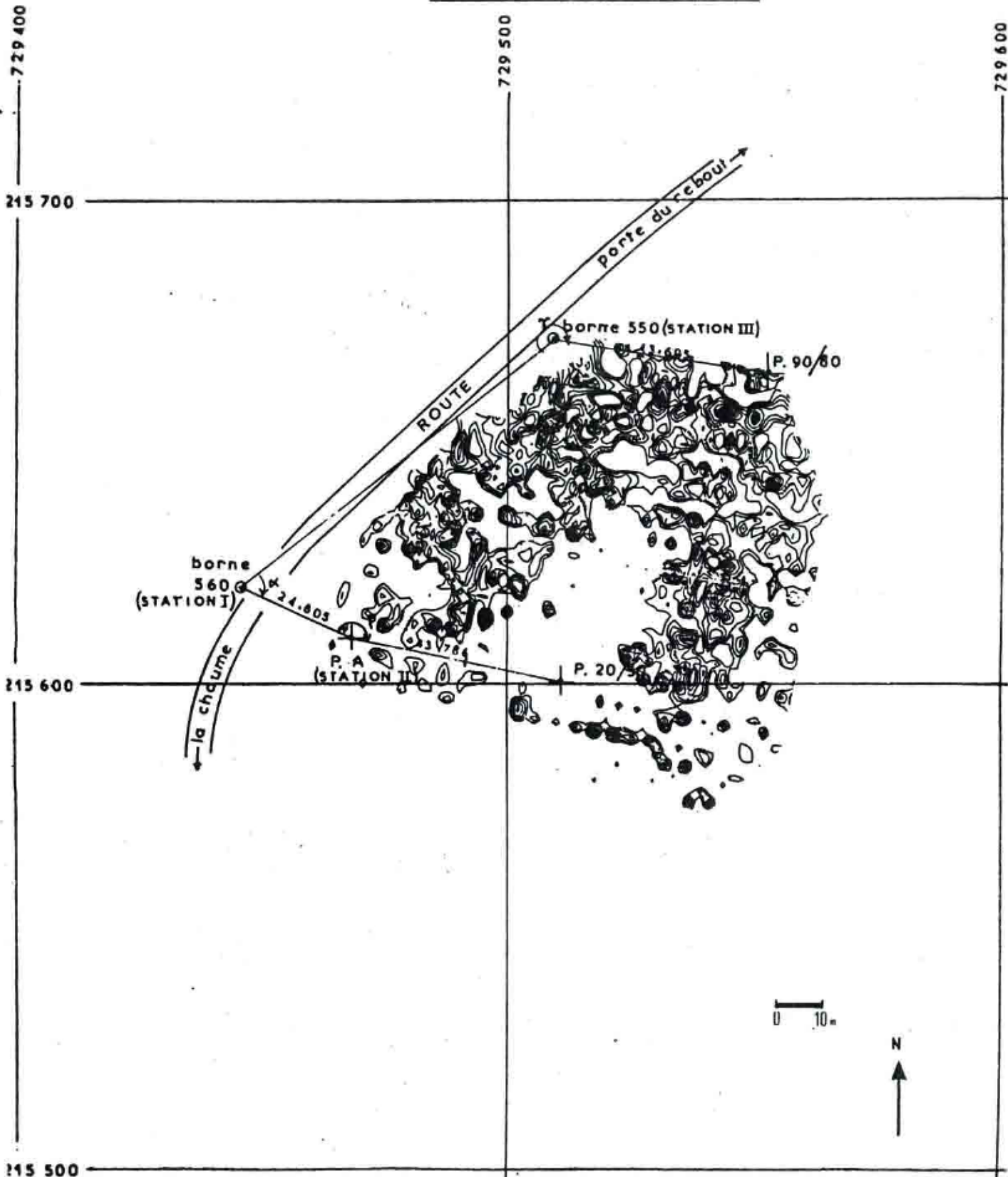
EMPRISE DE LA PROSPECTION3x2m (Fond de carte Wenner)

FOUILLES DU MONT BEUVRAY

PROSPECTION 9.1985

EMPRISE DE LA PROSPECTION

(Fond de carte Dipôle - D)

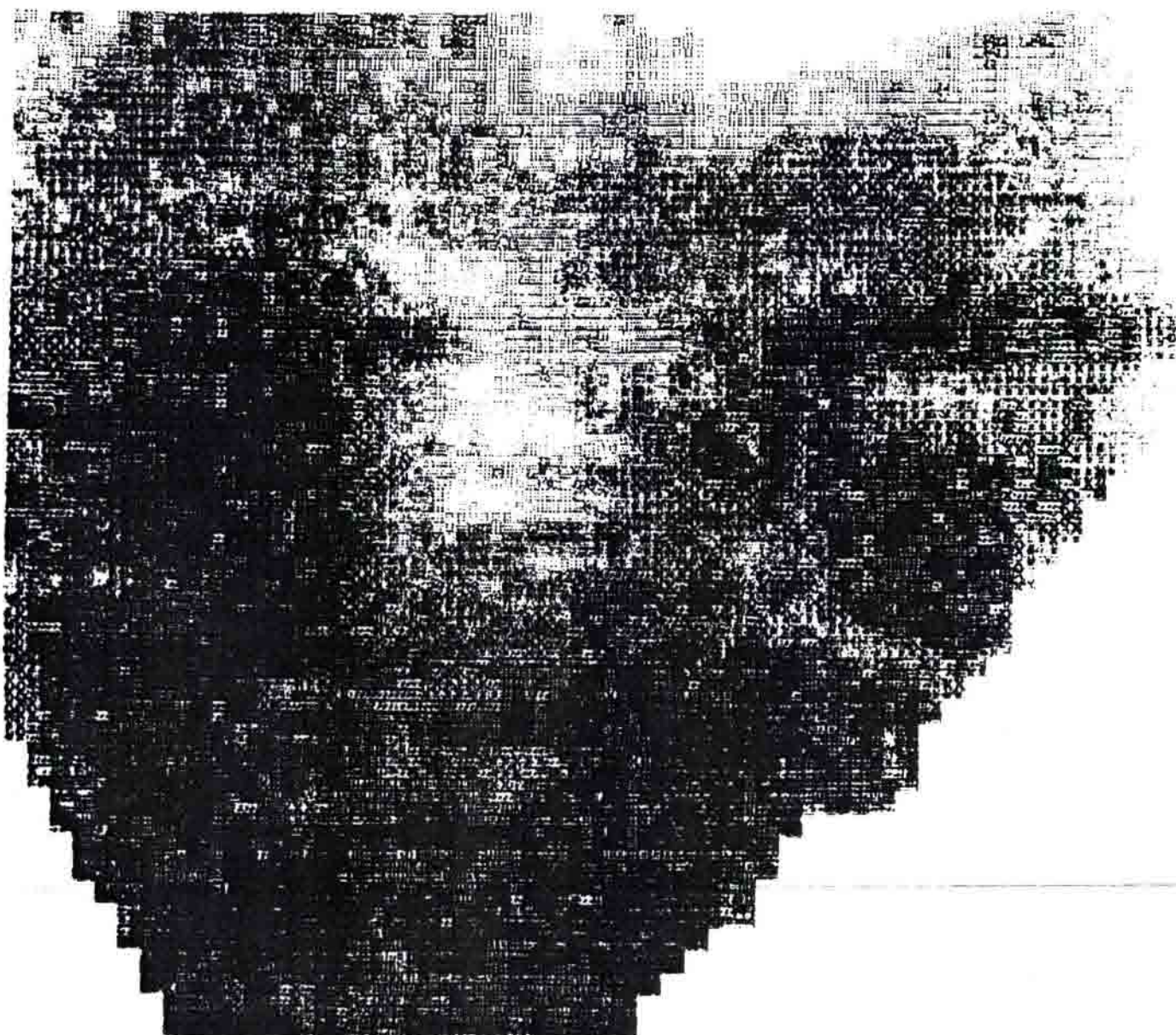


ECH. 1/1000

MONT BEUVRAY

Carte Wenner 3x2m (dot density)

↙
N
BEUVRAYW 4000.000 20000.000



MONT BEUVRAY

Carte Dipôle-dipôle 3x2m (dot density)



BEUVRAYD 4000.000 30000.000

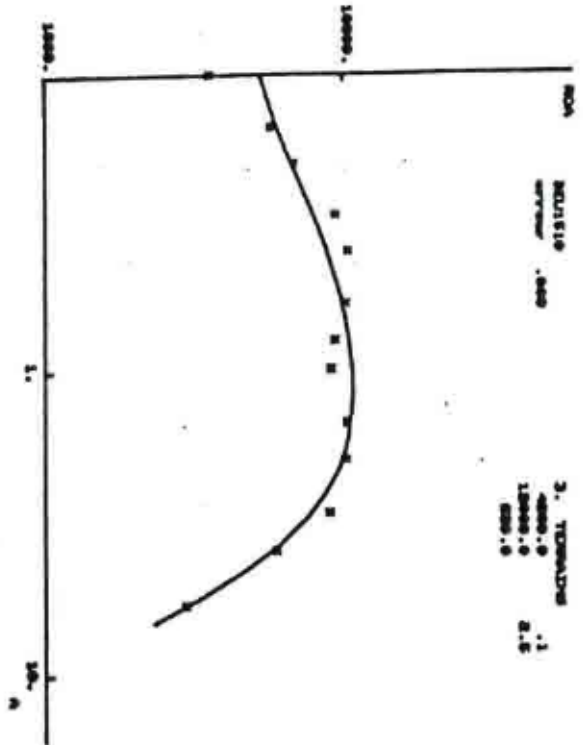


MONT BEUVRAY

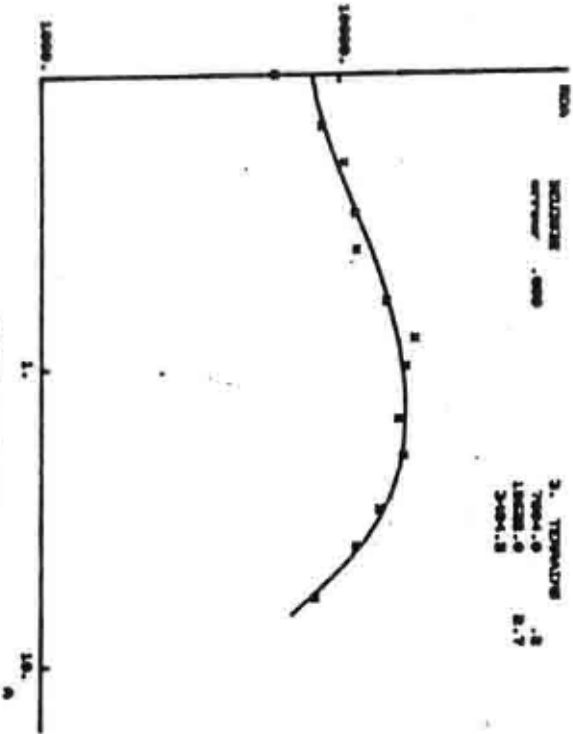
LA CAUME CHAUDRON

Sondages electriques

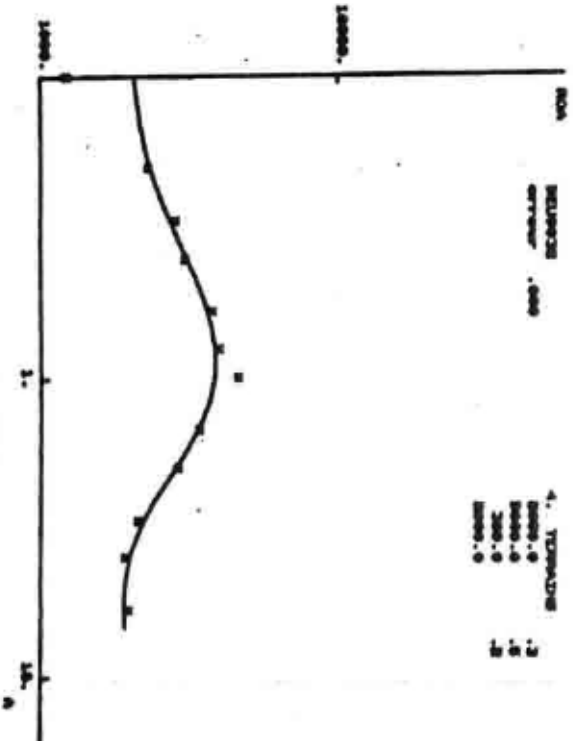
SONDAGE I



SONDAGE II



SONDAGE III



II - COMPTE-RENDU DE LA PROSPECTION ELECTRIQUE EFFECTUEE AU LIEU-DIT LA TERRASSE EN MAI 86

La documentation illustrant cette opération se compose comme suit :

- 1 - La carte Wenner
- 2 - La carte Double Dipôle colorée (les couleurs chaudes représentent les fortes résistances, à l'inverse les couleurs froides symbolisent les niveaux conducteurs) où sont lisibles les orientations remarquables, (sur la carte Double Dipôle, les axes NE/SO - NO/SE, sur la carte Wenner les axes NS - EO). Par ailleurs, nous indiquons sur le document n° 1, sous forme de points noirs, les neuf bornes (le P.O correspond à la borne 0 moins 3 m) mises en place par le responsable de la topographie du site.

Enfin, pour faciliter le commentaire, nous représentons approximativement le Nord (sur cette même carte n° 1).

- 3 - La carte Wenner en dot density
- 4 - La carte Double Dipôle en dot density
- 5 - Croquis des anomalies A-B-C-D-E.

A la lecture de ces cartes un certain nombre d'éléments notables se détache :

1) La restitution du rempart est assez nette pour les côtés Nord et Ouest ; elle se manifeste par une alternance rapide de valeurs faibles et fortes ; le côté Sud n'apparaît pas, la végétation n'en a pas permis l'exploration ; le côté Est, fort peu visible au sol, se distingue peut-être sur la carte Double Dipôle dans un infléchissement de valeurs fortes plus sensibles au Sud.

2) Orientation des anomalies : C'est sur la carte Wenner que sont le plus lisibles les axes EO et NS. Cependant, avant tout essai d'interprétation, il faut insister sur le fait que les profils sont orientés E.O. et qu'un étirement probable des anomalies, sur cet axe, peut leur être attribué.

Pourtant, le grand nombre d'allongements N.S. (croquis n° I - AA'A"B) ainsi que leur franchise (assez remarquable dans plusieurs cas), la netteté de certains angles, rendent crédible l'existence d'une organisation orthogonale même si les doutes subsistent quant à son orientation ; ces doutes en effet, se renforcent lorsque l'on examine la carte Double Dipôle (V. carte n° 2) où les mêmes axes semblent basculer pour s'inscrire dans un système NE/SO - NO/SE.

A l'appui de cette hypothèse, notons que cette tendance est également sensible sur la carte Wenner. Il n'est donc pas absurde de penser que l'effet de profil eut pour résultat un redressement de l'image ; la carte Double Dipôle, surtout grâce à ses fortes valeurs serait donc pour nous, plus instructive car plus fidèle à la réalité du sous-sol.

Reste néanmoins que la bande d'anomalies conductrices qui borde tout le côté Nord du site, ne semble pas devoir être mise en cause ; plus que l'orientation, l'absence de toute anomalie résistante paraît spécialement intéressante ; elle souligne d'une part, le rempart lui-même, mais aussi, à l'approche de celui-ci, met en valeur un vide régulier qui est très significatif de la manière dont l'espace intérieur de la terrasse se structure, (une coupe transversale de cette zone s'imposait).

Une troisième orientation caractéristique, bien que discordante par rapport aux deux précédentes, apparaît également dans le secteur Nord (croquis n° 5 - D).

3) Organisation des anomalies :

a) Le quart Nord-Est de la carte révèle la présence de terrains conducteurs formant une masse assez homogène, reliée au Nord à la longue bande de faibles résistivités décrite plus haut. Cette zone se caractérise, entre autres, par un noyau de valeurs plus fortes qui, sur la carte Double Dipôle surtout, apparaît bien structuré orthogonalement. La limite Est de cette zone est, en revanche, fort suspecte dans la mesure où la prospection a, en partie, couvert les secteurs fouillés par Bulliot ; nous ignorons par ailleurs, jusqu'où, à l'intérieur de la zone prospectée, se sont étendues les dites fouilles ; peut-être ne sont-elles pas repérables partout ? Dans ce cas, les remblais et autres terrains bouleversés issus de ces travaux,

pourraient participer plus qu'on ne le pense à l'émergence sur la carte de cette importante région de niveaux conducteurs.

b) Le reste de la carte est essentiellement marqué par la présence et la nette organisation d'anomalies résistantes. Sans revenir sur les problèmes d'orientation, notons que la caractéristique première de ces anomalies est de se structurer assez systématiquement autour de noyaux conducteurs. La moitié Sud de la carte Wenner (V. carte n° 1) montre, allongé E.O. un grand ensemble d'anomalies résistantes s'organisant assez franchement en plusieurs entités de type quadrangulaire, que l'on peut distinguer comme suit :

- à l'Est (A sur le croquis n° 5) se dessine autour d'un "trou" un système orthogonal dont les anomalies les plus fortes semblent constituer les côtés ; cette structure se prolonge à l'Ouest par deux anomalies formant un angle remarquable (A' sur le croquis n° 5). Nous remarquerons que si A sur la carte Double Dipôle, non seulement se morcelle, se complique, perd un peu de sa lisibilité sinon de son évidence (V. croquis n° 5 et carte n° 2) mais aussi bascule, en revanche A' garde sa netteté et surtout son orientation grâce aux moyennes et aux très fortes valeurs.

- à l'Ouest, existe une troisième entité du même type c'est-à-dire centrée sur un noyau conducteur présentant également une intéressante anomalie en angle (A" sur le croquis n° 5). Il semble cependant qu'il faille la rattacher à l'ensemble des niveaux résistants qui occupent la moitié Nord-Ouest de la carte ; l'orientation de A", que ce soit en Double Dipôle ou en Wenner, reste en effet, difficilement déterminable avec précision ; c'est par contre, une analyse des structures et des symétries qui nous fait lui trouver un alter ego plus au Nord (C sur le croquis n° 5) ; il s'agit là d'une superbe anomalie formant encore un angle qui, quelque soit la carte (W ou DD), garde l'orientation NE/SO -NO/SE (en effet les axes purement NS-EO que l'on peut découvrir dans ce secteur (V. croquis n° 5) paraissent peu fiables et fort probablement résulter de l'effet de profil).

L'ensemble constitué de A" et C formerait alors un long rectangle (V. croquis n° 5 et carte n° 2) dont, seule, la base Ouest demeure imprécise et qui dans ce cas-là, de nouveau, s'articule autour d'une zone de faibles résistivités. Ce système se complète à l'Est par une autre anomalie (E sur le

croquis n° 5) particulièrement bien lisible sur la carte n° 3 en dot density.

A signaler enfin, au Nord-Ouest, un dernier ensemble d'anomalies résistantes, elles aussi centrées sur des niveaux plus conducteurs (B sur le croquis n° 5) ; nous avons souligné précédemment la discordance de leur orientation par rapport à la tendance générale ; remarquons aussi que cette orientation est constante d'une carte à l'autre ; il serait donc imprudent de la négliger.

En conséquence, et pour appréhender au mieux le sous-sol ainsi traduit par la prospection, il serait judicieux de prévoir les tranchées dans le sens Nord-Sud (ce qui ne rend pas inutile une tranchée E.O pour établir la continuité stratigraphique entre le secteur de la chapelle et la terrasse). Nous indiquons sur le document n° 1 par trois flèches ce qu'il nous paraît souhaitable de faire.

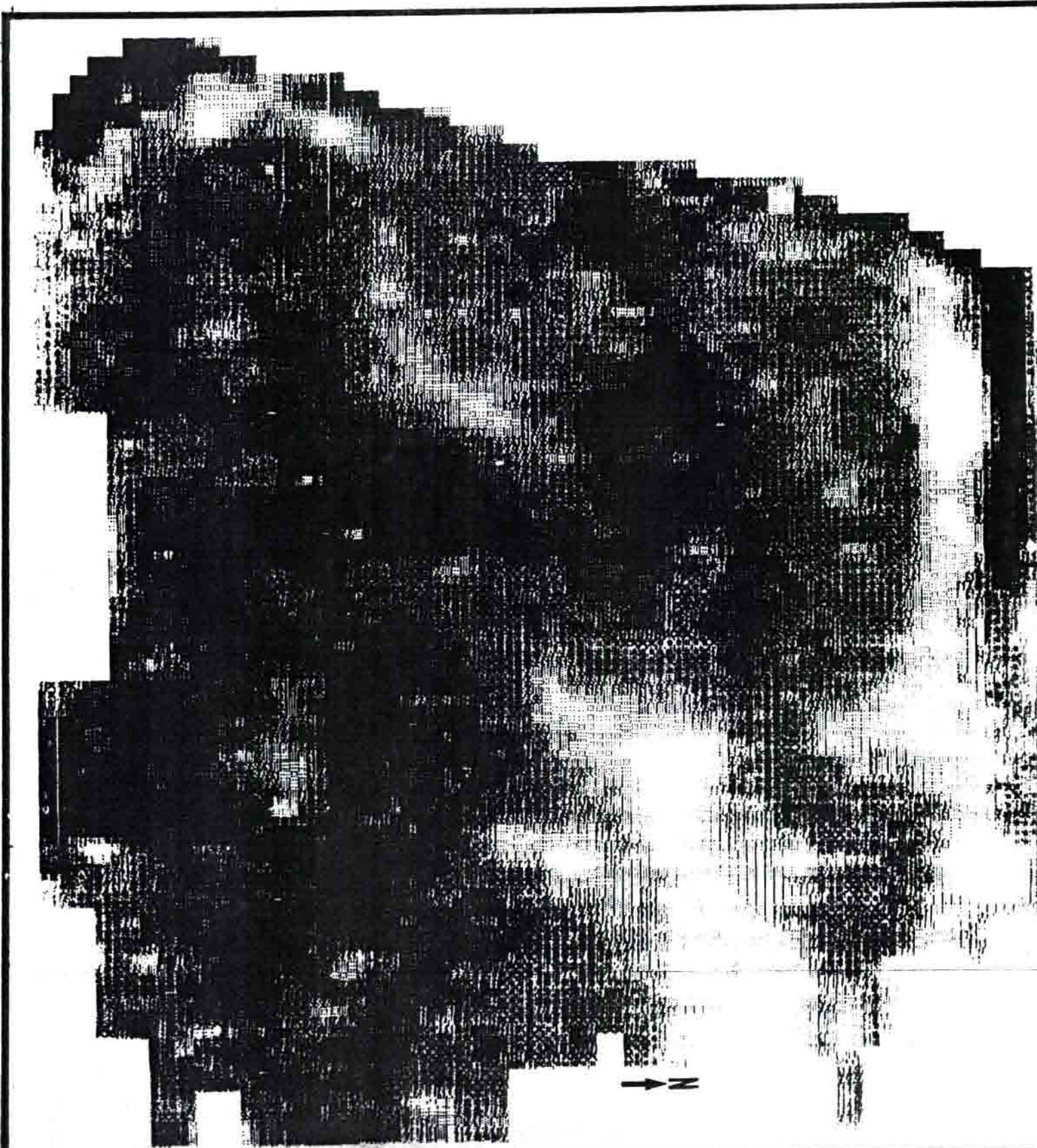
COMMENTAIRE DES RESULTATS DES PREMIERS SONDRAGES

Les textes ci-dessus reproduits ont été communiqués aux archéologues à la fin du mois de juin 1986, à la suite de quoi, sous forme de tranchées, un certain nombre de sondages ont été réalisés, l'absence d'aménagements anthropiques importants paraît admise en première analyse ; la plupart des zones de forte résistance résulte de la présence de pierriers, interprétés pour l'instant comme étant de constitution naturelle. Tous n'ont cependant pas été explorés ainsi que le souhaitait le précédent rapport, de ce fait, il demeure un doute même si une forte probabilité existe pour que l'ensemble du sous-sol soit du type de celui repéré en tranchée. Il en est de même pour les zones conductrices ; en effet, seule la longue anomalie située au N contre le rempart fut, en même temps que celui-ci, coupée par un sondage ; elle est très lisible en coupe ; située légèrement en contrebas, fermée au Nord par le rempart, elle semble naturellement concentrer l'humidité. Là encore afin de confirmer définitivement cette interprétation, une tranchée N/S serait nécessaire dans la partie orientale de la terrasse ou existe encore une vaste région de terrains conducteurs.

Garchy, le 6/1/87

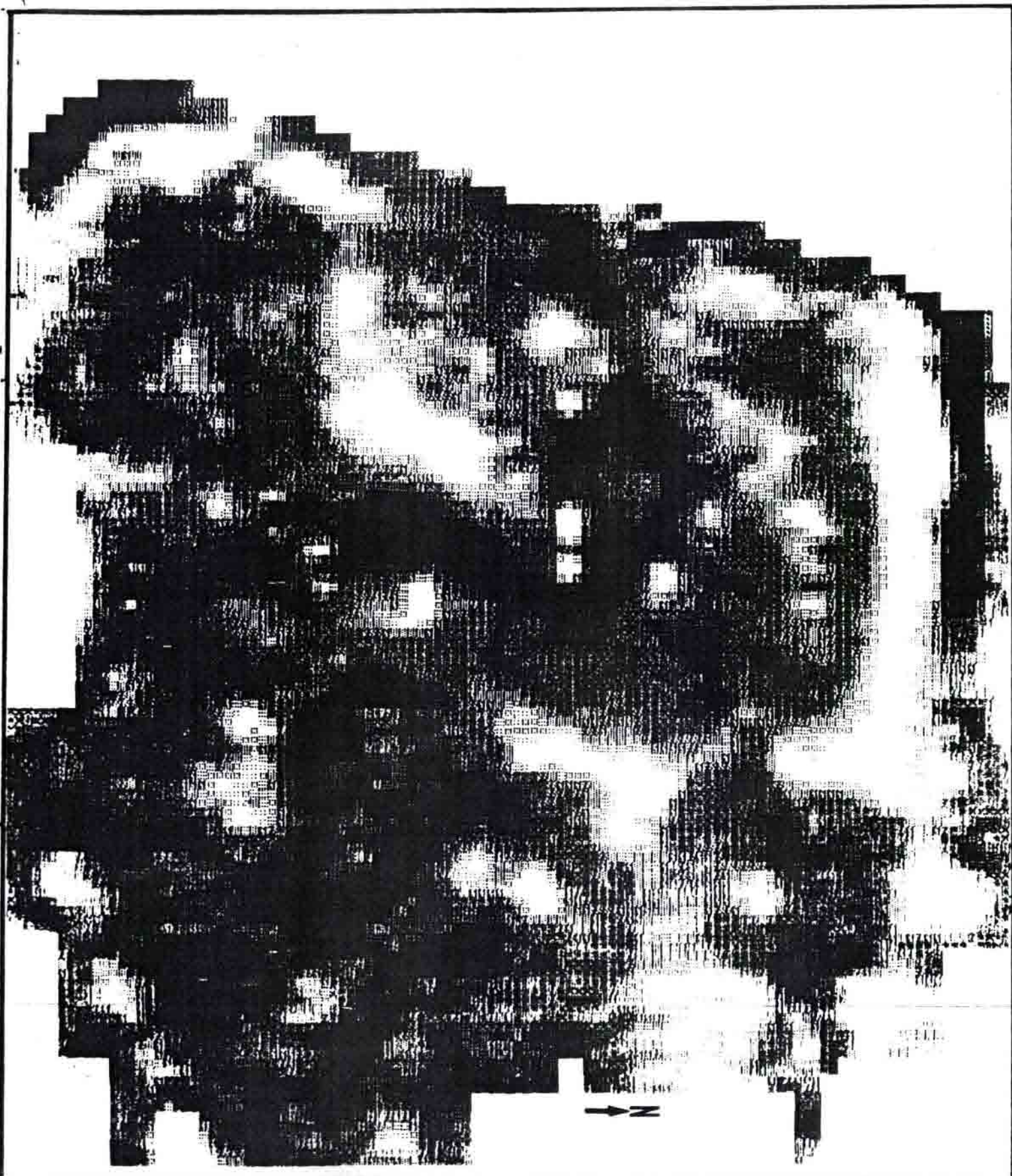
MONT BEUVRAY - LA TERRASSE

Carte Wenner (dot density)



MONT BEUVRAY - LA TERRASSE

Carte Dipôle-Dipôle (dot density)





Sibrotter .0 120.0 -0.0 100.0

MM



Sibrotter .0 120.0 -0.0 100.0

MM



Sibrotter .0 120.0 -0.0 100.0

MM



Sibrotter .0 120.0 -0.0 100.0

MM

PROJETS D'ETUDES

PALEOENVIRONNEMENT DU MONT-BEUVRAY

Les études paléobotaniques de laboratoire (palynologie, dendrochronologie, étude des macro-restes végétaux) sont tributaires d'une méthodologie précise. De plus, la qualité des résultats est étroitement liée à la qualité du produit de base. Les premiers prélèvements effectués sur le site et dans les environs immédiats nous incitent à être prudents quant à la teneur de ces résultats. En effet, l'acidité relative du sol (absence d'ossements) a probablement détruit une partie importante des pollens, les macro-restes végétaux se conservent mal dans les sédiments secs, souvent rencontrés sur le site. A cela s'ajoute la puissance assez faible de la sédimentation organique prélevée à ce jour.

Face à de tels problèmes, il apparaît indispensable d'adapter une partie des travaux engagés sur ce site à notre problématique.

I- RECHERCHE DE REMPLISSAGES ORGANIQUES :

Une sédimentation de ce type, apte à conserver les restes végétaux (bois, graines, pollens...), n'a pu se faire sur ce site que dans des pièges, naturels ou non, dans lesquels de l'eau est restée stagnante assez longtemps. Ces modèles idéaux doivent exister à Bibracte : leur découverte peut évidemment être le fait des hasards de la fouille (petites citernes, puits, silos, poutres calcinées...), dans ce cas, il faut d'abord envisager une formation des fouilleurs afin qu'ils puissent reconnaître ce genre de matériaux qui apparaissent souvent de façon très ténue et qui sont extrêmement fragiles. Ensuite, si la découverte est jugée trop importante et trop difficile à fouiller, il faut impérativement faire appel aux spécialistes (laboratoire de chrono-écologie, Besançon et construire rapidement une machine de flotaison). Le second type de démarche est la recherche programmée de ces remplissages. Ils existent sur le site (cf. Bulliot, 1899, T. 1, p. 44) et les moyens techniques dont nous disposons aujourd'hui doivent permettre de les retrouver sans être obligé de compter sur la chance ni "en faisant des trous partout".

1-1 Recherches intra-muros :

1-1-1 Le fossé

Pour être efficace, l'alimentation en eau d'une telle ville devait faire appel au stockage dans des citernes. Elles pouvaient être remplies soit par les sources existantes sur le site, soit par les eaux de pluie. Certaines sont connues (cf. Bulliot) mais il serait souhaitable de rechercher plus systématiquement ces citernes. Le moyen le plus efficace est la prospection électrique du fossé (200 mètres de part et d'autre des sources dans un premier temps) qui, même si elle ne met pas en évidence de véritables citernes, fera apparaître des surcreusements au fond du fossé propices au piégeage de sédiments organiques.

1-1-2 Les puits :

Certains sont connus et il faut prévoir rapidement la fouille complète d'un ou deux puits parce qu'eux aussi ont pu servir de piège à pollen, à bois ou à graines et parce que, ils étaient réutilisés comme dépotoirs.

1-1-3 Les sources :

Un premier sondage à la pelle mécanique à la Fontaine Grenouillat (3 VII 86) a montré que cette source avait déjà probablement été curée récemment et que le remplissage organique, essentiellement constitué de dépôts humifères de pentes, était de faible puissance (-50 cm). Un curage systématique de toutes les sources doit pourtant être programmé afin de vérifier cette sédimentation et faire des prélèvements pour l'analyse pollinique, pour les macro-restes végétaux et mettre au jour d'éventuels bois fossiles.

1-1-4 Les autres sites :

En fonction de l'avancement des fouilles, des prélèvements sur stratigraphie et aussi des prélèvements horizontaux (sur les sols des maisons par exemple) seront effectués.

1-2 Recherches extra-muros :

1-2-1 Les zones tourbeuses et marécageuses

Le sondage déjà pratiqué dans la tourbière des sources de l'Yonne (3 VII 86) a donné 85 centimètres de tourbe reposant sur des arènes granitiques. Les résultats seront connus au cours du premier semestre de l'année 1987. Plusieurs autres sondages sont programmés sur ce site. En effet, certaines publications (Parriat H., Société d'Histoire Naturelle de Montceau-les-mines, 1954, n° 41 et 42, p.52-65) indiquent des profondeurs plus importantes pour cette tourbière, de l'ordre de 150 centimètres de tourbe.

Une seconde zone intéressante par le marais dit "Le Quart du Bois" à Poil. La prospection de Juillet 1986 et l'éventualité de sa transformation en étang prouvent qu'il faut rapidement intervenir sur ce site en employant des moyens importants et appropriés. Une tranchée longitudinale faite à la pelle mécanique doit permettre de saisir l'évolution de cette dépression et d'effectuer des prélèvements sur les stratigraphies ainsi mises à jour.

1-2-2 Les terrasses de pentes :

Elles peuvent être dues à des cultures. Une microtopographie doit d'abord être pratiquée puis des sondages à la pelle mécanique afin de préciser la nature de ces sites.

II- LA DENDROCHRONOLOGIE

Une mesure systématique des bois fossiles retirés lors des travaux envisagés ci-dessus sera évidemment pratiquée.

Pour les bois actuels, trois types d'analyses sont programmés :

- datation des gros hêtres du site
- mesures des gros chênes des forêts environnantes en relation avec leur contexte phytosociologique
- mesures des poutres dans les habitations anciennes de la région.

III- LES SOURCES HISTORIQUES

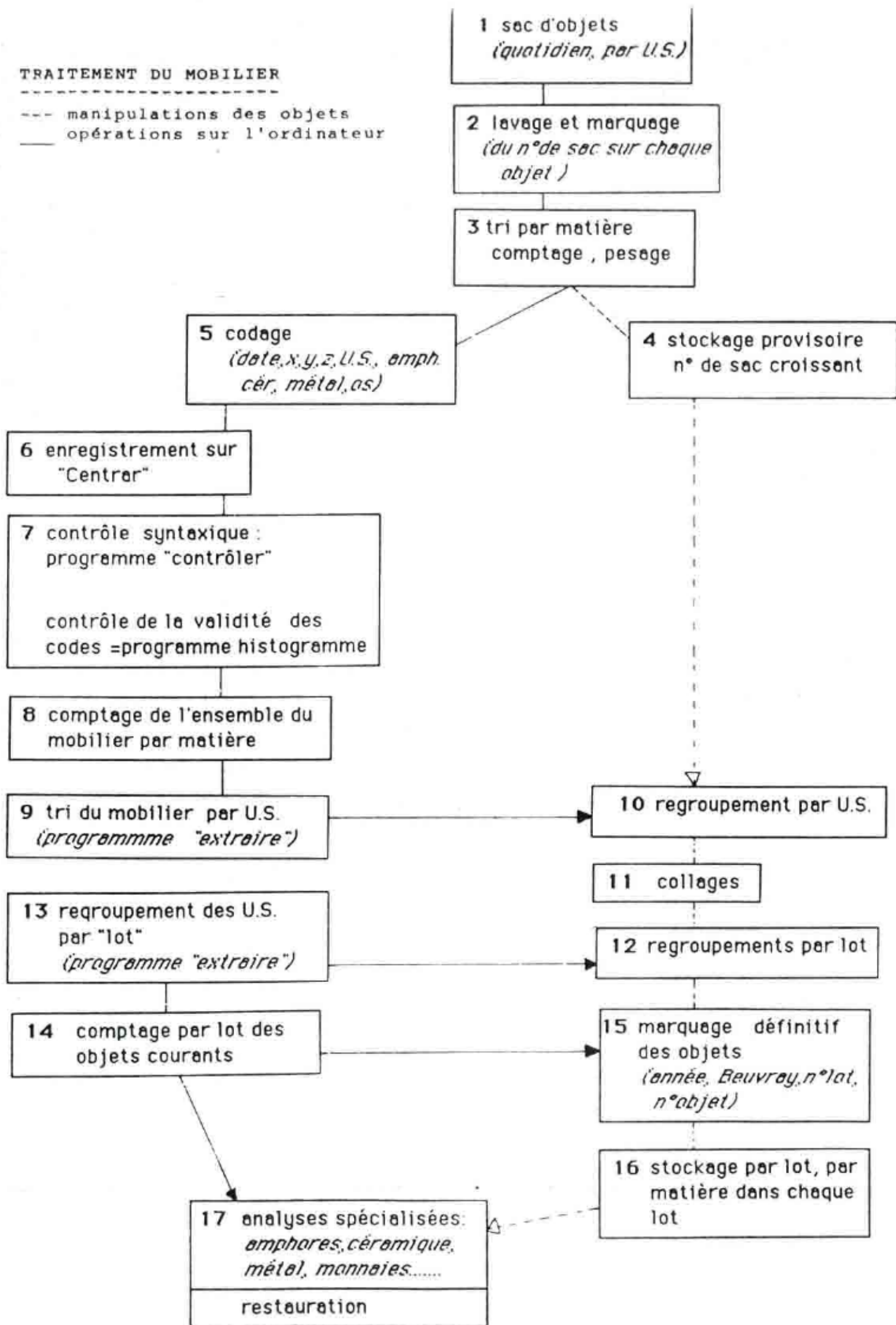
Pour participer efficacement à notre problématique de recherches, elles devront se centrer sur le paléoenvironnement : climat, composition des forêts, évolution du rapport entre milieu forestier et espace agricole, composition de l'espace cultivé L'idéal serait d'arriver à représenter l'environnement du site sous forme de cartes montrant l'aspect de la région à différentes époques.

Les analyses que nous nous proposons d'effectuer sur le Mont-Beuvray exigent une certaine adaptation à notre problématique d'une partie des méthodes habituellement utilisées par les autres disciplines. Même si les exigences que nous formulons peuvent parfois paraître contraignantes, ces fouilles sont un terrain idéal pour mettre au point ce genre de collaboration qui, affiné en fonction de l'avancement des recherches archéologiques, doit aboutir à un modèle permettant à l'avenir d'appréhender plus efficacement de tels sites.

Besançon, le 7 juillet 1986
Hervé Richard.

TRAITEMENT DU MOBILIER

--- manipulations des objets
— opérations sur l'ordinateur



Participations aux travaux de sauvetage, sondage et fouille

- de Montmort, lieu présumé de la bataille des Helvètes (aides scientifique, technique et administrative) Responsable de la fouille A. Funger Gunti (fouille programmée).
- des sources de l'Yonne (conseil scientifique et aide matérielle): Responsable G. Picard et C. Péquinoi (sondage).
- du Carzot à Poil (conseil scientifique et aide matérielle) Responsable R. Niaux (sauvetage)

V- La fouille et le public

Nous avons reçu environ 30 000 visiteurs sur le site. Une permanence sur chaque chantier était assurée pour la journée "les monuments historiques ouvrent leurs portes". L'équipe d'animation a réalisé entre autre 1 séjour scolaire, 3 stages d'initiation à l'archéologie pour les enfants, 1 stage traditions populaires autour du Mont-Beuvray. Elle a aussi réalisé des manifestations seule ou avec d'autres groupements qui ont connu un vif succès (feux de la St. Jean 600 personnes, randonnée Alésia-Bibracte 100 personnes...).

L'équipe de la fouille a accueilli de nombreux collègues étrangers ainsi que les élus locaux et nationaux, l'Etat Major de la Région et de nombreux responsables régionaux administratifs.

Les travaux d'aménagement du site ont continué en accord avec le Parc Naturel Régional du Morvan. Aménagements de chemins, nettoyage de zones à prospecter et à étudier avec l'aide de l'O.N.F.. Pose de panneaux explicatifs sous la direction du Muséum d'Histoire Naturelle d'Autun.

VI- Réunions

Une réunion d'une semaine de toute l'équipe s'est tenue pour mettre en route l'opération au mois de février. Le Conseil Scientifique s'est tenu les 8 et 9 septembre à la maison du Beuvray. Il a été honoré de la visite, lors d'un dîner, du Sénateur Maire d'Autun Mr. Marcel Lucotte.

L'équipe scientifique a présenté les premiers résultats de ces travaux à la Société Française d'Archéologie devant une centaine de personnes lors d'une journée consacrée à l'archéologie de la Bourgogne.

Publications : les travaux sur la bibliographie (J. P. Guillaumet), les plans anciens (J. P. Guillaumet) et les amphores des fouilles anciennes (F. Lamberheimer) sont en cours de rédaction. Les manuscrits définitifs devraient être prêts en 1987.

VII- Conclusions

1986 fut une année de mise en route de l'opération. Le travail se fit dans des conditions d'hébergement précaires qui viennent de se terminer par l'installation en cette fin d'année de l'ensemble des services dans la base archéologique du Mont-Beuvray située à Glux-en-Glenne.

1987 sera l'année où nous accueillerons nos premières équipes étrangères et où nous pourrons, dans de bonnes conditions, étudier le matériel du secteur terminé La Chapelle et commencer l'étude de celui du rempart du Rebut dont 1987 sera la dernière campagne.

Elle verra, enfin, une équipe rodée accueillir visiteurs et bénévoles tout en diffusant le plus rapidement possible les résultats de ses travaux.

J. P. Guillaumet

